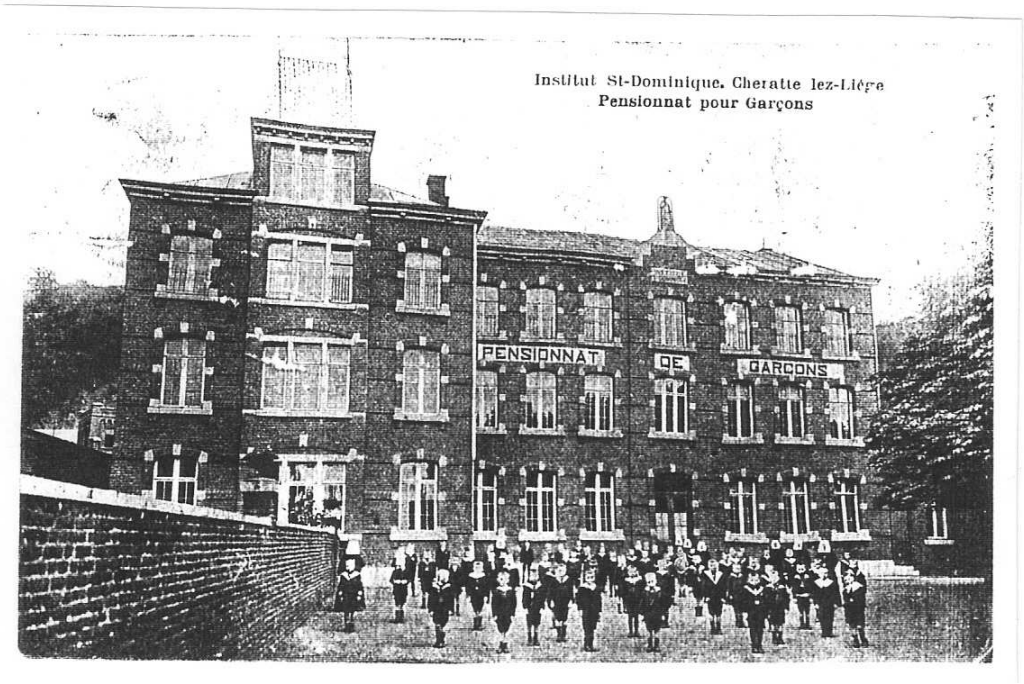
C'était le temps des Soeurs...



Cheratte : 1890 - 1958

Tome 2.

Désiré van Ass

Pâques 2002

1) L'Institut après la guerre ... 3
A. Le retour des Soeurs ... 3
B. Les élèves de l'Institut ... 4
C. Le cadastre ... 5
2) Cheratte se transforme : la Cité du Charbonnage ... 6
3) Les inondations de 1924-1926 ... 7
4. La Vie à la Paroisse Notre Dame ... 7
5. Les Enfants de l'école des Soeurs ... 11
6. Les institutrices non religieuses ... 12
7. Les enfants de la Cité ... 13
8. Témoignages d'anciens élèves de l'école des Soeurs ... 14
A. Juliette Deby ... 14
B. Maria Ruwet ... 19
C. Otto Tognolli ... 20
D. Veris Paoloni ... 21
1. Engagement d'un instituteur pour les garçons : Georges Kariger ... 23
2. L'école des garçons déménage dans les locaux du presbytère ... 25
A. Le terrain derrière l'église ... 25
B. Le petit bâtiment derrière l'église ... 27
3. Construction de la nouvelle école des garçons ... 32
A. Le terrain ... 32
B. La construction ... 33
4. Les premiers élèves ... 35
5. Témoignages d'anciens élèves ... 38
A. Pierre Moisse: ... 38
B. Joseph Locatelli ... 40
6. Et l'école des filles ? ... 41
L'école ménagère : Maria Ruwet ... 42
1. La Paroisse Notre-Dame ... 44
2. L'Institut ... 46
A. Les religieuses ... 46
Carte de vœux de Sœur Englebert ... 47
B. Fête pour les 30 ans de présence des Soeurs de Paramé ... 48
C. Les élèves de l'Institut ... 50
D. L'Institut et le Cadastre ... 50
3. Témoignages d'anciens élèves de l'Institut ... 51
A. Jean Rassenfosse de Saive ... 51
B. Jean Christophe d'Oupeye ... 57
4. L'Ecole des Filles ... 62
A. Les élèves ... 62
B. Quelques témoignages ... 64
C. Les enseignantes ... 66
5. Soeurs Jeanne -Françoise et Elisabeth -Marie ... 70
6. L'Ecole Ménagère ... 85
7. L'Ecole des Garçons ... 89
8. La Vie à l'Institut ... 90

Chapitre V.
Développement de l’école : 1919 - 1927

L'Institut après la guerre .

Le retour des Soeurs

La guerre terminée, la vie va reprendre progressivement. Cheratte enterre ses morts, fête ses soldats tombés au champ d'honneur et l'école retrouve une existence plus régulière.

Les soeurs reviennent de France et rejoignent celles qui sont restées à Cheratte pour continuer le travail.

Les élèves se présentent de nouveau nombreux à l'Institut et les nouvelles constructions de 1906 vont pouvoir donner leur plein rendement. L'Institut va tourner à plein régime jusqu'à l'autre guerre, celle qui ne devait jamais plus arriver .

Monsieur Cox, futur tailleur à Cheratte, fréquente l'Institut entre 1919 et 1925.
Une messe quotidienne est célébrée à l'école à 8.30h, qui suit celle de la paroisse, célébrée à 7.30h.

Le 13 juillet 1919, les Soeurs organisent plusieurs groupes pour la première procession d'après guerre. Elle a lieu le 13 juillet et est très belle. Malheureusement, elle doit être interrompue par la pluie et ne "fait" pas le Vinâve, la Drève ni la rue du Curé.

Les soeurs sont revenues nombreuses de France.

Elles rejoignent les soeurs restées pour l'école : Soeur Joseph-Marie, Marie-Lucie et Louise de Jésus, ainsi que les autres soeurs restées pour assurer la bonne marche du couvent : Soeurs Marie Stanislas, Marie Eudoxie,Jeanne de Chantal (Supérieure), Marie Constance, Marie Adèle et Thérèse de Saint Joseph .

Une future enseignante les rejoint , Soeur Louise des Saints Anges (Samson Julie), qui prendra, bien plus tard, l'école gardienne avec Soeur Joseph-Marie.
Elle est née à Paramé, en Bretagne, le 15.5.1899. Elle est fille de Louis et de Julie Jacob . Elle prendra la naturalisation belge le 3.3. 1934 , lorsqu'elle deviendra institutrice gardienne, après ses cours à l'école normale de la rue Hors Château à Liège. Elle obtiendra son diplôme le 14.7.1934.

Soeur Louise des Saints Anges fera deux séjours à Cheratte : le premier du 26.6.1919 à 1937 où elle enseignera à l'Institut de 1934 à 1937 ; le second, de 1946 à 1955 où elle reprend l'enseignement à l'Institut jusqu'en 1949 , puis rejoint l'école des Soeurs le 1.9.1949. Les subsides seront attribués à l'école ,pour elle, à partir de mai 1950.

La nouvelle supérieure est Soeur Jeanne de Chantal (Collin Marie 1913 - 1925), qui restera à ce poste jusqu'en 1925.

Les autres soeurs sont :

- Soeur Marie Aloysius (Cutzen Bertha) de Hollande, qui revient après un premier séjour à Cheratte (1908-1917) et qui restera de 1919 à 1922.
- Soeur Marie-Auguste (Rioche Berthe , née à Montauban le 13.4.1889 , fille de Jean et de Marie Bodin , vient de Paramé le 7.10.1919) en 1919
- Soeur Saint Jean Damascène (Tartrais Eugénie , née à Campel le 24.5.1880 , institutrice française , vient de Scharbeck rue Masui 190 le 1.9.1919) de 1919 à 1921
- Soeur Louise Thérèse (Morin Apolline) en 1920
- Soeur Geneviève du Sacré Coeur (Hamelin Marie Ange , née à Maxent le 2.4.1902 , fille de Joseph et de Anne Marie Brégère , vient de Paramé le 17.8.1920) de 1920 à 1922
- Soeur Marie de Sainte Claire (Mahe Marie) de 1920 à 1924
- Soeur Eustelle de Jésus (Regnault Bernadette , née à Maxent le 8.3.1901 , fille de Georges et de Marie Laperche , vient de Paramé le 17.8.1920) de 1920 à 1931
- Soeur Marguerite de la Croix (Panaget Agathe Marie Constance , née à Saint Erbleu le 5.2.1887 , vient de Schaerbeck le 5.4.1921) de 1921 à 1926
- Soeur Marie Sidonie (Rochefort Julie) de 1922 à 1925
- Soeur Marie de Jeanne d'Arc (Hamon Elise) de 1922 à 1930
- Soeur Marie Hortense (Thebault Marie Joseph) de 1922 à 1931
- Soeur Marie Françoise (Maloeuvre Marie Ange) de 1923 à 1936
- Soeur Alexis Armand (Lebret Françoise) de 1924 à 1928
- Soeur Marie Armande (Miche Marie) de 1925 à 1928
- Soeur du Saint Nom de Marie (Gerard Marie Joseph) de 1925 à 1931
- Soeur Etienne Marie (Batas Berthe) en 1926
- Soeur Stanislas Marie (Fougères Marie) de 1926 à 1948 : décédée à Cheratte
- Soeur Saint Rémi (Mellier Marie Rose) en 1927
- Soeur Saint Jean Eudes (Chuberre Maria) de 1927 à 1932
- Soeur Marie Engelbert (Gibier Marie Françoise) de 1927 à 1934 : décédée à Cheratte
- Une autre religieuse nous est renseignée par le Registre de Population : Constance Gendrot , née à Saulnière le 8.5.1899 , vient de Paramé le 26.6.1919

Ce sont donc pas moins de 21 soeurs qui, en plus de celles restées à l'école et au couvent jusqu'à la fin de la guerre, rejoignent Cheratte entre 1919 et 1927.

Les élèves de l'Institut

Le livre des Communions nous donne les noms de plusieurs élèves de l'Institut, qui ont fait leur communion. Pour certains, le lieux de leur origine est inscrit.
Ceci nous donne une idée du "territoire de recrutement" de l'Institut . La liste des enfants n'est évidemment pas complète, nous ne trouvons ici que les enfants qui ont fait leur Profession de Foi à l'Institut. Très vite, les élèves auront quitté l'école avant cette Profession de Foi, faite à 12 ans, et les registres paroissiaux n'en font plus mention.

Communion du 8.5.1921 :
Maurice Quoidbach (Cheratte) - Pierre Coune (Liège St Antoine) - José Téjada (Bruxelles) - Edgard Massin (Kinkempois) - Maurice Brouwers (Mortier) - François Schyns (Louveigné) -

Albert Ganton (Gand) - Maurice Gillon (Charneux) - Joseph et Guillaume Levaux (Aubin-Neufchâteau).

Communions du 14.5.1922 :
Jean Nivard (Herve) - Roger Vercheval (Liège) - Paul Bar (Glons) - José Léonard (Liège) - Octave Beckers (St André) - Louis Fabry (Charneux) - Raymond Mathot (Liège).

Communions du 13.5.1923 :
Lucien Gillon (Charneux) .

Communions de 1924 :
Josse Baguette (Aubin Neufchâteau).

Le registre des Confirmations nous donne , lui aussi , des noms d'élèves de l'Institut .

Le 15.7.1932 , Mgr Louis Joseph Kerkhofs , évêque de Liège , donne la confirmation à sept élèves de l'Institut St Dominique , en l'église de Wandre .
Joseph Slootmakers , David et Gustave Mohring , Jacques Adams , Paul Pétré , Albert Derick et Dominique Lognoul . Les parrain et marraine sont Noël Montrieux du Conseil de Fabrique et Maria Franssen épouse de Joseph Ruwet . Le curé de Cheratte est Gaston Lambrichts .

Le 8.7.1938 , Mgr Kerkhofs confirme , en l'église primaire de Visé , onze enfants de l'Institut St Dominique .
Isidore et Pierre Bamps , Joseph Collard , Jacques Dessart , Joseph Jamart , Julien Joris , André Duchesne , Paul Henry , Omer Dewez , Jean Noël , Jean Louis Falla . Les parrain et marraine sont Noël Montrieux du Conseil de Fabrique et Maria Richard son épouse . Le curé de Cheratte est toujours Gaston Lambrichts .

Le cadastre

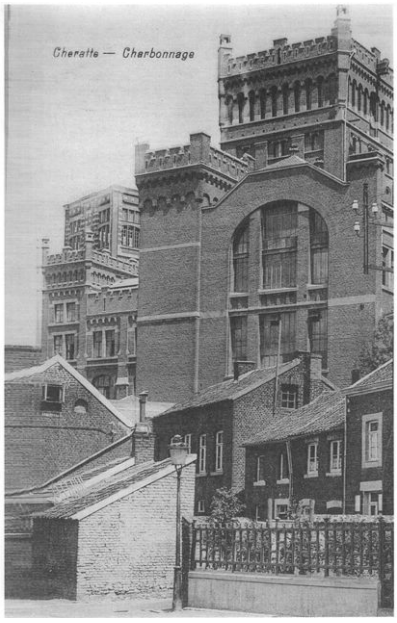
En 1919, l'imposition sur le jardin est de 27 cts moins cher; en effet, une partie de ce jardin a été transférée vers la maison. L'imposition fiscale passe de 43 frs 25 cts à 42 frs 98 cts.

En 1920, la parcelle est de 23 a 20 ca. L'imposition est de 83 frs pour le non bâti et de 1948 frs pour le bâti.
En 1921, l'imposition passe à 102 frs et 2413 frs.

En 1925, elle arrive à 162 frs et 4644 frs.
En 1926, l'imposition, pour la maison, est de 92 frs pour le non bâti (13 a 40 ca) ; pour le bâti, elle est de 4644 frs. Pour le jardin, elle est de 70 frs (non bâti : 09 a 80 ca) .

Cheratte se transforme : la Cité du Charbonnage

En mars 1923, le charbonnage du Hasard de Cheratte fait venir des étrangers pour assurer le travail au fond de la mine .



Charbonnage du Hasard

Pour loger ces personnes déplacées et les familles, de plus en plus nombreuses, qui travaillent au charbonnage, celui-ci décide de construire un ensemble de maisons, la "Cité Jardin".

Un canal fluvial est aussi percé, qui assure Cheratte d'un développement important et le place parmi les ports fluviaux.

Cheratte avait déjà vu, en septembre 1920, la pose de la première pierre de la construction d'un Chantier Naval (actuelles rues P.Andrien et N.Montrieux) , appartenant au Lloyd Mosan et qui fut béni au mois de septembre.

Dès 1924, les premiers habitants s'installent dans les premières maisons accessibles . Progressivement, le nombre de maisons du bas du village va doubler .

L'industrie se développe , les habitants se multiplient , les besoins en locaux scolaires vont vite se faire à nouveau sentir.

Les agrandissements de 1906, surtout à l'école des Soeurs, se trouvent dépassés. Les enfants, trop nombreux, vont entraîner les responsables de l'école à prendre les décisions qui s'imposent.

Les inondations de 1924-1926

La configuration du cours de la Meuse entraîne régulièrement des inondations dans le village de Cheratte.

Après les fameuses inondations de 1910 , Cheratte va connaître deux années noires .

Le 4.11.1924, les eaux envahissent le village : il y en aura jusque sur la pierre devant l'église. A tel point que la Mission, prêchée par le Père Peustjens, à l'occasion de la fête de Toussaint, devra être arrêtée.
Le 31.12.1925, la nature remet cela, mais en frappant cette fois beaucoup plus fort.
Il y a 53 cm d'eau dans l'église et d'énormes dégâts dans tout le village. Ces inondations seront connues sous le nom d' "inondations de 26".

Un comité tripartite est installé pour veiller aux nombreux appels de secours. La Croix Rouge et l' Evêché de Liège organisent des collectes de fonds pour les sinistrés de la vallée de la Meuse. Des secours sont organisés et distribués aux habitants ,notamment à l'église, au cercle , et à l'école des Soeurs.

Maria Ruwet se souvient:

" L'inondation avait envahi le rez-de-chaussée et atteignait 2m de haut. Le boulanger, Mr Rikir, amenait le pain en barquette et on hissait le pain par une corde jusqu'à l'étage.
De même pour le marchand de lait, Mr Etienne, qui remplissait la cruche et la laissait monter au bout d'une perche de bois.
Quant au facteur, la voisine prenait le courrier et nous le passait, avec un bâton de bois, d'une fenêtre à l'autre, à travers la cour qui séparait les maisons. "

La Vie à la Paroisse Notre Dame

Le curé de la paroisse est l'abbé Baguette Jean, né à Aubin Neufchâteau le 15.10.1878, ordonné à Liège le 9.4.1901. Il a été professeur au Collège St Hadelin à Visé dès 1901.

Il devient curé de Cheratte le 20.10.1918. Il le restera jusqu'en 1931 où il sera nommé Doyen de Glons le 17.9.1931. Une fête sera organisée le 4.10.31, pour le remercier de son travail à Cheratte. Il décèdera à la Clinique de Bois de Breux , où il est chapelain émérite depuis 1948, le 7.12.58 et sera inhumé à Glons.


Mr l'abbé Baguette

Il a pour vicaire l'abbé Coulée Joseph qui décède le 12.2.1920, après 8 jours de maladie. Il avait 34 ans. Ses obsèques ont lieu le 17/2 et 40 prêtres y assistent.

Il est remplacé par l'abbé Englebert Célestin, né à Wanne le 7.9.1886. Il fut un résistant très actif pendant la guerre, comme membre d'un service de renseignements anglais. Arrêté par les Allemands, emprisonné à Anvers et à Vilvorde, condamné à mort puis gracié, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.
Vicaire à Comblain au Pont, il vient à Cheratte le 20.3.1920 et devient curé à Oneux Comblain le 14.7.1924.A son départ de Cheratte, il reçoit un service de couverts. Il décèdera à Bois de Breux le 28.12.1926.

Celui-ci n'est pas remplacé comme vicaire et c'est l'abbé Julien Dehalleux, professeur à Saint Hadelin Visé qui assure le service dominical de 1924 à 1925.
C'est lui aussi qui assure la messe à la chapelle des Soeurs.



Il est né le 5.10.1894 à Villettes, a été ordonné à Liège le 1.4.1918. Il est professeur à St Hadelin Visé depuis 1917. Il sera appelé à l'école normale de Theux en 1929, puis comme curé à Hermalle /Huy en 1937. Il meurt à Ouffet le 25.11.1960.

Au Conseil de Fabrique, Mr Henry décède et est remplacé, le 4.1.1920, par Célestin Malchair. Le 12.2.1920, le vicaire Coulée décède et est remplacé par Alphonse Cox le 4.4.20. Pierre Andrien est toujours bourgmestre.

Le 6.9.25, décès de Mr Randaxhe, qui est remplacé par Mr Noël Montrieux, Président du Cercle St Norbert, professeur à l'école moyenne et conseiller communal.

En févier 1925, l'abbé Voortmans Joseph , vicaire à Asch, devient vicaire à Cheratte. Il entre en fonctions le 12.3.25 et le restera jusqu'en août 1927.

Nous n'avons pas trouvé de renseignements complémentaires à son sujet, comme c'est le cas pour plusieurs autres prêtres de la paroisse, dans le Livre du Clergé du Diocèse de Liège de Koninckx, qui reprend les prêtres décédés entre 1825 et 1967. Ce livre a été publié à Liège en 1974.

Le 3.10.1926, demande est faite par le C.F. d'électrifier l'église et le presbytère. Les autorités communales proposent d'attendre l'électrification des bâtiments communaux, avant d'accepter cette demande.

Le 10.8.1927, l'abbé Lucien Leclercq , chapelain à Gives, devient vicaire de Cheratte, en permutant avec le vicaire Voortmans. Il le restera jusqu'au 8.4.1932, où il sera nommé curé à Forges lez Marchie.

En 1927, un nouveau cimetière est béni : il se situe près de l'ancienne église.

La statue de Sainte Thérèse est inaugurée à l'église au cours d'une mission qui se tient du 16.10 au 4.11.1927. Elle a coûté 660 frs et a été acquise par des collectes. Plus de 10.000 roses sont fabriquées en 6 semaines par toutes les dames et jeunes filles du village, sous la direction des Soeurs. L'organisation de la fête est confiée aux Soeurs.
Une relique de Ste Thérèse est amenée du Carmel de Lisieux et de nombreuses journées de fêtes sont organisées.

En septembre 1927, l'électricité est placée à l'église et au presbytère par la firme Fagaz.

Le 27.1.1919, ont lieu les obsèques de Jacques Fraikin, soldat d'artillerie au fort de Barchon, assassiné au camp de Hamelin où il était prisonnier depuis août 1914. Il était trésorier du Cercle St Norbert. Une foule énorme y assiste.

Plusieurs groupements sont réorganisés après la guerre, ou mis sur pied.

C'est le cas de la Fédération ou Ligue diocésaine des Femmes Catholiques qui organise sa fête le 2.2.1919.Elle a été fondée en 1918.

Un Cercle d'études religieuses pour hommes est organisé dès le 4/9, tous les 15 jours, par le Vicaire Coulée.

La Gymnastique Le Blé Qui Lève est réorganisée le 8.1.1920, et dotée de nouveaux uniformes, le 1er dimanche de juillet . Mr Martin Demarteau de Visé, en prend la direction.

Le 16.5.1920, le monument aux morts de la guerre est inauguré. A 10h, la grand messe en musique est dite par l'abbé Weertz, aumônier militaire. Un monument aux morts est inauguré, le lendemain, à Cheratte Hauteurs. Les cortèges sont surtout constitués de groupes catholiques.

Le 19.9.1920 a lieu, à Cheratte, une réunion interparoissiale des Oeuvres. La Gazette de Liège en donna un compte rendu.

En 1921, le patronage des filles fonde un cercle d'études, le Cercle Ste Jeanne d'Arc.

Le 15.8.1921, première messe de l'abbé Coq Gérard, enfant de Cheratte.

La paroisse lui offre, par souscription, une statue du Sacré Coeur et deux tableaux : le Christ à Gethsémani et la Madonne de Raphaël de la Chapelle Sixtine. Un arc de triomphe orne la façade de l'église et des guirlandes ornent les maisons depuis la ferme du Vinâve jusqu'à l'église. Il part le 8/9 comme vicaire à Moha.

Le 19.12.1921, décède le vieil abbé Colleye, ancien professeur, à l'âge de 87 ans. Il est enterré, à sa demande, simplement, à 8h du matin.

En 1923, la Dramatique Saint Louis fonde une société de gymnastique et d'athlétisme qui durera seulement jusqu'à la fin de l'été.

Le 19.11.1922, le Cercle est réouvert et la salle de cinéma est remise à neuf par le vicaire Englebert : séances le dimanche soir. Deux nouveaux billards (775 frs) sont acquis, qui permettent des concours organisés par Mr Célestin Malchair.

La Bibliothèque paroissiale Notre Dame est réorganisée, agréée par le gouvernement avec 1491 volumes distribués pendant l'année.

En 1924, le Cercle est réorganisé. Mr Noël Montrieux devient président, Mr Malchair, vice-président, Mr Van Linthout ,secrétaire, Mr A.Cox, trésorier. Les membres sont Mrs R. Lechanteur pour St Vincent de Paul, R. Piret pour le Conseil de Fabrique, J. Fissette pour le cinéma, G.Malchair pour la Mutuelle, E. de Nimal pour la finance.

Le premier outil du nouveau Cercle est un journal local. En novembre 1924, un journal mensuel "Notre Cheratte" paraît. Il est très apprécié. Il sera remplacé en 1926 par un journal à diffusion plus large, "Réveil Mosan", qui paraît chaque semaine, avec le soutien des Amitiés de Presse.

Le 26.12. 1926, une grande fête solennise les 25 ans de prêtrise de l'abbé Baguette.
Séance musicale et littéraire au cercle.

En 1927, Fondation de la Ligue Populaire des Hommes, de la Ligue Populaire pour Femmes et de la Section Jeunes Filles de la JOCF.

Le 7.7.1929, le Conseil de Fabrique autorise l'ASBL "Oeuvres décanales de Visé" à élever, sur le terrain de la Fabrique, un bâtiment qui servira de patronage et d'école.

5. Les Enfants de l'école des Soeurs

Les rentrées à l'école, au cours des années 1919 à 1927, se font en septembre.
Le 22.9.1919, le 21.9.1920, le 19.9.1921, le 18.9.1922, le 8.9.1923, le 3.9.1924, le 7.9.1925, le 13.9.1926. En 1927, nous ne connaissons par le jour de la rentrée de septembre.

Entre 1919 et 1927, il y eut 106 filles et 62 garçons qui s'inscrivirent à l'école. Le temps où les garçons ne fréquentaient pas l'école des Soeurs est dépassé, même si les filles restent assez bien plus nombreuses.

Dans le cours des trois dernières années, on a 22, 21 et 20 filles qui s'inscrivent et 10, 15 et 15 garçons. L'augmentation du nombre d'enfants pendant ces années vient de l'ouverture des maisons de la Cité du Charbonnage qui amène de nombreux enfants à l'école.

C'est donc un total de 168 enfants nouveaux qui entrent à l'école pendant ces 9 années.

L'inspecteur Lambert a vérifié les registres en janvier 1926 et mai 1927.

Les enfants viennent en très grande partie de l'école gardienne des Soeurs (85).

Les autres viennent de l'école communale de Cheratte centre (15), de Liège (9), de Wandre (6), de Cheratte Hauteurs (5), de Maestricht (4), d'Argenteau (2), du Couvent des Frères de Neufchâteau (2), d'Herstal (2), de Londres (2), du couvent de Herve (2), d'Heure le Romain (2), de Zonhoven (2), et 1 des écoles de St Remy, Haccourt, Jupille, Couvent de Cheratte, Namur, Ombré.

C'est aussi l'arrivée massive d'élèves polonais (15) et tchèques (4).

On remarque que l'ouverture de la Cité du Charbonnage amène des familles de travailleurs venant de pays lointains (Pologne et Tchécoslovaquie), mais aussi entraîne un déplacement important de population de plusieurs régions de Belgique (Namur, Limbourg, Plateau de Herve) ou de pays limitrophes (Pays-Bas et Angleterre).

Les enfants habitent presque tous Cheratte-bas (159) ; quelques uns viennent de Cheratte Hauteurs (2) , Wandre (1), Herstal (3), Rotheux Rimière (1) et Paris (1).

Les métiers des parents sont en grande partie de la mine : 116 mineurs , 2 employés de houillère et un surveillant.

Il reste cependant encore 21 armuriers. Parmi les autres métiers, citons les ménagères (7), fermiers (4) , tailleurs (3), employés de chemin de fer (2), entrepreneurs (2) et un piocheur, cordonnier, ouvrier, affrêteur, dessinateur, chef électricien, officier, commerçant, organiste, receveur au chemin de fer et journalier fruitier.

Les médecins qui délivrent le certificat de vaccination sont les Drs Counet, Nihon, Wilket, de Warimont et Pirenne.

Des certificats d'études ont été donnés en :

- juillet 24 : Elisa Joyeux et Joséphine Piron
- juillet 25 : François Lemaire
- juillet 26 : Martha Dumoulin et Marie Thérèse Lehaen
- juillet 27 : Germaine Hacking et Catherine Beaumont
- juillet 28 : Juliette Deby et Victor Dumoulin

Les institutrices non religieuses

Une institutrice primaire est engagée à l'école des soeurs, première et deuxième année, pour faire face à l'accroissement important du nombre d'élèves. On est en 1926.

Mademoiselle Horion Valentine, née le 13.11.1905 à Cerexhe Heuseux, habitant ruelle Bossette à Cheratte Hauteurs, est diplômée comme institutrice primaire depuis le 30.6.1926, de l'école normale de Champion.
Son papa distribuait les journaux à Cheratte-Hauteurs.

Après un interim à Ans, du 28.9.1926 au 3.10.1926, où elle a deux classes, elle entre à l'école des Soeurs le 22.11.1926, comme intérimaire, puis le 1er décembre 1926 comme institutrice à titre définitif. Elle a deux classes.


Melle Horion et sa maman

C'est la première institutrice non religieuse à être engagée ,à titre définitif, par l'école des Soeurs.
Elle habite au Bouhay à Bressoux.

Plusieurs autres institutrices effectuèrent des remplacements :

- Mademoiselle Hélène Bosquée, institutrice gardienne, née le 27.8.1908 à Marche.
Elle est diplômée de l'école normale des Filles de la Croix à Liège du 15.7.1926. Elle entre à l'école comme intérimaire le 25.4.1927 jusqu'au 5.10.1927. Elle habite Basse Préalle, 43 à Herstal. Elle décèdera en septembre 1933.

- Mademoiselle Jeanne-Julienne-Marie Malvaux, institutrice gardienne, née le 6.9.1890 à Liège.
Elle est diplômée de l'école normale de Celles (Hainaut) du 6.7.1921. Elle entre à l'école le 6.10.1927 comme intérimaire puis le 1.11.1927 à titre définitif.

C'est la première institutrice gardienne à être engagée à titre définitif par l'école des Soeurs. Elle épousera Maurice Bruggemans.

Ceci montre que les religieuses ont accepté de "fournir" trois institutrices pour l'école et qu'il ne leur est pas possible de faire plus.

En effet, les soeurs sont 13 à 14 au couvent et les autres postes (enseignement à l'internat, lingerie, cuisine, administration...) sont bien nécessaires à la vie quotidienne de la communauté.

De plus, le nombre de chambres disponibles pour les religieuses, dans le couvent, ne permet pas d'accueillir un nombre plus grand d'institutrices pour l'école des Soeurs.

De là, la nécessité, devant l'accroissement important du nombre d'élèves, donc de classes à assurer, pour le Comité Scolaire, de faire appel à du personnel non-religieux et d'engager, à titre définitif, des institutrices laïques.

Le mouvement ne va pas s'amplifier avec le temps, car les religieuses vont rester fidèlement au poste, presque jusqu'à la fin de l'école des Soeurs en 1955.

Ce n'est qu'à ce moment, pour remplacer les départs des religieuses, que le Comité Scolaire fera appel à de jeunes institutrices non religieuses, pour assurer les classes, tant en gardiennes qu'en primaires.

Les enfants de la Cité

Les premières rues ouvertes dans la Cité en 1924, celles où habitaient les premiers enfants des mineurs, habitant la Cité, inscrits à l'école, sont la Rue de Visé, le Rue de la Cité (n° 14 à 32)et la Rue du Chemin de Fer.
Ensuite, les enfants viendront ,en 1926, de l'Avenue des Mimosas et de la Grand Place.
Les premiers enfants des rues des Tilleuls, du Port, de Cheratte et de l'avenue de Wandre viendront en 1928.
La Rue de Meuse n'apparaît qu'en 1929.

Me Locatelli se souvient :

" Madame Lambertine Castadot - Malet, dont le fils Pierre a été marchand de grains à Wandre, m'a dit avoir travaillé à la construction de la Cité. Elle transportait des brouettes de terre et d'argile pour les routes de la Cité. Son fils Pierre a été interne à l'Institut. Elle habitait rue du Curé et est ensuite déménagée dans la Petite Route.
En 1930, lorsque je suis venue habiter la Cité, les rues étaient terminées. "

Les premiers élèves polonais sont arrivés en 1924, 25 et 26 , de même que les tchécoslovaques et les tout premiers italiens:

- Klimeck Joseph : né le 20.2.1917 (P)
- Sweyzeck Veronika et Stanislawa : nées le 11.5.1916 et le 16.8.1918 (P)
- Skorusjki Alvczy : né le 28.11.1918 (P)
- Wozniak Damiena et Eduard : nés le 8.10.1917 et le 25.12.1915 (P)
- Okwzch Sygman né le 22.9.1918 (P)
- Wykovna Maria : née le 17.11.1912 (P)
- Blazek Wilem et Anna : nés le 14.4.1913 et le 19.7.1916 (T)
- Mergoda Maria : née le 6.10.1912 (T)

Ils sont repris au registre des inscriptions entre les n° 276 et 302.

Témoignages d'anciens élèves de l'école des Soeurs

Juliette Deby

Je suis née à Cheratte le 1.12.1914 , et j'ai fréquenté l'école gardienne puis primaire.

A l'école primaire, elle est restée inscrite de septembre 1920 au 22.7.1928, date à laquelle elle a obtenu son certificat d'études. L'obligation scolaire allait jusqu'à 14 ans. Juliette, ensuite, continua l'école de coupe et couture à Herstal.
Son frère Dédica Deby , né à Richelle le 12.11.1911 , a fréquenté l'école primaire de septembre 1918 à juillet 1926, date à laquelle il a obtenu son certificat d'études.Il n'a pas fréquenté l'école gardienne, car il faisait partie des enfants qui avaient été confié à des membres de la famille en Hollande pendant la guerre.

Ils habitaient rue du Curé à Cheratte et leur père, François Deby (+ 7.12.64) était le menuisier du village, chargé aussi des réparations à l'Institut et à l'école des Soeurs.

Juliette se rappelle :

" A l'école gardienne, je me souviens de Soeur Joseph Marie,mon institutrice, qui boitait . Lorsqu'elle était fâchée, elle devenait toute rouge et penchait son corps en avant en avant, en mettant ses bras en arrière, poings fermés. On savait alors qu'il fallait rester tranquille.

Il y avait aussi une dame.

En primaire, c'était une dame qui donnait la 1ere année; Soeur Lucie donnait la 2e et la 3e année et Soeur Louise de Jésus les 4e, 5e et 6e années. Les filles et les garçons étaient dans les mêmes classes. C'est seulement à l'Institut (au Couvent) que les garçons étaient seuls; d'ailleurs, on ne les voyait jamais."

" Il y avait la soeur de la cuisine, qui faisait du thé avec des fleurs de sureau et du miel pour les rhumes. Soeur Joseph Marie faisait la tournée des familles pour inviter les enfants à venir à l'école. Elle avait toujours des chiques dans sa poche.

C'était elle la dirigeante de l'école gardienne. Plus tard, Soeur Louise des Saints Anges lui succédera.

Il y avait aussi Soeur Stanislas, qu'on appelait "Stanis- nasse" parce qu'elle avait un gros nez. Elle est morte à Cheratte. "

" L'horaire de la journée : on commençait à 8.30h jusque 11.30h, avec une récréation d'1/4h à 10h. L'après-midi, on recommençait à 13.30h jusque 15.30h avec juste le temps d'aller à la toilette si on avait besoin.

On ne pouvait pas aller jouer l'après-midi en récréation. On avait congé le jeudi après-midi et le samedi toute la journée. Ce n'est que plus tard qu'on est allé à l'école le samedi matin, mais je ne sais plus en quelle année.
Les vacances, c'était fin juillet et elles duraient un mois et demi. A Pâques, on avait congé 8 à 10 jours et à Noël, on n'avait congé que le 25 et le 26 décembre.

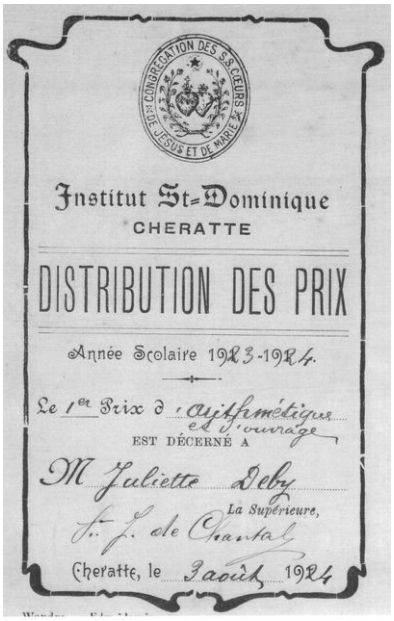
Les récréations se passaient dehors, s'il faisait beau. Et les soeurs jouaient avec nous "aux gendarmes et aux voleurs" ou à la "chaine des dames" .
Je me souviens que dans la cour, il y avait une grande tôle avec souvent de l'eau. On sautait dessus et on était toute éclaboussée.

S'il pleuvait, on restait dans la grande salle où on faisait la gymnastique et qui servait aussi de salle pour ceux qui restaient à midi pour manger leurs tartines.
Parfois on avait des récréations à des heures différentes pour les grands et les petits, mais souvent, les primaires et les gardiennes avaient les récréations ensemble. "

" On apprenait le français, le calcul, la géographie, la religion , enfin, tout ce qu'il fallait savoir à ce temps-là. Ce n'était pas si compliqué que maintenant.

Pour apprendre à compter, on se servait des bâtons des feuilles de marronniers.
On écrivait avec des touches sur une ardoise, pour les exercices en classe, pour ne pas trop utiliser les cahiers qui coûtaient cher.
On avait un cahier de brouillon pour certains devoirs et un bon cahier où on écrivait à l'encre avec une plume pour les devoirs.

J'avais toujours des beaux points pour mes devoirs, sauf en soin. Je faisais facilement des "pâtés" avec l'encre et c'était difficile de les effacer.



Institut St-Dominique
CHERATTE

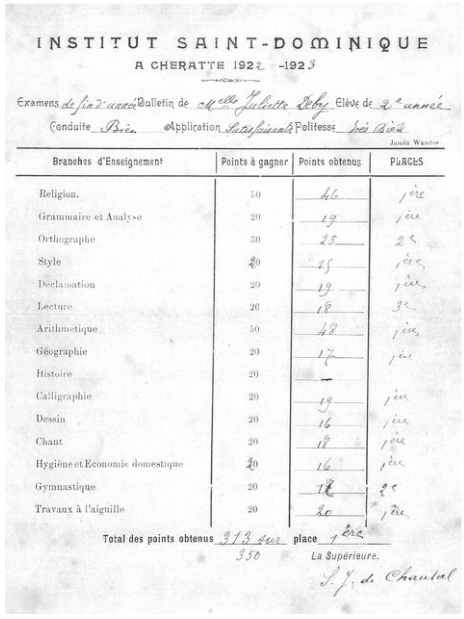
DISTRIBUTION DES PRIX

Année Scolaire 1923-1924.

Le 1er Prix d'Arithmétique et d'ouvrage
EST DÉCERNÉ A
Mlle Juliette Deby

La Supérieure,
S. J. de Chantal

Cheratte, le 3 août 1924



INSTITUT SAINT-DOMINIQUE
A CHERATTE 1922 -1923

Examens de fin d'année Bulletin de Mlle Juliette Deby Elève de 2e année
Conduite Bien Application Satisfaisante Politesse Très Bien
Année Wanderer

Branches d'Enseignement	Points à gagner	Points obtenus	PLACES
Religion.	50	46	1ère
Grammaire et Analyse	20	19	1ère
Orthographe	30	25	2e
Style	20	15	1ère
Déclamation	20	19	1ère
Lecture	20	18	3e
Arithmétique	50	48	1ère
Géographie	20	17	1ère
Histoire	20	—	
Calligraphie	20	19	1ère
Dessin	20	16	1ère
Chant	20	18	1ère
Hygiène et Économie domestique	20	16	1ère
Gymnastique	20	18	2e
Travaux à l'aiguille	20	20	1ère

Total des points obtenus 313 sur 350 place 1ère

La Supérieure,
S. J. de Chantal

On apprenait aussi le chant. Les soeurs avaient un harmonium pour les grandes de 5e et 6e année.
Pour la couture, c'était une soeur qui nous apprenait en 1ere, 2e et 3e année. Ensuite, on faisait du tricot, des points de croix, des chaussettes ou des écharpes, toujours avec une soeur.

On n'était pas toujours très courageuses pour le cours. Alors, on disait qu'on transpirait des mains et on allait, à tour de rôle, se laver les mains dans un seau d'eau dans l'armoire.

Dans les grandes classes, c'était la Supérieure, Soeur Jeanne de Chantal, qui nous apprenait les beaux motifs de broderie : elle surveillait et supervisait les travaux.
Pendant ce temps-là, les garçons apprenaient des cours de géographie.

Les cours de gymnastique étaient donnés par les soeurs. C'étaient des exercices, des jeux. Les garçons apprenaient à faire le poirier."

" Les punitions qu'on donnait, c'étaient des lignes ou des parties de livres à écrire. La soeur faisait une ligne sur le tableau à côté des initiales de notre nom lorsqu'on faisait une bêtise. Ensuite, elle faisait une deuxième ligne, puis une croix si on continuait. Une croix c'était 100 lignes à copier (Je ne dois pas parler en classe etc...).
On devait parfois aussi copier un morceau du livre de lecture sur une ardoise qu'on remettait le lendemain à la soeur.

Comme elle n'effaçait pas toujours l'ardoise, on les gardait et on les liait ensemble pour des autres fois. Alors, lorsque Soeur Louise de Jésus l'a vu, on a dû écrire au cahier de brouillon.

Je ne suis allé qu'une seule fois "dans le trou" . C'est là que la Soeur mettait les élèves qui avaient fait une grosse faute. Un moment, la Soeur entendit un grand bruit et vint voir ce qui se passait. J'étais assise sur un seau ,posé à l'envers sur un autre seau , les pieds sur une chaise... et je criais ... il y avait une souris dans le trou. La Soeur m'a fait sortir.

Les bons points, c'étaient des images pieuses, avec "bon point" marqué derrière. On essayait d'en avoir beaucoup pour racheter les punitions."

" Les classes étaient grandes, mais on était beaucoup dedans. Il y a eu d'abord des tables noires avec des bancs qui tenaient ensemble avec la table.
Ensuite, il y a eu les bancs bruns à cirer. On devait nettoyer les encriers et cirer les bancs avant les vacances. Les bancs bruns étaient à cassettes et table et banc tenaient ensemble.

Le réfectoire était dans la grande salle. Des petits bancs noirs étaient rangés le long des murs pour manger.
Il y avait un poêle dans chaque classe. On se chauffait au schlam et on devait jeter les chicklets dans le poêle. Parfois, on les collait en-dessous des bancs.

Pour nettoyer les classes, on jetait des marcs de café à terre et on balayait. Les grandes filles nettoyaient au bout d'un temps et on leur donnait un bonbon, qui sentait souvent le rance. C'étaient des desserts que les soeurs n'avaient pas mangé et qu'elles gardaient pour nous donner.

La grande salle de gymnastique, on la nettoyait à grande eau. C'était le travail de deux grandes filles et d'un grand garçon, sous la surveillance d'une soeur."

"Je me souviens d'une conférence dans la classe, où Mr le Curé et les Soeurs étaient présents. J'avais dû mettre une jupe plissée, faire une belle tête et saluer tout le monde avant de réciter une déclamation :"La Cruche cassée". "
" Les fêtes : au mois de mai, on mettait des fleurs à la Vierge qui se trouvait entre les deux classes primaires.

Pour la Saint Nicolas, il y avait une distribution de cadeaux à l'école. Melle Barbe Montrieux faisait des petites robes pour les enfants nécessiteux. On offrait aussi des bas tricotés et quelques bonbons. Des petits paquets étaient disposés sur la table des classes. Les enfants chantaient :"Merci St Nicolas".
En 6e année, on donnait une robe et des bas. Je n'en n'ai pas eu et la Soeur m'a dit : "il y a des enfants plus malheureux que vous". Je ne l'ai jamais oublié.
Les plus grands savaient qui "faisait" St Nicolas . C'était Toussaint Coq, un célibataire qui habitait la ferme du Vinâve et dont le frère deviendra prêtre.

Mon frère Dédi allait encore souvent traire les vaches dans sa prairie et chercher 1/2 l de lait à 8h du matin à la porte cochère; il le connaissait donc très bien. Lors d'une fête de St Nicolas, Dédi lui dit en wallon :"Quelles nouvelles, Toussaint ?" Saint Nicolas lui répondit assez sèchement, aussi en wallon: " Tais-toi, gamin de merde! "

Mon frère Dédi fumait déjà, c'était mon père qui le lui avait appris, avec mon grand père. Lorsqu'ils travaillaient à l'atelier, on attachait mon frère dans son lange et on le suspendait à un clou ; ainsi, on pouvait le " surveiller ". Plus grand, lorsqu'il pleurait, on lui glissait un morceau de chique de tabac . On lui donnait une "neure cense" lorsqu'il arrivait à répéter , à sa façon, un bon juron wallon :"saké nom ti tju" .
Lorsqu'il est devenu encore plus grand, vers 5 ou 6 ans, on le laissait tirer sur la cigarette de l'un ou de l'autre .

La Soeur, qui ne pouvait pas fumer, demandait à Dédi de venir "fumer ses plantes" . Elle avait des fleurs pour lesquelles la fumée de cigarette faisait du bien . C'était Dédi qui, pendant la récréation, faisait fumer les fleurs.

A Noël, on allait voir la crèche à la chapelle du couvent. On entrait par la cour des internes, par derrière et on montait le grand escalier. La chapelle était à l'étage. On allait aussi voir la vieille crèche à l'église de la paroisse. Elle était à gauche du choeur.

A la procession, les soeurs avaient fait un rosaire de buis : c'était une grosse corde avec des boules de buis et des fleurs en papier. Le buis venait de chez Mr van Zuylen à Argenteau. Les deux plus grandes filles de l'école allaient le chercher à pieds avec une grande manne.

Les soeurs aidaient aussi les enfants à s'habiller pour mettre les costumes des personnages de la procession : la Vierge, Ste Barbe, St Hubert, St Jean Baptiste, les groupes de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

Les communiantes portaient l'Agneau Pascal. Les petites filles recevaient des paniers avec des fleurs, préparés par les soeurs, pour semer le long de la procession.

Les Soeurs faisaient un tapis de sciure teintée devant la porte du pensionnat jusqu'au portail. Elles venaient chercher , à la menuiserie , la sciure que papa gardait bien précieusement à cet effet. Elles réalisaient chaque année un magnifique tableau religieux devant l'autel qui accueillerait le St Sacrement.

Mon père allait dépendre les portes de l'entrée du pensionnat et devait faire le tour pour ne pas marcher sur le tapis de sciure. Lors de l'année du décès de maman, les soeurs lui donnèrent les fleurs, des roses, qui avaient été les plus proches du St Sacrement pour mettre sur sa tombe."

" Fin de l'année scolaire, il y avait une exposition des travaux et ouvrages dans la salle de gymnastique.

On mettait des draps de lit bien repassés sur des tables pour mettre les effets. Les parents étaient invités à venir voir l'exposition et participer à une réunion.

La distribution des prix se faisait au Cercle. Le Comité scolaire était présent. Il y avait Mr le Curé, Mr le Docteur, Mr Malchair, Mr Deuse, Mr Nimal...

On faisait des saynettes, des chants à la Belgique avec des drapeaux tricolores. Ensuite, on distribuait les prix. C'étaient des gros livres cartonnés.

En deuxième année, j'ai eu les premiers prix de religion, calcul mental, calligraphie et ouvrage manuel.

En troisième année (3.8.1924), j'ai eu les premiers prix d'arithmétique et d'ouvrages. Les prix étaient signés par Soeur Marie-Lucie.

En quatrième année (27.7.1925), j'ai eu le premier prix d'arithmétique, signé par Soeur Jeanne de Chantal.

Pour mon Certificat d'études (22.7.1928), j'ai eu le prix spécial du Comité Scolaire de l'école libre de Cheratte N.D. ,section des filles, signé par Mr le Curé Baguette .

Mon frère Dédi a aussi reçu des prix.

En deuxième année (1920), il a reçu les premiers prix de dessin, de grammaire et d'analyse.

Le 27.7.1925, il a reçu le premier prix de cartographie, signé par Soeur Jeanne de Chantal.

A la même date, pour son certificat d'études, il a reçu le Prix spécial du Comité scolaire de l'Ecole paroissiale de Cheratte N.D., signé par le secrétaire Mr le curé Baguette et par le Président Mr Malchair.

A la fin, tous les enfants montaient sur la scène pour chanter la Brabançonne. Je me souviens qu'on m'avait mise derrière, car j'étais assez grande, et qu'on m'avait enveloppée dans le drapeau national. "

" Je me souviens d'une blague qu'on avait fait à la soeur de la cuisine ,à cause d'une camarade de classe, Alberte Michaux.
Sa maman, la soeur du vieux Mr Wilket, tenait une petite épicerie, dans la maison à côté de l'actuelle mutuelle. Madame Michaux avait l'habitude de donner, de temps en temps, une tablette de chocolat à la soeur de la cuisine, pour faire bien voir sa fille. Ce chocolat était ensuite redistribué aux enfants.
Une fois, on a remplacé la fameuse tablette par une plaquette de bois enveloppée de papier de chocolat, que Me Michaux offrit donc à la soeur."

Maria Ruwet

" Je suis née à Cheratte le 6.12.1921, rue de Visé, face à l'école communale actuelle. Mon papa était fromager. Je suis entrée à l'école gardienne à 2 ans et demi , puis à l'école primaire jusqu'à mon certificat d'études en fin de 6e primaire.
Je suis entrée ensuite, en 1933, aux Ursulines, comme pensionnaire, à Liège, pour y faire mes moyennes."

Maria se souvient :

" J'allais à l'école gardienne chez Soeur Joseph-Marie, une soeur à poigne, qui boitait. C'était Marie Beaumont, la fille du garde barrière, qui venait me chercher par la main, pour me conduire à l'école et me ramener.

Je suis restée 3 ans chez Soeur Joseph-Marie, avant de partir à la campagne, après les inondations de 1926, car les eaux avaient atteint près de 2m au rez-de-chaussée et la maison était restée très humide.
Mes parents ont voulu protéger ma santé et je suis revenue pour habiter dans la maison qu'ils ont achetée au Vinâve, où le pont de l'autoroute passe aujourd'hui."
" Lorsque je suis entrée en première année, c'était avec Melle Horion, une jeune institutrice de Cheratte Hauteurs, qui était très élégante et coquette. Elle portait souvent une belle robe fleurie. Elle entrera plus tard en religion sous le nom de Soeur Jeanne-Françoise.

Je suis restée avec elle en première et deuxième année. Dans ces années-là, les garçons étaient avec nous. Ensuite, ils sont partis à l'autre école, près de l'église."

"Je me souviens, en 1928, de l'arrivée des premiers polonais. Ils débarquaient du train à Cheratte, avec des bagages et des valises.
Les femmes avaient des robes et des tabliers noués derrière la taille. Elles portaient des fichus à pois sur la tête. Les familles étaient souvent pauvres. Presque tous les enfants habitaient la Cité, sauf quelques familles qui habitaient la maison près de la future Mutuelle (n° 92-94 rue de Visé actuelle)."

"En 3e et 4e année, j'étais avec Soeur Lucie, une petite religieuse très vive, qui parlait très vite et qu'on comprenait parfois difficilement.

Puis, en 5e et 6e année, c'était la petite Soeur Louise de Jésus, qui parlait un français très recherché, avec un fort accent. Nous apprenions à bien parler le français avec ces soeurs."

"Mon père, Joseph Ruwet, était président du Comité Scolaire, parrain, comme on disait. La marraine était Madame Gérard, la maman de Jean."

" Je prenais des cours de piano le jeudi après midi, pendant la demi-journée de congés. J'avais reçu l'autorisation de pouvoir passer la petite porte qui séparait les cours de l'école des Soeurs de celle de l'Internat.
Je passais parmi les garçons qui jouaient dans la cour, et je rentrais par la porte arrière du pensionnat. Par l'escalier, je rejoignais, au premier étage, les salles de pianos.

Il y en avait deux, vitrées à mi-hauteur, de façon à pouvoir surveiller facilement les élèves de l'internat qui apprenaient la musique avec d'autres soeurs. Mon professeur était Soeur Thérèse de St Joseph (Mertens Dorothée qui resta à Cheratte de 1913 à 1928 et de 1930 à 1937) . C'était une hollandaise ou une flamande."

" Après mes primaires, j'ai fait mes moyennes chez les Ursulines, comme interne, à Liège.

Ensuite, j'ai fait deux années pour obtenir le certificat de ménage puis quatre ans pour le diplôme de coupe à l'Institut Marie-Thérèse à Liège. J'avais 21 ans.

Je retournai à l'école des Soeurs de Cheratte, le 8.9.1942, comme professeur de coupe couture à l'école ménagère."

Otto Tognolli

" J'ai été parmi les tous premiers italiens à venir à Cheratte.

Mon père, Balthazar, était originaire de la province de Trente, alors partie de l'Empire Autrichien. Après la guerre 14-18, il revient des camps de prisonniers de Russie et nous rejoint en Allemagne, où j'étais né le 11.10.1913, à Welinghof.

Il vient chercher du travail en 1923 en Belgique, à Charleroi, où on demandait des ouvriers pour la mine. Avant la guerre, il allait vendre des objets de piété en France et en Belgique, et il parlait assez bien le français.
Les italiens qui partaient à cette époque, étaient des italiens du Nord. Ceux du Sud ne sont partis qu'après la guerre 40-45.

Mon père est alors arrivé en 1924 à Cheratte et il habitait dans des baraquements du charbonnage, rue Petite Route, face à la série de garages actuels. C'étaient des baraques où les mineurs célibataires habitaient ensemble. Ils se débrouillaient pour faire leurs repas eux-même.

Nous l'avons rejoint en 1924 et un peu plus tard, il a voulu acheter une maison au Sartay, où habite maintenant la famille Leclercq. L'acompte était versé qu'il recevait réponse pour entrer dans les nouvelles maisons de la Cité du Charbonnage en construction. Nous sommes ainsi entrés Avenue du Chemin de Fer n°9. La première famille à entrer à la Cité, c'était les Fabry, puis il y a eu une deuxième famille, puis nous.

La Cité, à l'époque, n'était construite que jusqu'à la Grand'Place. Il n'y avait pas de rues asphaltées, tout juste des chemins de terre où on avait de la boue jusqu'au-dessus des souliers.

Moi, je suis allé à l'école communale, j'ai fait ma 3e année, puis j'ai été travailler. On n'allait pas beaucoup à l'école ,en ces temps-là.

Ma cousine, Alfra Tognolli, est née à Bieno, le 6.10.1919. Elle était la fille du frère de mon père, Enrico. Elle est venue en Belgique en 1927, quelques années après nous.
Elle est allée à l'école des Soeurs. Ils habitaient Avenue du Chemin de Fer, 12 ou 13.
Après son mariage, elle a habité Grand'Place. Elle est retournée à Bieno où elle vit toujours. "

Veris Paoloni

" Je suis née à Ravi, en Toscane, le 1.11.1916.

Nous sommes partis d'Italie, car mon père avait des ennuis avec les facistes. Nous sommes d'abord venus à Charleroi, pendant plus ou moins deux ans, c'était en 1922.
Il y avait aussi ma soeur, Octavia et mon frère Catagne.

A Cheratte, nous sommes venus vers 1924. Nous avons fait connaissance avec les Tognolli, près desquels nous sommes allés habiter, dans la Cité. C'était Avenue de Wandre, n° 14. Mon père travaillait au charbonnage.

Je ne me rappelle pas avoir été à l'école en Italie. J'ai donc commencé mon école à Charleroi, puis, on a changé pour venir à Cheratte.

Je suis allée chez les Soeurs, pendant quelques années, jusqu'à 14 ans.

Je me rappelle peu de choses de cette époque, sauf que nous n'étions pas heureuses chez les Soeurs. On ne nous aimait pas. Nous étions les "étrangères" et on gênait les autres. Même les autres familles ne nous aimaient pas.

C'était comme avec les turcs aujourd'hui. Nous ne parlions pas le français, on ne nous comprenait pas, alors, on ne nous aimait pas.

Il y avait très peu d'italiens, à cette époque-là : il y avait les Tognolli, les Grotti, les Ribeccai et quelques "italiens" yougoslaves ou autrichiens, comme chez Zornick.

Il y avait beaucoup de polonais. Ils étaient gentils, mais les hommes étaient fort bagarreurs. Ils se disputaient souvent, assez violemment. Ils buvaient souvent. Les femmes étaient très gentilles. On se comprenait comme on pouvait.

Les Soeurs n'étaient pas gentilles avec nous; on dérangeait, puisqu'on ne comprenait rien. On était laissé de côté par les autres files et même par les Soeurs.

Ma mère travaillait aussi, car c'était la misère pour nous; mon père ne gagnait pas beaucoup au charbonnage.

A 14 ans, j'ai arrêté l'école. Il fallait s'occuper et apprendre un métier. Je suis allée chez Mr et Me Van Linthout, pour garder les enfants et apprendre la couture. J'ai plus gardé les enfants que je n'ai vu la machine à coudre.

Je suis alors allée ,à 15 ans, en service, à Wandre, jusqu'à 18 ans, année où je me suis mariée.

Mon mari était venu quelques années après nous à Cheratte. Il était d'un petit village de plus ou moins 100 habitants, où presque tout le monde s'appelait Anesi. Son prénom, c'était Romano. Il avait cinq années de plus que moi .Il est arrivé en Belgique vers l'âge de 18 ans.

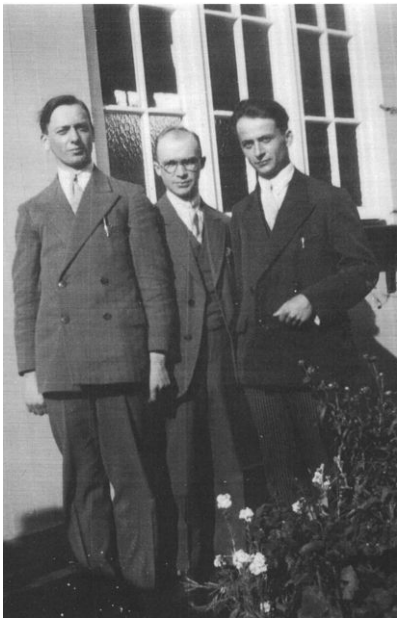
On n'avait rien pour se marier, une table, quelques chaises et un lit avec une armoire, c'était tout. Il travaillait au charbonnage aussi.

Cheratte, à ce temps-là était très différent de maintenant : on était plus attentifs les uns aux autres ; on se parlait, on s'aidait même si on n'avait pas grand'chose. Les gens étaient plus charitables. On se visitait, on allait parler avec les malades... On était plus proches des autres. "

Le neveu de Me Veris Paoloni (Guy, fils de Catagne) a fait partie du Pouvoir Organisateur de l'école Notre-Dame, dans les années 85/90 .
Sa fille, Michèle, est enseignante maternelle dans cette école, depuis les années 1990.

Chapitre. VI.
L'école des garçons et l'école des filles : 1928 - 1930

Engagement d'un instituteur pour les garçons : Georges Kariger



Les frères Kariger : Lucien à gauche et Georges à droite

Le nombre d'élèves garçons ne cessent d'augmenter et ce sont des garçons qui viennent, pour beaucoup, de familles étrangères travaillant à la mine.
Il n'en faut pas plus pour que le Comité Scolaire , responsable de l'école des Soeurs s'interrogent sur les problèmes que risque de causer cette situation nouvelle.

D'autre part, une augmentation globale aussi importante du nombre d'élèves, dans les locaux déjà agrandis au maximum en 1906, est difficilement conciliable avec de bonnes conditions d'enseignement.

Les classes sont surchargées, la grande salle, en cas de pluie pendant les récréations , ne suffit plus (il faut parfois scinder les heures de récréation) , la cour même de récréation est trop exigüe pour permettre aux enfants de jouer , surtout vu le nombre sans cesse croissant de garçons, plus remuants que des filles.

Première mesure prise : engagement d'un instituteur pour s'occuper des garçons. Un homme est sans doute plus indiqué pour diriger et encadrer des jeunes garçons. La discipline n'en sera que meilleure !

C'est Monsieur Georges Kariger, diplômé de l'école normale de Theux depuis le 30 juin 1926, qui est engagé. Il est né à Commanster (Beho) le 1er juillet 1907. Il a le diplôme d'instituteur primaire et a fait un intérim à Waimes (Malmédy) du 6 janvier au 31 mars 1928.

Entré en 1922 à l'école normale de Theux, parmi une classe de 45 élèves dont le papa de Melle Annie Ulrix, qui deviendra enseignante à Cheratte, dans la nouvelle école Notre Dame, il sort en 1926 dans une classe où il reste encore 30 élèves.

Le Directeur de l'école normale, Mr Lizin, convoque les élèves diplômés , pour leur demander de se placer sur une liste de candidats . Mr Kariger se voit aussi convoqué.

Il se rappelle : " J'entre chez le Directeur ,Mr Lizin, qui me demande si une place à Liège pourrait m'intéresser. Je lui répond d'abord :"non". Il me dit que si c'est non, il doit me biffer de la liste et que je ne serai jamais convoqué.
Alors, je lui dit de m'y laisser quant même, bien que je préférais une place dans les Ardennes.

C'est ainsi que je reçois, en 1928, une lettre mentionnant :"Il y a une place libre à Cheratte, près de Liège. Veuillez me contacter. Signé : Lizin."

Je regarde où est situé Cheratte sur le guide du chemin de fer et je vois que je devrai prendre le train de Vielsalm vers Liège, puis un autre train de Londoz à Cheratte.

J'obtiens un rendez-vous avec le curé de Cheratte, l'abbé Baguette, pour le lundi de Pâques 1928. Une place ne m'avait pas été proposée, d'ailleurs, pour Cheratte Hauteurs où on avait engagé quelqu'un de connaissance.
J'arrive chez l'abbé Baguette où se trouvait déjà une de ses connaissances, l'abbé Genten, professeur à Theux. L'abbé Genten mourra en captivité pendant la guerre 1940.

Après 1/2 h de discussion, et bien qu'une douzaine d'autres candidats s'étaient présentés avant moi, je sortais avec mon contrat signé en poche. Est-ce dû à l'influence de l'abbé Genten ? Je ne le saurai jamais. La gouvernante de l'abbé Baguette, Marguerite Castadot, m'assura qu'elle avait été très étonnée de me voir choisi si vite.

L'abbé Baguette me proposa de me trouver un logement dans une famille qui habitait la Cité du Charbonnage, la famille Fromont. Ceci fut refusé par la Direction du Charbonnage qui aurait voulu construire la nouvelle école des garçons sur le territoire de la Cité ,et en faire ainsi une école du charbonnage. Comme le curé avait refusé, je n'ai pu loger dans la Cité.

L'abbé Baguette voulait son école de garçons pour la paroisse. Avant d'en faire construire une nouvelle, puisqu'il n'avait pas l'argent, il me proposa de m'installer chez lui pour y loger et d'occuper une salle pour y faire l'école, derrière le presbytère, dans le local du patronage, près de la bibliothèque."

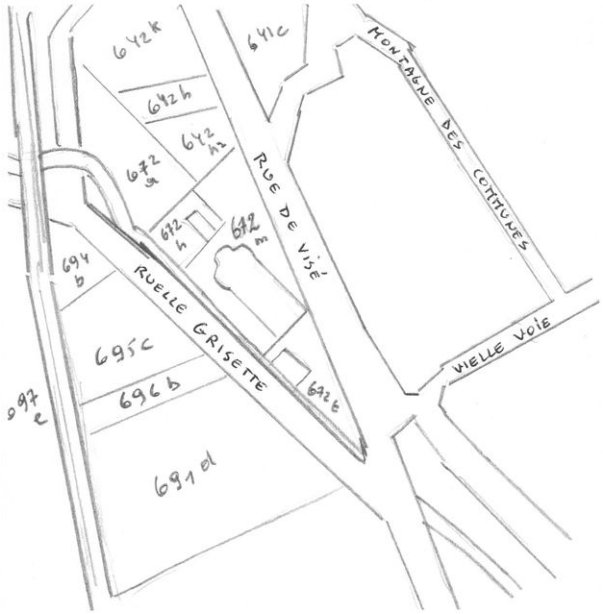
Mr Kariger entre donc à l'école des Soeurs le 17.4.1928, après les vacances de Pâques.

Il y restera jusqu'en septembre 1930, pour prendre la place d'instituteur en chef de l'Ecole Adoptable pour garçons de Cheratte Centre.

L'école des garçons déménage dans les locaux du presbytère

Le terrain derrière l'église

Le jardin du presbytère avait été offert à la Fabrique d'église, par la commune de Cheratte, par un acte du 2.5.1839.Ses limites étaient définies dans cet acte.
Nous reprenons cet acte au point 3.



Les limites du terrain de l'église avaient été définies par une délibération du Conseil Communal de Cheratte, en date du 30.3.1859.

" La clôture du jardin de la cure se trouve à l'extérieur du ruisseau longeant la propriété, délimitée par une haie, en suivant l'alignement de la maison communale, en laissant l'abreuvoir à la disposition des habitants et en nettoyant le ruisseau.
La propriété reste à la commune pour toute la rive gauche du ruisseau, ainsi que les arbres y plantés.
Si le chemin de fer passe dans l'abreuvoir, il faudra en refaire un autre.
Il n'y a pas de droits en dégâts d'eaux, même si ce sont des eaux usées par des usines le long du ruisseau. "

En avril 1893, le rachat d'une partie du jardin du presbytère était sollicité par Mr Henri Jacquet de Liège, pour la somme de 500 frs, soit 28,93 m2. Le Conseil de Fabrique émit des conditions : construire son mur dans l'axe de la haie et utiliser l'argent de la vente pour construire un mur d'enceinte de 18 m de long, au bord de la route Liège-Maestricht, ainsi que le long de la route du chemin de fer.

L'autorisation fut donnée par l'Evêché le 9.5.1894.
La Députation Permanente donna son accord final le 25.8.1894 .

L'échevin de Cheratte Jacques Herman se porta finalement acquéreur d'une partie du terrain , soit 14,87 m2 pour 81,19 frs/m2 .
Mr Jacquet accepta les 15,2 m2 restant.
Les conditions de vente étaient de hausser d'un mètre le mur le long du chemin de fer, d'achever la clôture du jardin, côté chemin de fer par un mur ou une haie d'épines vivantes, ce qui fut retenu. Un mur de séparation de 2m de haut devra être élevé entre le jardin du presbytère et le terrain de Mr Henri Jacquet.

L'acte fut passé par Maître Lecampe, notaire à Argenteau. Les plans furent dressés par Mr Pirlet de Liège. Le montant de la vente fut de 601,03 frs.

Le terrain derrière l'église subit encore plusieurs modifications au cours des années suivantes .

Le 19.11.1899, on examina la possibilité de couvrir le ruisseau entre le terrain de la Fabrique d'église et la Maison Communale, pour en faire un terrain à bâtir. Mr Charles, commissaire voyer établit les plans et le devis le 7.1.1900.
Le Conseil de Fabrique examine aussi la possibilité de construire des maisons ouvrières sur le terrain derrière l'église.

Le 7.7.1907, une expropriation du jardin du presbytère, pour 2 ares 85 ca, fut envisagée pour permettre un projet d'aménagement de la station de chemin de fer.

Le Conseil de Fabrique refusa, mais dut s'incliner le 1.12.1907.

Diverses indemnités furent versées au curé et au Conseil de Fabrique, dont 1012,50 frs pour la construction d'un mur de soutènement au niveau de la route et 756 frs pour la construction d'un mur de clôture sur le mur de soutènement (21 fr/m).

Le 21.2.1909, un échange de terrain avec la commune (accord du 4.7.1909), permet de clôturer l'avant de l'église nouvellement restaurée, par une emprise d'une parcelle de terrain communal, entre l'église et la Maison Communale, soit 12 m X 2,75m.

Une clôture en moellons, fer forgé et pierres de taille entourera deux petits jardinets, protégeant l'entrée de l'église des déprédations des enfants.

Le 1.4.1928, la Commune demande la cession d'une partie du terrain, pour faire une route entre la rue de Visé et la rue des Champs. Le 3.12.1928, l'échange de terrain est demandé, pour permettre la canalisation du ruisseau de Cheratte, permettant l'isolement de la maison communale.
Un passage fut aussi créé le long du ruisseau, qui fut canalisé, pour réaliser une route entre la rue de Visé et la rue des Champs. Ce passage fut porté à 10 m de large.

Le Conseil de Fabrique céda 228 m2 contre 48 m2 de terrain communal. Les dépenses furent prises en charge par la commune. Un accord est recherché au cours d'une réunion avec les autorités communales le 7.12.28.

Le 3.1.1929, l'accord est pris pour l'échange des terrains, la construction d'un mur et d'une clôture du terrain de la Fabrique d'église.

La cour longeant l'église sera remblayée à hauteur de la rue des Champs et l'excédent de terrain, près du pont, fera partie de la voirie vicinale, maintenu ainsi à l'abri des immondices et des décombres.
L'acte est passé devant le notaire Duchesne.

C'est sur ce terrain, dans cet état, que l'école des garçons s'installe en 1928. Les travaux communaux assureront aussi une meilleure protection de l'environnement des enfants en 1929.

Le petit bâtiment derrière l'église

Derrière l'église se trouve un petit bâtiment en briques.



Le 3.3.1895, le Conseil de Fabrique décide d'approprier ce petit bâtiment, situé dans la cour derrière le presbytère, pour en faire deux salles pour le presbytère et la paroisse.
Elles serviront de catéchisme et de patronage.

L'appropriation fut acceptée vu qu'il ne fallait aucune intervention pécunière, que ce bâtiment se trouvait dans un état délabré et qu'il nécessiterait des travaux de réparation considérables. L'appropriation serait un embellissement et une amélioration pour la Fabrique d'église.

C'est dans ce bâtiment que l'école des garçons s'installera.

En 1928, les garçons déménagent, avec leur nouvel instituteur, dans les locaux mis à leur disposition par Mr le Curé, derrière le presbytère.
Ces locaux servaient au patronage, pour moitié, et pour l'autre moitié, de bibliothèque paroissiale. Un grand volet séparait les deux locaux. A gauche, la bibliothèque, à droite l'école.
La bibliothèque sera plus tard transférée au Cercle, puis à l'école Notre Dame où elle disparaîtra.

Deux portes permettaient d'accéder à l'un ou à l'autre de ces locaux.
Ces locaux sont en briques et attenant à l'arrière du presbytère.

" Une petite porte de communication avec le presbytère me permettait d'aller chercher un seau d'eau chez Marguerite, pour que les élèves puissent se laver les mains après la récréation. Commentaire des gens : il veille à la propreté des enfants. Mais aussi : il ne leur fournit même pas un essuie. Comme quoi, une bonne action peut être bien ou mal perçue."

Une salle, éclairée par plusieurs fenêtres et chauffée par un poèle au charbon, est mise à la disposition du Comité Scolaire, pour accueillir les garçons .

"Le Comité Scolaire de l'époque était constitué de Mr l'abbé Baguette , qui n'était pas Président, mais qui avait le véritable pouvoir, de Mr Gaspard Malchair, l'armurier , de Mr Montrieux (le papa de Noël) et de quelques autres anciens de la paroisse."

Cette salle mesure 6 m X 3m et est équipée de mobilier transféré de l'école des Soeurs.

" Tout le matériel avait été amené de l'école des Soeurs. J'ai pu quant même avoir un nouveau tableau et une estrade que Mr Deby, menuisier, m'a fait. A ce temps-là, l'instituteur devait être plus haut, sur une estrade."

La classe peut accueillir des garçons de l'école primaire, ceux de l'école gardienne restant à l'école des Soeurs. Les premiers garçons à fréquenter cette nouvelle classe seront les garçons de 4e - 5e et 6e année. Les trois premières années garçons resteront encore à l'école des Soeurs.

Une cour s'ouvre sur le devant de l'école (cour du patronage) , bordée à l'ouest ,le long de la ruelle Grisette (future rue Joseph Lhoest) qui mène à la rue des Champs (future rue P.Andrien) , par le ruisseau du charbonnage .
" Le ruisseau était à ciel ouvert et clôturait la cour. Il était bordé de taillis et les élèves ne pouvaient mal de s'y aventurer. Le ruisseau drainait les eaux du charbonnage , passait le chemin de fer et traversait l'actuelle cour de l'école Notre Dame pour longer la maison que j'habite avant de se jeter dans la Meuse.

La cour était en terre battue, avec un cerisier au milieu. Pour la première Pentecôte, j'ai pu y couper les cerises. "

Une partie de cette cour sera cédée à la commune, en 1929 , pour établir une route vers la rue des Champs.

La commune construira, à ses frais, un mur de clôture avec porte cochère. L'est de la cour est fermé par le mur de l'église et une barrière qui mène au jardin du presbytère. Cette cour se termine, vers le sud, en pointe, qui donne sur la place du village et l'ancienne maison communale. Il n'y avait pas de préau devant l'école.

La toiture de la salle est en tuiles.

L'école ouvre donc le 17.4.1928, avec 25 garçons, qui restent inscrits sur les registres de l'école des Soeurs. Ces classes sont donc considérées comme faisant partie intégrante de l'école des Soeurs et subsidiées comme telles.

"J'habite chez Mr l'abbé Baguette et c'est Marguerite qui s'occupe de mon linge et de me monter l'eau pour ma toilette. Je prends mes repas avec l'abbé Leclercq, chez lui où je passe assez régulièrement mes soirées.
Celui-ci me propose de m'occuper du patronage des garçons, ce que me déconseillera l'abbé Baguette :"Tu as déjà les enfants pendant toute la semaine, il ne serait pas bon que tu t'en occupes aussi le dimanche".

"Comme j'étais assez seul pendant la semaine, j'avais demandé à Mr le Curé Baguette, qui je pouvais fréquenter.
Il me dit :"Tu peux fréquenter les fils Rissack, ce sont des gens admirables, mais pas toujours aimables." C'est vrai qu'ils furent admirables. Quand on pense à tout ce qu'a fait Théo pour la paroisse; mais ils avaient un caractère..."

Mais ces locaux d'école seront provisoires.

Les intentions des membres du nouveau Comité Scolaire, élargi et très actif, est de construire au plus vite de nouveaux locaux capables d'accueillir, de façon moderne, les nombreux garçons qui ne manqueront pas de venir s'inscrire .

A l'occasion de la fête paroissiale, le vicaire Leclercq organise une fancy fair ,dans la cour du patronage, pour récolter des fonds pour le Comité Scolaire . Il récolte 9050 frs de bénéfices.

"Le vicaire Leclercq, très actif, toujours de bonne humeur et qui tenait des pigeons, habitait la maison du vicaire, près du Cercle. Il créa un comité de jeunes , à côté du Comité Scolaire, pour s'occuper d'une fancy fair. Parmi ces plus jeunes, il y avait Mr Ruwet, Mr Beaumont, Mr Gérard et d'autres encore. "

Monsieur Jean Gérard, fils de Gérard Gérad, se souvient :

" Mon père et Mr Beaumont étaient les deux chevilles ouvrières du Comité Scolaire. Mon père, comme Président, était plutôt l'ami de tous que le "directeur".

Lorsqu'on parla de construire de nouvelles écoles pour les garçons, il alla trouver le curé, avec Mr Beaumont, et ils lui proposèrent de faire une belle fancy fair, à l'occasion de la fête du village .



Le Vicaire Leclercq était partie prenante du projet. Le curé se montra très intéressé de cette proposition et l'accepta. On pourrait ainsi récolter de l'argent pour construire les écoles.
Mon père lui demanda une somme de 7/8.000 frs pour acheter ce qu'il fallait pour lancer la fancy fair : construire des loges, acheter des lots de tombola... Là, le curé n'était plus d'accord. " Pas question, dit-il, de sortir un franc. "

Monsieur Beaumont dit au curé qu'il mettait sa maison en garantie, pour cet argent, et le curé , alors, accepta.
Ce que Mr Beaumont ne lui dit pas, c'est qu'il habitait en réalité une maison qui appartenait au charbonnage !

Des loges furent construites, avec l'aide logistique du charbonnage. Mr le Directeur Berthus accepta que mon père et Mr Beaumont, employé au charbonnage, rédigent les plans des loges. Du matériel fut prêté - matériel électrique... - pour que les loges puissent fonctionner.
Pendant plus de trois mois, beaucoup de Cherattois travaillèrent dur pour organiser la fancy fair. Parmi eux, beaucoup de polonais. On pouvait leur demander beaucoup et ils étaient toujours d'accord de collaborer très gentiment.

La Fancy Fair fut un succès et les années suivantes, on remit cela.



Un mois avant la fancy fair, on se réunissait et on commençait à repeindre ce qui devait l'être , à réparer ce qui n'allait plus, à installer et monter les loges et tout ce qui allait avec.

Il y avait beaucoup de monde pour travailler. Je me rappelle d'un jour où je vis un petit groupe qui discutait dans le jardin du presbytère. Leur demandant ce qu'ils faisaient, ils me dirent qu'ils allaient faire une réunion pour réfléchir. Lorsque je les invitai à venir travailler avec nous, ils me répondirent qu'eux étaient des "intellectuels" . Et moi, alors, je suis bien pharmacien , leur répondis-je. Allez, tous au travail !!!

A la fancy fair, il y avait un grand bar, tenu par ma femme et Mr Cox, le tailleur. Un autre bar, plus petit, était situé dans la classe de l'école, près de la bibliothèque. Les bars étaient toujours bien remplis et les recettes étaient bonnes.

Il y avait aussi des jeux : roue de la fortune, tombolas, tir, jeux de massacre...
Je me rappelle d'un jeux, qu'on faisait sous le cerisier. Un lapin était suspendu à une corde. On le laissait descendre à terre, et il allait une case parmi une dizaine, sur lesquelles les joueurs pariaient. Celui qui avait joué la bonne case, celle où le lapin entrait, avait gagné.

Une grande loge comportait de nombreux lots, souvent très beaux, que l'on pouvait gagner en achetant des billets. Cette loge était en fer, très lourde et demandait beaucoup de temps pour la monter. Mais elle rapportait beaucoup aussi.

On faisait aussi des frites . Ce qui accompagnait ces frites, - sauces, moutarde, cornichons...- , nous allions l'acheter chez un marchand de Cheratte. On essayait de faire vivre tous les commerçants du village. Ce marchand, un grand socialiste pourtant, venait jouer à notre loge, pour nous remercier de le faire vendre. C'était ainsi que ça allait, et tout le monde était content .

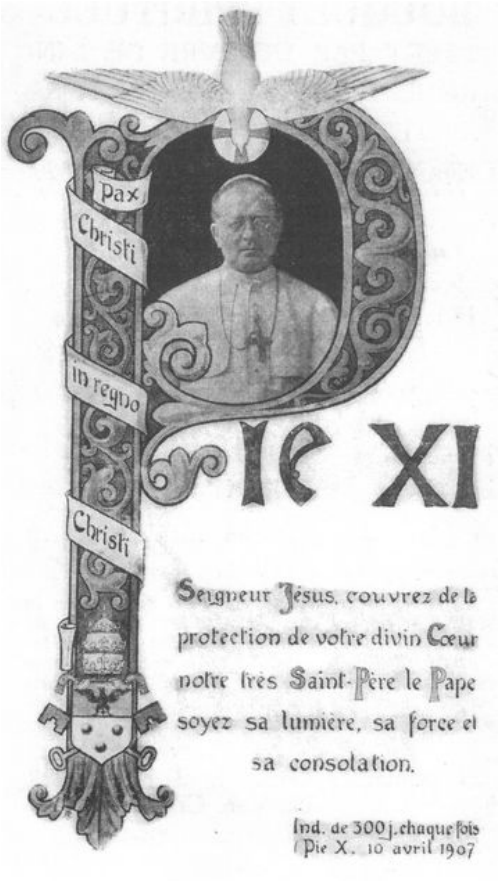
Il fallait que les activités de la Fancy fair soient bien attractives, car on avait une sacrée concurrence avec la guinguette communale, installée derrière la Populaire, ce qui est le magasin Fissette actuel. Mais cela marchait bien pour eux aussi, alors on était tous contents.

Il y avait parfois du "tirage" avec les enseignants, qui ne comprenaient pas toujours que c'était pour permettre à l'école de vivre, qu'on organisait la fancy-fair. Certains étaient peu enthousiastes à venir y travailler, en dehors des heures de classe.

La Fancy Fair à la fête de Cheratte était certainement une des plus belles attractions dans la région, car on venait des villages voisins pour y participer. Maintenant encore, bien des aînés reparlent de cette époque et de la Fancy Fair. "

C'est compter sans la nouvelle "guerre scolaire" qui flambe en 1929. La lutte est de plus en plus vive. Des fonds sont récoltés pour construction de la nouvelle école des garçons qui déplaît au pouvoir socialiste en place.

Des ventes d'images de Pie XI sont organisées pour récolter des fonds, aux diverses manifestations de l'année : Rerum Novarum, Lorette, Congrès Eucharistique, ainsi que dans les paroisses voisines.



Vente d’images pieuses pour la construction des nouvelles écoles des garçons

Construction de la nouvelle école des garçons

Le terrain

L'intention du curé Baguette est de construire une école en dur, sur le terrain derrière l'église, le jardin du presbytère.
Ce terrain appartient à la Fabrique d'Eglise de Cheratte Notre Dame.

Il est cadastré 672 n, comprend le presbytère et le jardin. Le bâtiment de l'église est situé sur un terrain cadastré 672 m.

L'acte de donation du terrain par la commune de Cheratte, à la Fabrique d'Eglise Notre Dame a été passé devant Maître Alexis Emmanuel Grégoire, notaire résident à Dalhem, en présence de deux témoins, le 2.5.1839. Enregistré à Visé le 4.5.1839.
Le Conseil communal en avait décidé ainsi en sa séance du 7.1.1839.

Ont comparu : Monsieur Pierre Joseph Dupont, Bourgmestre, Monsieur Jean-Pierre Doutrewe, Cultivateur, Monsieur Joseph Lehane, négociant, tous deux Echevins de la Commune de Cheratte ; tous trois demeurant dans la commune de Cheratte.
L'autorisation de la Députation permanente a été demandée et accordée au Conseil Provincial de Liège du 9.4.1839.

Les comparants ont fait donation à titre gratuit à la Fabrique de l'église de Cheratte, représentée par Mrs Pierre Charles Salpetier et Louis Grégoire, cultivateurs, Frédérick Maréchal et Gilles Mariette, platineurs, demeurants à Cheratte , Président et Conseillers de la Fabrique.

La donation porte sur un terrain vague ou pâture de 31 ares 83 ca, situé au lieu dit "Le Vieux Thiers de Cheratte" et un jardin de 4 a 17 ca, situé à Basse Cheratte, parcelles contigües, tenant du levant à des chemins, du midi à l'église et à une place, et du couchant au ruisseau dit canal.

Ces immeubles sont destinés pour servir d'emplacement au nouveau presbytère et de jardin au desservant, d'une évaluation de 508 frs.

Pour, par le donataire, faire, jouir et disposer comme de choses lui appartenant en toute propriété après que approbation de la Députation, sans pouvoir les clore qu'après que les limites en auront été tracées par l'Administration Communale...

Cette donation est faite pour ces raisons et parce qu'au surplus telle est la nécessité et la volonté de la Commune, et à charge pour le donataire de payer les frais et loyaux coûts des présentes.

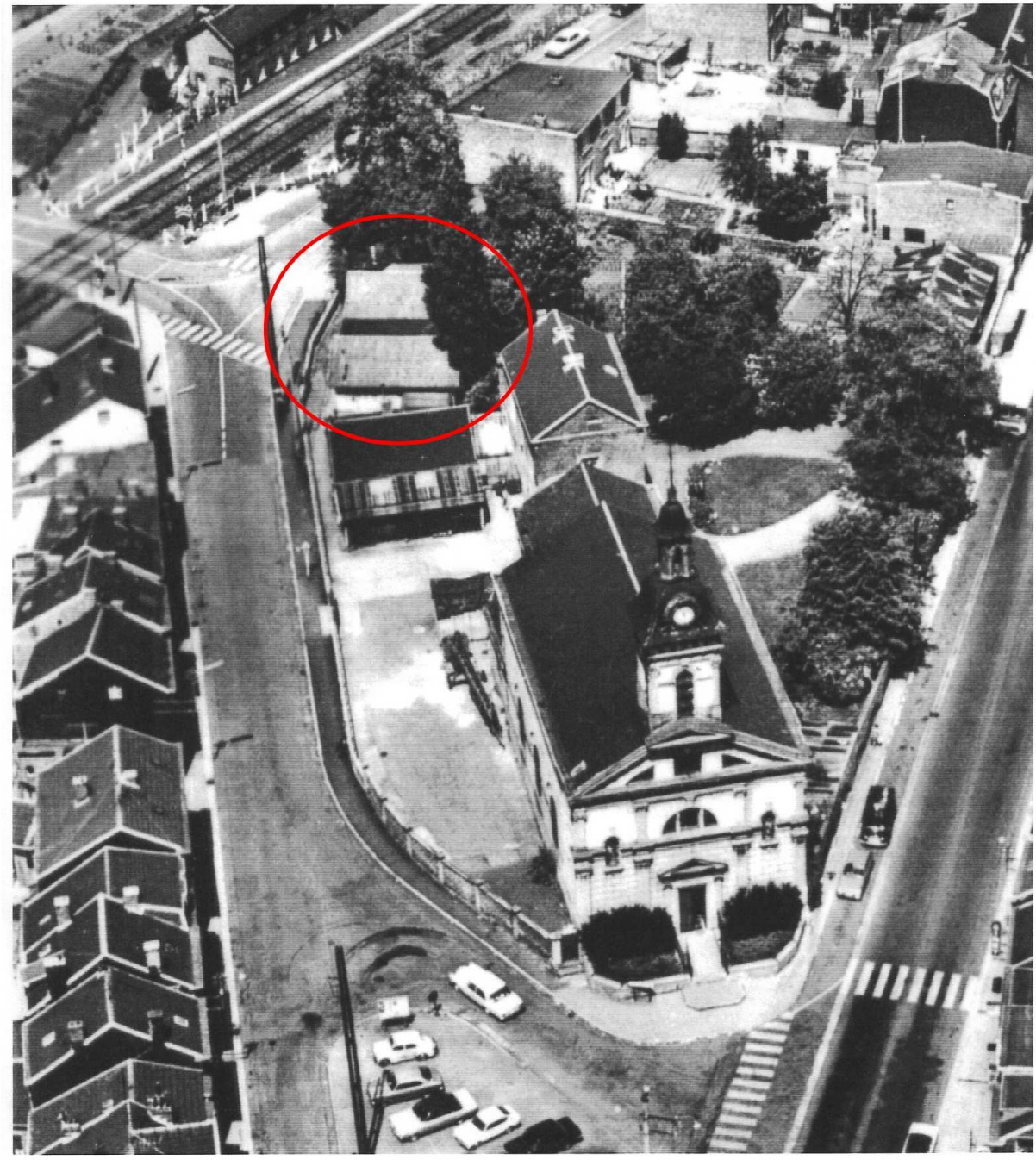
L'histoire de ce terrain fait partie du point 2 a.

La construction

En 1930, on peut enfin réunir la somme nécessaire pour débuter les travaux.
Le curé Baguette doit renoncer à construire en dur, car il ne peut construire sur le terrain d'autrui. L'école et la Fabrique d'Eglise sont deux choses bien différentes.
Il devra donc se contenter de "construction provisoire" .

On construira deux bâtiments en bois, avec revêtement intérieur d'insulite. On achètera du matériel scolaire neuf et moderne pour les élèves.

Les nouvelles écoles en bois, derrière le presbytère



L'arrière du jardin du presbytère est remblayé par la firme Decauville avec du schiste du charbonnage et les travaux de construction sont confiés à la firme Hallet et Poisman à Liège.

" Les deux bâtiments sont séparés par un espace de près de deux mètres. Au centre s'élève un mat, pour hisser un drapeau lors des fêtes et manifestations. Chaque bâtiment accueille une classe et a sa porte indépendante. La classe mesure 8 X 6 m. Dans le fonds de la classe se trouve un porte manteau sur pieds.

J'ai repris le tableau et l'estrade et nous avons pu acheter des nouveaux bancs, qui furent fabriqués à l'école St Laurent à Liège.

L'abbé Baguette avait récolté, pour construire les écoles, plus de 400.000 frs. Il en utilisa à peine 200.000 frs et mit le reste en dépôt à l'Evêché de Liège.

C'est son successeur, le curé Lambrichts qui utilisa cette somme, pendant la guerre, pour permettre à la paroisse et aux écoles de pouvoir continuer à subsister décemment."

La bénédiction des locaux se fait en septembre et la rentrée, le 9.9.1930, accueille 53 garçons dans les deux classes de la nouvelle école.

Un instituteur supplémentaire est engagé en octobre 1930, Monsieur Lucien Kariger, frère de Georges.

" Lucien est né le 7.12.1909 à Commanster . Il a fait, comme moi, l'école normale de Theux. Il terminait son service militaire à la Citadelle. Lorsqu'il a fallu un instituteur de plus, l'abbé Baguette m'a simplement dit de prendre mon frère. C'est ainsi qu'il est venu à Cheratte.
Après le départ de Mr le curé Baguette, j'ai dû chercher un logement. Il y avait une partie de maison libre au n° 31 de la Place de l'Eglise, dans la maison des Germeau. Nous avons loué donc la moitié de la maison. Plus tard, ma soeur Emilie est venue nous rejoindre pour faire notre ménage. C'est là qu'elle a rencontré notre voisin, le fils Cox, qui deviendra son mari."

" Avant de quitter Cheratte, le curé Baguette m'a fait venir chez lui. Il m'a dit :"Voilà, Georges, je m'en vais. Je deviens Doyen de Glons. Avant de partir, je veux que tu sois nommé Chef d'école . Or, je n'avais que 4 ans d'ancienneté et il en fallait 5 au moins.
Le curé Baguette est allé à l'Evêché ; il leur a dit :"Vous le nommerez quant même" et il est revenu avec, en mains, ma nomination de Chef d'école. C'était vraiment un grand homme.

Un des cadeaux qu'il a reçu, à son départ, une belle statue du Christ Roi, il l'a emportée avec lui à Glons. Lorsqu'il est décédé, ses neveux, qui en avaient hérité, sont venu me l'apporter. Il avait spécifié que c'était pour moi. Elle est maintenant à l'école Notre Dame."

"J'avais peu de contacts avec les Soeurs de l'Institut, un peu avec Soeur Louise de Jésus, Chef d'école de l'école des filles.
On se voyait parfois. Notamment il faut savoir que les conférences des écoles des filles et des garçons se donnaient séparément.
Mon père m'avait d'ailleurs conseillé, lui dont un de ses amis, chef d'école, avait une école de Soeurs pour filles dans son village :"Sois bien avec, mais de loin" .

Ce n'est qu'après la réunion des deux écoles dans les nouveaux locaux que j'ai eu plus de contacts avec l'école des filles, mais c'était déjà Claudine Orbans qui était chef d'école."

" Un de mes premiers élèves, Pierre Moisse, peu habitué sans doute à une discipline masculine, demanda à sa mère au retour de l'école :"Je veux retourner chez Ma Soeur".

Les cours commençaient à 8.1/2h jusque 12h. puis reprenaient à 13.30h jusque 15.30h.

Les deux classes étaient partagées, entre mon frère et moi, en fonction du nombre d'élèves. J'avais par exemple 1ere et 2e année, s'ils étaient plus nombreux, et lui avait 3e, 4e, 5e et 6e .

Le nombre le plus élevé d'élèves a été de 72. Lucien en avait 30 et moi 42."

" Je cultivais un petit jardin à l'endroit où s'élève maintenant la Vierge de Banneux, un peu derrière. Un jour, une fraise disparut. J'ai surveillé et attrapé le maraudeur.

Une autre fois, j'avais laissé un franc sur mon bureau. Il avait aussi disparu. Mes premiers soupçons, comme quoi on peut parfois soupçonner à tort, se portèrent sur un des enfants de Madame Klippert, qui venait nettoyer l'école le jeudi après midi.
Comme j'avais eu son fils Jean à l'école, je lui demandai de faire venir, à tour de rôle un frère puis l'autre, pour accompagner leur maman. Et je mis un autre franc sur le bureau. Après le passage du premier frère, le franc était toujours là. Mais aussi après le passage du deuxième frère.

Je remarquai cependant des traces de pas, des souliers aux semelles gaufrées, sur l'appui de fenêtre arrière, sur un banc et à terre.
Le lendemain, je vérifiai les semelles des élèves et tombai, sans difficulté, sur le vrai coupable. Celui-ci avoua et me rendit ce qu'il m'avait dérobé, dont des choses que je n'avais même pas remarquées.
Il m'avoua qu'il profitait des jours où Me Klippert oubliait de fermer la fenêtre, après avoir balayé , pour s'introduire dans la classe.

Comme quoi, il ne faut jamais soupçonner sans preuves."

Ces locaux , après le déménagement des classes de l'école des garçons en 1958, furent utilisés par la gymnastique "Le Blé Qui Lève" . La Société de Gymnastique avait espéré pouvoir construire une salle sur le terrain de la nouvelle école Notre-Dame, en remerciement de tous les efforts consentis par ses membres pour les collectes et la construction ds nouvelles écoles. Cela fut refusé par le Comité Scolaire.

Mr Mordant les réunit en une grande salle en couvrant le passage entre deux. Utilisés ensuite par le Patro, ils seront détruits, après un début d'incendie, en 1985.

Les premiers élèves

Le registre de l'Ecole Subsidiée pour Garçons, détachée de l'école des Soeurs, dirigée par Mr Georges Kariger, commence le 9.9.1930.

L'école fait partie de l'Inspection principale de Waremme, canton scolaire de Dalhem, commune de Cheratte.

Le premier élève inscrit à l'école des garçons est André BOS, né en Pologne le 18.3.1918, fils de Jean, ouvrier mineur, habitant Avenue de Wandre,15. Il entre en division supérieure (il a 12 ans) et quittera l'école le 15.12.1931.

Sont présents le 9.9.1930 : en division inférieure : 21 garçons
moyenne : 21 garçons
supérieure: 11 garçons.

8 garçons rejoindront l'école en cours d'année : 7 en division inférieure et 1 en division supérieure.
11 garçons quitteront l'école en cours d'année : 4 en division inférieure, 3 en division moyenne et 4 en division supérieure.

63 garçons auront donc fréquenté l'école des garçons pendant l'année scolaire 1930/1.

Nous reprenons les noms de ces élèves :

Division inférieure

- Barski Zygmond , né 24.7.1923, fils de Bronislaw, mineur, Avenue de la Meuse,3.
- Barski Joseph, né 22.12.1924, idem
- Berguiz Cletko, né 12.7.1924, fils de Floriano, mineur, Rue Tilleuls,10
- Courtois Toussaint, né 22.3.1924, fils de Toussaint, mineur, Grand Place,10
- Czaykowski Joseph, né 28.12.23, fils de Joseph, mineur, Rue de Meuse ,4
- Deuse François, né 28.9.1924, fils de Jacques, employé, Sartay, 15
- Dejardin Toussaint, né 22.12.1923, fils de Elisa, Petite Route, 2
- Fançon Henri, né 18.10.1923, fils de Alphonse, ajusteur, Rue de Visé, 113
- Godin Joseph, né 26.2.1924, fils de Jean, mineur, Avenue de Visé, 32
- Hinand François, né 13.11.1923,fils de Arnold, mineur, Avenue de Visé,8
- Kowalski Bruneslaw, né 3.8.1921, fils Wajciek, mineur, Rue du Port,12
- Lhoest Armand, né 21.6.1924, fils de Jean, mineur, Avenue de Wandre ,12
- Machiels Hubert, né 5.3.1921, fils de Hubert, mineur, Avenue de Visé, 39
- Magott Félix, né 23.4.1923, fils de Konrad, mineur, Avenue de Wandre,31
- Molemans Pierre, né 27.2.1924, fils de Jean, mineur, Rue du Port, 15
- Paniedziatek Jean, né 27.12.1925, fils de Joseph, mineur, Avenue de Visé,1
- Paniedziatek Joseph, né 9.3.1923, idem
- Skarupski Pierre, né 22.3.1922, fils de Pierre, mineur, Grand Place, 8
- Heidendael Jacques, né 1.6.1923, fils de Vve Longle, couturière, Rue de Visé, 4
- Thinus Jacques, né 20.5.1923, fils de Thunius, rentier, Argenteau
- Vitrowski Eduard, né 4.11.1921, fils d'Antoins, mineur, Avenue de Visé, 40
- Scuvé Raoul, né 6.9.1923, fils d'André, hôtelier, Herstal, entré le 10.2.1931
- Dickensheid Robert, né 23.2.1920,fils de Alphone, mineur, entré 16.3.1931
- Wladyslaw Wojciak, né 27.10.1922, fils de François, mineur,Avenue de Visé,2
  entré le 3.3.1931
- Vankeukelein , né 13.2.1922, fils de Joseph,mineur, Avenue Chemin de Fer, 25
  entré le 18.5.1931
- Kusza Franciszek, né 28.9.1919, fils de Léon, mineur, Grand Place, 24
- Kusza Waclaw, né 28.6.1920, idem
- Kusza Antoine, né 4.10.1923, idem, entrés le 18.5.1931; en moyenne septembre 32.

Division moyenne

- Czaykows Kita, né 19.9.1918, fils de Joseph, mineur, Rue de Meuse,4
- Fabry Edmond, né 19.3.1922, fils de Edouard, employé, Place Capier,1
- Fançon Alexis, né 17.2.1922, fils de Alphonse, ajusteur, Rue de Visé, 113
- Fraikin Servais, né 24.9.1922, fils de Nestor, armurier, Entre les Maisons, 43
- Gemtiki Stoubau, né 29.8.1920, fils de Wajciek, mineur, Grand Place,8
- Gérard Jean, né 18.7.1921, fils de Gérard, machiniste, Avenue de Visé, 10
- Godin Jean, né 16.5.1921, fils de Jean, mineur, Avenue de Visé, 32
- Klinek Jean, né 29.1.1921, fils de Gaspard, mineur, Avenue de Visé, 30
- Locatelli Joseph, né 8.9.1922, fils de Nicolas, mineur, Avenue Chemin de Fer, 36
- Mentek Henon, né 10.1.1921, fils de Joseph, mineur, Rue de la Cité, 6
- Mentek Kajan, né 1.3.1919, idem
- Meyers Jean, né 8.5.1922, fils de Jean Hubert, musicien, Rue de Visé, 53
- Rikir Dieudonné, né 19.12.1920, fils de Henri, ajusteur, Voie Mélard, 9
- Rikir Lambert, né 19.12.1920, idem
- Ruet Jacques, né 21.10.1918, fils de Marie, ménagère Argenteau
- Skivée Jean, né 31.7.1920, fils de Jean, mineur, Avenue de Wandre,19
- Skarupski Edmond, né 20.3.1920, fils de Pierre, mineur, Grand Place,8
- Szyka Stanislas, né 23.10.1920, fils de Valenty, mineur, Avenue de Wandre, 5
- Szewzyk Edmond, né 8.5.1922, fils de Franciszek, mineur, Avenue de Visé, 41
- Vaessen Barthélémy, né 14.3.1921, fils de Hubert, ouvrier charbonnage, Rue de Visé, 85
- Zornik Louis, né 31.7.1922, fils de Louis, mineur, Avenue de Visé, 23.

Division supérieure

- Bos André, né 18.3.1918, fils de Jean, mineur, Avenue de Wandre, 15
- Gilliquet Lambert, né 20.6.1920, fils de Victor, mécanicien, Rue de Visé, 150
- Godin Henri, né 3.11.1918, fils de Jean, mineur, Avenue de Visé, 32
- Knops André, né 25.11.1916, fils de Joseph, boucher, Rue de Visé
- Lemaire Nicolas, né 10.9.1919, fils de Pierre, mineur,Vieille Voie 13
- Lehaen Gaston, né 6.12.1919, fils de Laurent, mineur, Rue de Visé, 16
- Moisse Pierre, né 15.9.1919, fils de Joseph, employé chemin de fer, Risack,5
- Saint Remy Albert, né 9.8.1918, fils de Donné, ouvrier charbonnage, Entre les Maisons, 8
- Skarupski Aloïs, né 7.11.1918, fils de Pierre, mineur, Grand Place, 8
- Verbert Louis, né 30.6.1920, fils de Louis, surveillant, Rue du Curé, 16
- Weickmann An, né 17.1.1918, fils de Henri, mineur, Rue des Tilleuls, 5
- Loosen Jean, né 14.3.1920, fils d'Armand, mineur, Avenue de Visé, 5.

Témoignages d'anciens élèves

Pierre Moisse

" Je suis né le 18.2.1919 à Cheratte. Nous habitions rue Rissack, 5.

J'ai fait mes gardiennes avec Soeur Marie-Joseph, une grande et forte femme, qui boitait.

Je me souviens d'une petite fille, Zélie Balet, qui ne savait pas parler en entrant à l'école. Soeur Marie-Joseph l'a prise avec beaucoup de patience et lui a appris à parler, à commencer à écrire et lire. Elle était d'une très grande patience et d'une grande gentillesse. Les parents de Zélie habitaient dans la maison Malchair, où on a fait la mutuelle. Ses grands parents étaient des Haid.

Ensuite, je suis entré à l'école primaire, où j'ai fait ma 1ere et 2e année avec Melle Horion, qui n'était pas encore soeur. Elle était très douce et gentille. Je me souviens encore d'un chant qu'elle aimait à nous faire chanter : " Yvonnet, gentillet, s'en va le coeur content..." Son papa habitait Cheratte Hauteurs et y distribuait les journaux.

Maman venait nous conduire et nous chercher tous les jours à l'école.

Ma 3e année, je l'ai commencée avec Soeur Lucie, qui nous a dit, un peu avant Pâques :"Vous allez avoir une grande surprise, vous autres."

La surprise, c'était l'arrivée de Mr Kariger, qui ouvrait l'école des garçons derrière le presbytère. Je ne sais pas pourquoi il a commencé à Pâques, peut-être devait-il terminer son temps de soldat ! J'avais donc 9 ans lorsque j'ai connu Mr Kariger. C'était en 1928.

Je n'ai donc pas été à l'école avec Soeur Louise qui donnait 5e et 6e année; j'avais peur de cette soeur-là.

On est donc rentré après Pâques dans l'école des garçons. C'était un bâtiment en briques, divisé en deux par un volet. Il y avait deux portes à deux battants. Le bâtiment était chauffé avec un poêle au charbon .

Il y avait, pour la classe, deux fenêtres, une qui donnait sur l'arrière du presbytère, à droite en entrant, et l'autre qui donnait sur le jardin, au milieu du mur du fond.
Le tableau était contre le volet et les élèves, une trentaine, lui faisait face. Il y avait même un élève hollandais, un neveu de Me Gertrude, qui nettoyait l'église. Mr Kariger donnait toutes les années.

Je me souviens qu'un hiver, il avait fort neigé. On avait fait une glissade dans la cour de l'école et Mr Kariger est venu, en sabots, glisser avec nous. Pendant les récréations, il ne restait pas assis, comme les instituteurs aujourd'hui, il marchait dans la cour pour surveiller les élèves.

Après l'école, je ne jouais jamais sur la rue; nous avions chacun notre travail à faire à la maison.

J'ai fait ma 5e et 6e année dans la nouvelle école. Elle était faite en planches, au meilleur marché. Il y avait deux classes, séparées. Elles avaient chacune une porte, sur le devant du bâtiment, vers l'intérieur, et une fenêtre qui donnait aussi devant.

J'étais assis à la dernière rangée, puisque j'étais le plus grand. J'étais juste devant l'armoire du fond de la classe. A côté, il y avait Nicolas Lemaire, qui est mort à 16 ans.
Il y avait encore Edmond Fabry, qui habitait la 1ere maison de l'avenue du Chemin de Fer dans la Cité.

Quand on mangeait des noix, on mettait les coquilles dans nos cassettes.

Au fond de la classe, de l'autre côté, il y avait un poêle au charbon. On ne se tracassait pas pour le charbon. On en amenait une charrette du charbonnage, que Mr Berthus, le directeur, nous envoyait. C'était pareil pour l'église et les autres écoles. Et c'était toujours bon ainsi. Le charbonnage n'y perdait de toute façon pas. Mr Berthus n'était pas sur ça.

Je me rappelle qu'il manquait, à l'église, des bacs pour y mettre les bougies. C'est Martin Scaff qui les a fait au charbonnage. C'était lui aussi qui montait le grand reposoir dans la Cité.

A la fin de ma 6e année, j'ai fait le concours provincial avec Mr Kariger à Wandre, à la Source.

Quand j'ai fait ma confirmation, c'était Mr Kariger mon parrain. Il avait invité ses filleuls pour manger au Cercle à Wandre.

Au mois de janvier 34, j'avais presque 15 ans. J'ai dit à mon père, qui travaillait au chemin de fer, que je ne voulais plus aller à l'école. J'attendais à ce qu'il se fâche. Il m'a simplement dit :"C'est bien, tu iras travailler." J'ai alors répondu :"ça va".

Pendant l'école, Mr Kariger envoyait des élèves pour les enterrements : 3 si c'était à 9.30h et 4 pour les grands enterrements à 10h.

Les 1ers vendredis du mois, je n'allais pas à l'école. Avec le vicaire Willems, on allait porter la communion à tous les malades, à travers tout le village.

Le dimanche de la fête, j'allais porter la chape au couvent, car le curé Lambrichts aimait à mettre la chape pour rentrer à l'église. J'y allais tôt le matin, ensuite, je déjeunais, puis j'allais à l'église pour préparer les acolytes. On en a eu jusqu'à 50 dans la procession. On allait même à l'école communale pour en demander, et il y en a qui venaient.

Les Soeurs gardaient les pensionnaires pour la procession. Elles faisaient aussi le rosaire, c'était un beau groupe. Après la procession, les pensionnaires avaient les grandes vacances.
Je suis allé une fois servir la messe au couvent, une messe de minuit. C'est une des plus belles messes que j'ai vue. Toutes les soeurs chantaient de si beaux chants; c'était vraiment très beau.

Un dimanche, je suis parti de chez moi pour servir la première messe le matin. Je suis rentré chez moi à 10h du soir. J'avais déjeuné, dîné et soupé chez le curé Lambrichts. Lui, c'était un joyeux. Je me rappelle que plus tard, alors que ma femme attendait Chantal, nous dansions à la fancy-fair. Il est venu vers nous et m'a dit :"Attention, elle va venir hors !"

A la Fancy-fair, on faisait les comiques à travers le village, pour attirer les gens. Lorsqu'on rentrait, la fancy-fair était remplie de gens. Je me souviens d'une fois où on jouait avec des numéros, à la roue de la chance, pour gagner un fauteuil club. On tire le n° 80. Je crie que c'est moi, sans regarder mon ticket... heureusement, j'avais bien ce numéro-là.

Lucien Kariger, lui, était plus sec que son frère. Il habitait une maison qu'il avait fait construire à Oupeye. Il avait acheté son terrain à 2,50frs le mètre carré.

Un dimanche de la fête, il s'était pris de bec avec mon père, au sujet de mon frère Jean (né en septembre 1930) . Mon père l'a menacé de le mettre à l'école communale. Je ne sais plus qui a arrangé les choses.

Jean deviendra plombier, un très bon ouvrier, qui a d'abord travaillé pour un cousin à Herstal, avant de se mettre à son compte. Il a eu jusqu'à 3 ouvriers.
Et puis, il s'est mis à boire et ça n'a plus été. C'était lui qui faisait toutes les réparations de plomberie et zinguerie dans les écoles et au couvent.

Les Soeurs du couvent venaient se servir de légumes chez Marguerite Castadot, qui était protestante. Marguerite leur disait souvent :" Vous viendrez payer, allez...".

Quand les Soeurs sont parties de Cheratte, maman allait tous les deux mois à Bruxelles pour dire bonjour à celles qui étaient parties là.

Joseph Locatelli

" Je suis né à Liège, le 4.7.1922. Mon père, Nicolas, était mineur, et nous habitions avenue du Chemin de Fer, 36.

Je suis entré à l'école gardienne, mais j'y suis resté assez peu. C'était Soeur Marie-Joseph, qui boitait, qui donnait l'école. Elle avait une grosse voix et certains élèves en avaient peur. C'était une grande femme.

A l'école gardienne, les petits et les grands n'étaient pas séparés par âge, mais il y avait, dans les deux classes gardiennes, des petits et des grands. Peut-être certains enfants ne voulaient-ils pas aller près de Soeur Joseph ?

Il y avait une autre institutrice en gardiennes, une petite dame, assez coquette et fort vivante. Je ne me rappelle plus son nom.

Après cela, je suis allé à l'école des garçons, dans les nouveaux bâtiments en bois. C'était le 9.9.1930. J'étais au cycle moyen et je suis entré au cycle supérieur en septembre 1932. Je suis sorti de l'école en juin 1935, pour faire ma dernière année à l'école communale de Cheratte.

Lucien Kariger donnait les petites années et Georges les plus grandes.

Dans les classes, les élèves brossaient, mais ne nettoyaient pas. C'était probablement quelqu'un qui le faisait.

Le bâtiment en briques, qui avait servi d'école, avait deux grandes portes vitrées à deux battants, avec des petits carreaux allongés et étroits. Un volet, très lourd, séparait la classe de la bibliothèque.

Dans le fond de la classe, il y avait une armoire- bibliothèque en bois, avec, au lieu de portes vitrées, des portes avec du treillis. Ces bibliothèques seront reprises par l'école Notre Dame après 58.

Entre 1930 et 1935, cette classe servira de local patro.

Le bâtiment en bois était double. Au milieu, il y avait un drapeau sur un mât.

Chaque bâtiment avait une porte qui donnait vers le passage à niveau, et une fenêtre à côté. Il y avait encore une fenêtre sur le mur de côté et une vers l'arrière du terrain. Les fenêtres avaient des petits carreaux et un vasistas.

Les bâtiments étaient peints en beige-jaune, avec une inscription bleue : "Ecole libre de garçons". Les pavés étaient bleu et beige. "

Et l'école des filles ?

L'école des filles, que nous appellerons désormais ainsi, en remplacement de " l'école des Soeurs " , par distinction avec l'école des garçons, retrouve un peu d'espace après le départ des garçons des classes surpeuplées.

L'école gardienne, qui occupe les deux premières classes, avant la grande salle, est dirigée par Soeur Joseph-Marie, aidée par Mademoiselle Malvaux (bientôt Madame Bruggemans). Elle continue d'accueillir filles et garçons, entre 2 1/2 ans et 6 ans.

L'école primaire, qui occupe les trois classes après la grande salle, est dirigée par Soeur Louise de Jésus, aidée par Soeur Marie-Lucie et Mademoiselle Horion.

Elle n'accueille donc plus que les filles jusqu'à 14 ans. En effet, plusieurs grandes filles, qui ont obtenu leur diplôme de fin de primaire, font un quatrième degré jusqu'à 14 ans, ne voulant pas entamer des études moyennes ou quitter l'école.

Cette situation "ambigüe" va mener, plus tard, à l'ouverture officielle de l'école ménagère.

Les rentrées se font toujours en septembre, en 1928, le 4.9.1929 et le 9.9.1930.

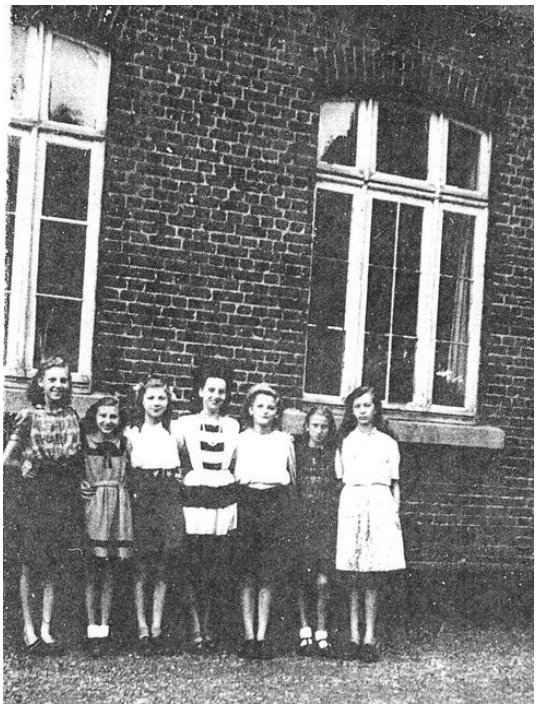
De 1928 à 1930, on enregistre 83 entrées de filles et 35 entrées de garçons, dont encore 3 en 1930 ; ce sont les derniers, qui ,nés en 1924, font encore leur première année avec les filles.
Il s'agit de Pierre Dumoulin, Jean Albert Lehaene et Renaud Joris.

Presque tous les enfants habitent Cheratte (115); 2 viennent d'Argenteau et 1 de Cheratte-Hauteurs.

La plupart viennent de l'école gardienne (66) , 6 de l'école communale du centre, 4 de Wandre, 4 de Jupille,4 de France, 3 de Vivegnis, 3 de Hasselt, 3 de Liège, 2 de Bressoux, 1 de Cheratte Hauteurs, Chênée, Queue du Bois, Fléron, Retinne, Saint Vith, Montegnée, Beringen, Herstal, Herve, Blégny, Micheroux, Soumagne, Beyne Heusay et Housse. 18 viennent de Pologne.

C'est aussi l'arrivée des premiers enfants d'immigrés italiens parmi les garçons.
En 1927, Pasi Dino, né le 2.10.1921 et Tognolli Alfra ,né le 6.10.1919.
En 1928, Ommezalli, né le 26.3.1922 et Zornick Louis , né le 31.7.1922

Les métiers des parents sont : mineurs (95) , armuriers (7), ménagère (3), surveillants de houillère (3), menuisier (2), employé de houillère (2). On retrouve un parent comme : ouvrier de chemin de fer, employé à la fabrique d'eau, conducteur d'auto, commerçant, garde à l'hôtel de la cité, employé.



L'école ménagère : Maria Ruwet

L'Inspection des registres se fait, par Mr l'Inspecteur Lambert, en avril 1928, juillet et décembre 1929.

N'oublions pas que les deux classes de garçons, en 1928 et 1929, qui sont situées dans les locaux du patronage derrière le presbytère, font toujours partie de l'école des filles. L'inspecteur vient donc vérifier les registres des deux implantations.

Les vaccinations contre les "épidémies" sont renseignées jusqu'en 1927. Ensuite, nous n'en trouvons plus trace , comme renseignements dans les registres.

Ces certificats de vaccinations sont attestés par les Drs Pirenne (Dr du Charbonnage), Nihon, Deliège, Courard et le Docteur du Château Rouge.

Les certificats d'études sont obtenus par :

- Dor Juliette en juillet 1927 (4e degré)
- Detrixhe Joseph en juillet 28
- Locatelli Joseph en juillet 30
- Courtois Victoire en juillet 33
- Bouriche Léopoldine en juillet 33
- Kinkowska Stanislawa en juillet 33
- Loyen Maria en juillet 33
- Froidthier Jeanne en juillet 34
- Milen Gérardine en juillet 35
- Mentek Maria en juillet 36

Josée Etienne- Josse

" Maman avait été à l'école des Soeurs, avant la guerre 14-18. Elle avait gardé de très bons contacts avec plusieurs religieuses, notamment avec Soeur Louise de Jésus, qui venait chaque semaine à la maison, pour chercher des fleurs pour décorer la chapelle.

Maman avait beaucoup de rosiers, et naturellement, elle donnait des roses pour la chapelle du couvent.

Lorsque je suis arrivée à l'âge d'entrer à l'école, Soeur Louise a dit à Maman qu'elle se réjouissait de me compter bientôt parmi ses petites élèves.

Or, il se faisait que nous avions une cousine de maman qui était Directrice à l'Ecole Communale. Celle-ci était déjà venue m'inscrire dans son école. Maman le dit à Soeur Louise et lui explique donc le pourquoi.

Soeur Louise, un peu pincée, lui répondit :"De toute façon, on ne perd pas grand chose, elle est d'une santé tellement délicate !".

Maman, qui avait déjà perdu deux enfants, ne l'a jamais oublié. Mais elle a continué à donner des roses pour la chapelle.
Voilà comment je ne suis pas allé à l'école des Soeurs, comme maman."

" Il faut dire aussi que mon père était marchand de lait. Or, les Soeurs ne lui avaient jamais acheté un litre de lait. Elles allaient se servir chez Mr Castadot , qui était protestant, pourtant. De même, elles allaient souvent acheter de la nourriture chez la soeur de Mr Castadot, qui tenait une épicerie. C'était peut-être leur façon d'être oecuméniques en ces temps-là. "

Chapitre VII.
La STABILITE : 1931 - 1939

La Paroisse Notre-Dame

La Paroisse change de curé. Menée de main de maître par l'abbé Baguette, depuis 1918, la paroisse le voit partir pour Glons où il est nommé doyen, le 17.9.1931. Il est fêté le 4.10.

Le 20.9, il est remplacé par l'abbé Gaston Lambrichts, curé à Barchon, qui arrive le 8.10. Il est installé officiellement le 22.11 à 15.30h, par Mr le doyen de Visé, l'abbé G.Claes. La Gazette de Liège du 24.11 relate l'évènement.

L'abbé Lambrichts Gaston est né à Liège le 11.10.1884 et a été ordonné le 20.4.1908 Il est nommé professeur au Collège de Herve, en même temps que vicaire à Sprimont, en 1908. Vicaire à Grivegnée en 1914, puis à Wandre en 1917, puis à Hodimont en 1919, il est nommé curé à Barchon en 1923, puis à Cheratte en 1931. Il sera émérite à Oupeye en 1951 où il mourra le 28.2.1961.

Le Vicaire Leclercq est nommé curé de Forges, près de Marchin et quitte la paroisse le 17.4.1932.

L'abbé Hubert Willems devient vicaire le 3.8.1932. Il est né à Liège et vient de Ste Walburge. Il célèbre sa première grand messe à Cheratte le 7.8.1932. Il restera à Cheratte jusqu'au 4.5.1944, pour devenir curé de Petit Waret.

En juillet 1931, le nouveau drapeau du groupe des mineurs avait été béni, pour la procession. Le groupe des mineurs avait été fondé en 1930 par Jean Lhoest.

En juillet 1932, un accord de l'évêché pour une deuxième binaison était donné à la paroisse, pour une messe d'enfants.

Le 5.2.1933, la paroisse s'associe à la fête du 30e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de Paramé à Cheratte. Un article de journal reprend le détail de ces festivités.

Le 19.11, la paroisse célèbre le jubilé sacerdotal de 25 ans de prêtrise du curé Lambrichts. Les vicaires Mourier et Willems l'assistent. Un journal relate cet évènement.

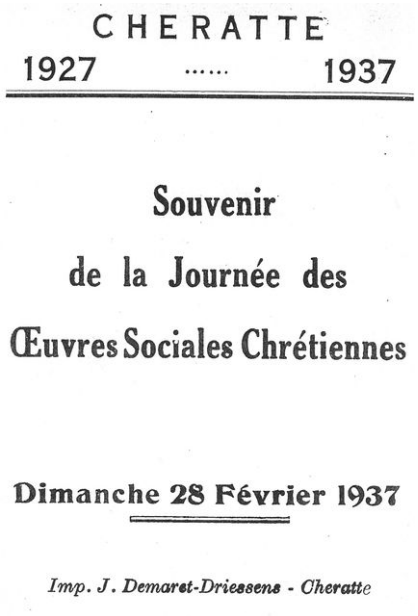
Le 7.1.1934, Mr Malchair est remplacé par Joseph Moisse au Cpnseil de Fabrique. Il est préféré au Dr Eugène Pirenne. Celui-ci entrera au C.F. le 1.1.39, à la démission de Mr de Nimal. C'est René Pirert qui devient Président du C.F.
Mr Pirenne démissionne le 13.4.39 et est remplacé par Mr Théo Rissack.

Le 17.6.1934, décès de Mr Pierre Andrien ancien bourgmestre et membre du Conseil de Fabrique. Ses obsèques ont lieu le 20.6. Il n'y a pas beaucoup de monde à l'enterrement, signe de l'éternelle ingratitude des gens.
Le 16.7, a lieu la distribution des prix des écoles. En 1935, ce sera le 18.7.

On remarque une diminution du nombre de communions à l'Institut, dû à une chute du nombre des élèves (11.500 communions en 34 et 11.000 en 35).

Le 12.7.1936, la procession doit être interrompue à cause de la pluie, rue Rissack et Petite Route. Ayant repris, elle doit s'abriter à l'hôtel de la Cité, car un véritable déluge la surprend sur la grand place de la Cité. Elle pourra repartir ensuite.

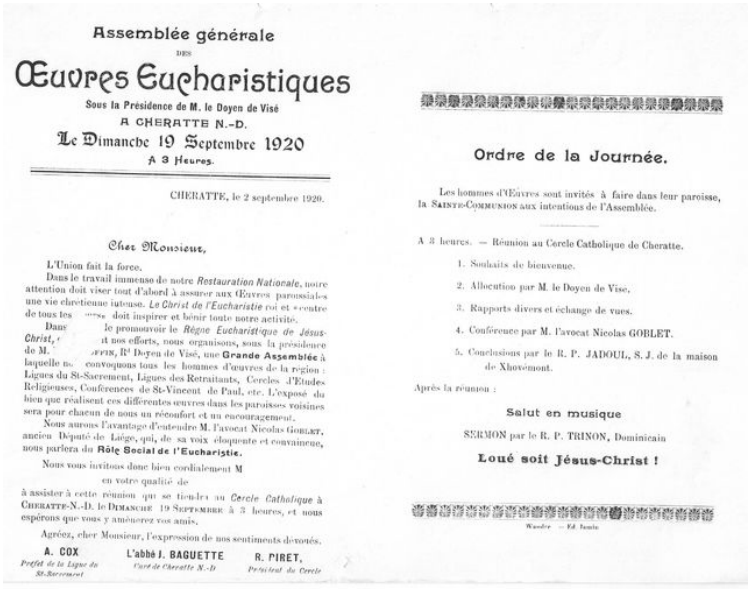
Le 28.2.1937 a lieu la journée des Oeuvres Sociales. La collecte de la L.O.F.C. récolte 1742 frs qui permettent l'achat d'un triple ornement de chasubles gothiques.


CHERATTE
1927 1937

Souvenir
de la Journée des
Œuvres Sociales Chrétiennes

Dimanche 28 Février 1937

Imp. J. Demaret-Driessens - Cheratte


Assemblée générale
DES
Œuvres Eucharistiques
Sous la Présidence de M. le Doyen de Visé
A CHERATTE N.-D.
Le Dimanche 19 Septembre 1920
A 3 Heures.

CHERATTE, le 2 septembre 1920.

Cher Monsieur,

L'Union fait la force.

Dans le travail immense de notre *Restauration Nationale*, notre attention doit viser tout d'abord à assurer aux Œuvres paroissiales une vie chrétienne intense. *Le Christ de l'Eucharistie* roi et centre de tous les [illegible] doit inspirer et bénir toute notre activité.

Dans [illegible] le promouvoir le *Règne Eucharistique de Jésus-Christ*, [illegible] nos efforts, nous organisons, sous la présidence de M. [illegible]evin, R[d] Doyen de Visé, une **Grande Assemblée** à laquelle nous convoquons tous les hommes d'œuvres de la région : Ligues du St-Sacrement, Ligues des Retraitants, Cercles d'Études Religieuses, Conférences de St-Vincent de Paul, etc. L'exposé du bien que réalisent ces différentes œuvres dans les paroisses voisines sera pour chacun de nous un réconfort et un encouragement.

Nous aurons l'avantage d'entendre M. l'avocat Nicolas Goblet, ancien Député de Liége, qui, de sa voix éloquente et convaincue, nous parlera du **Rôle Social de l'Eucharistie.**

Nous vous invitons donc bien cordialement M
en votre qualité de
à assister à cette réunion qui se tiendra au *Cercle Catholique* à Cheratte-N.-D. le Dimanche 19 Septembre à 3 heures, et nous espérons que vous y amènerez vos amis.

Agréez, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

A. COX, *Préfet de la Ligue du St-Sacrement*
L'abbé J. BAGUETTE, *Curé de Cheratte N.-D.*
R. PIRET, *Président du Cercle*

Ordre de la Journée.

Les hommes d'Œuvres sont invités à faire dans leur paroisse, la Sainte-Communion aux intentions de l'Assemblée.

A 3 heures. — Réunion au Cercle Catholique de Cheratte.

1. Souhaits de bienvenue.
2. Allocution par M. le Doyen de Visé.
3. Rapports divers et échange de vues.
4. Conférence par M. l'avocat Nicolas GOBLET.
5. Conclusions par le R. P. JADOUL, S. J. de la maison de Xhovémont.

Après la réunion :

Salut en musique

SERMON par le R. P. TRINON, Dominicain

Loué soit Jésus-Christ !

Le Congrès eucharistique de 1920 – La Journée des Œuvres Sociales en 1937

Le 6.6, a lieu la journée du Congrès Eucharistique du doyenné de Visé, sous la présidence de Mgr Jacob, vicaire général. A cette occasion, Mr Georges Kariger, chef d'école des garçons, prononce un rapport sur les Oeuvres Eucharistiques.
La procession de cette année est monumentale : plus de 500 hommes y participent.

Le 1.8, le drapeau de la section des anciens Combattants "Croix de Feu" est béni par le curé Arnold Tassin de Bressoux, ancien aumônier militaire.

En octobre 37, est fondée une section de gymnastique affiliée à la Fédération gymnique catholique de Belgique : elle reprend le nom du Blé Qui Lève.
En septembre 1938, inauguration de l'école ménagère, qui commence avec 12 élèves dans un nouveau bâtiment construit dans la cour de l'école des filles.

Le 23.2.1939, messe d'obsèques pour Soeur Lucie, décédée en France, après avoir été institutrice à l'école des filles pendant 35 ans.

Le 26.8, Mr le Vicaire Willems est mobilisé. Le Cercle est occupé par un peloton de la 9e Cie du 1er de Ligne. Le 11 novembre, une messe de requiem est chantée pour les victimes de la guerre 14/18, en présence du major du 3e bataillon du 1er de Ligne et de plusieurs officiers.

Le bourgmestre et les échevins socialistes s'abstiennent d'y participer. De même, le cortège des anciens combattants (FNC) sera boudé par les autorités communales et les enfants de l'école communale.

En 1939, il n'y a que 8600 communions à l'Institut, car de nombreux pensionnaires et plusieurs religieuses ont quitté l'école devant la guerre qui s'annonce.

L'Institut

Les religieuses

L'effectif des soeurs est complet : 14 à 15 religieuses s'occupent de l'Institut, du couvent et de l'école des Soeurs.

Parmi les anciennes, hormi les 4 institutrices de l'école de Soeurs, nous retrouvons Soeur Thérèse de St Joseph (1930 - 1937) , qui avait déjà rempli une première mission à Cheratte de 1913 à 1928. C'était elle qui donnait des leçons de piano à la petite Maria Ruwet.

Soeur Eustelle de Jésus et Soeur Marie-Hortense quittent l'Institut en 1931, après y être entrées, la première en 1920, la seconde en 1922.

Soeur Marie de Jeanne d'Arc les avait précédé en partant en 1930, elle qui était arrivée en 1922 aussi, ainsi que Soeur Marie Stanislas, arrivée en 1902.

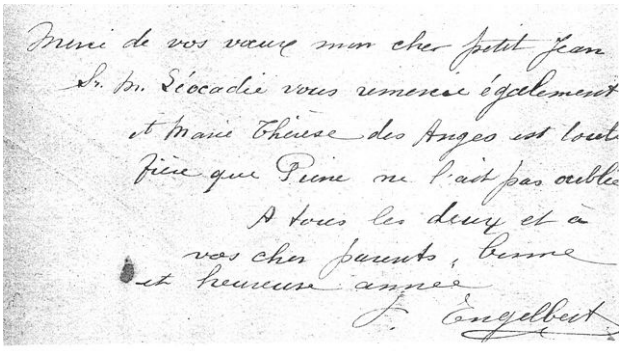
Toujours en 1931, part Soeur du Saint Nom de Marie, arrivée en 1925.

Parmi les départs, nous avons encore en 1936, Soeur Marie Françoise, arrivée en 1923.

Soeur Marie Armande refait un deuxième séjour entre 1930 et 1933. Puis un troisième entre 1934 et 1939. Elle était déjà présente entre 1925 et 1928.

Soeur Jean Eudes, présente de 1927 à 1932, nous revient ensuite de 1933 à 1938.

Soeur Marie Engelbert, Supérieure, était arrivée en 1927. Elle décède à Cheratte en 1935 et y est enterrée.


Merci de vos vœux mon cher petit Jean
Sr. M. Léocadie vous remercie également
et Marie Thérèse des Anges est toute
fière que Rémi ne l'ait pas oubliée
A tous les deux et à
vos chers parents, bonne
et heureuse année
Sr Engelbert

Carte de vœux de Sœur Englebert

Gibier Sidonie, Marie, Françoise, en religion Soeur Engelbert, est née à Iffendie (France), le 27.8.1878, fille de Pierre et de Anna Maria Legathe.
Elle a été supérieure de l'Institut St Dominique, où elle meurt le 20.4.1935, munie des sacrements. Ses obsèques ont lieu le 24.4 et elle est enterrée dans le cimetière de Cheratte.

Mr Jean Gérard se souvient:

" A son enterrement, il y avait des drapeaux et des représentants de plusieurs associations d'anciens combattants de la région.
Pour elle, qui avait été infirmière pendant la Grande Guerre, en France, et décorée de plusieurs ordres, il était normal que les Anciens Combattants belges se déplacent.
Ses décorations étaient portées sur des coussins, devant le cercueil. "

Parmi les nouvelles arrivées, nous avons :

- Soeur Marie-Anne de la Croix (Leguerne Maria) : 1929 - 1932 et 1933 - 1938
- Soeur Saint Michel (Leborgne Anna) : 1930 - 1952
- Soeur Marie Thérèse des Anges (Samson Marguerite) : 1931 et 1933
- Soeur Marie Léocadie (Berthelot Agathe) : 1931 - 1934
- Soeur Marie Berchmans (Cabry Marie) : 1931 - 1939
- Soeur Marie Rosalie (Saulnier Angèle) : 1931 - 1956
- Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus (Janvier Germaine) : 1934 - 1936 et 1937 - 1939
- Soeur Jeanne Françoise (Horion Valentine) : 1934 - 1955 (vient de Cheratte)
- Soeur Marie du Christ Roi (De Vos Elisa) : 1936 : (vient de Belgique)
- Soeur Marie de la Rédemption (Mullenders Anna) : 1936
- Soeur Marie du Sacré Coeur (Wester Marie) : 1937
- Soeur Elisabeth Marie (Poës Elise) : 1938 (vient de Cheratte)
- Soeur Marie Marcelline (Leray Marie) : 1938

Ce sont donc 22 religieuses , plus les 4 de l'école, qui seront présentes entre 1930 et 1939. Parmi elles, trois belges dont 2 Cherattoises.

Fête pour les 30 ans de présence des Soeurs de Paramé

Le livre des Soeurs des Saints Coeurs de Paramé conserve la mémoire de cette "grandiose manifestation à Cheratte en l'honneur des 30 années d'enseignement des Soeurs aux Ecoles primaire et gardienne".

" Le 5 février 1933, la paroisse de Cheratte Notre Dame a fêté solennellement les 30 années d'apostolat des Soeurs Louise de Jésus, Joseph Marie et Marie Lucie à l'école primaire et à l'école gardienne de Cheratte. Voici le programme.
Paroisse de Cheratte Notre Dame : Journée Scolaire 5 février 1933.
Cherattois !!!

Il y a 30 ans que sont arrivées chez nous les Soeurs des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie de Paramé (Bretagne). Vous les avez vues à l'oeuvre, vous avez pu apprécier leur dévouement, leur zèle, leur abnégation. Trois d'entre elles se sont, pendant ces trente années, dépensées à l'éducation et à l'instruction des enfants de Cheratte et viennent de recevoir la Médaille Civique de Iere classe.

Honneur à ces trois religieuses ! Honneur à toutes les religieuses de Cheratte ! Et surtout, honneur et merci au Divin Maître qui les a inspirées et guidées.
Cherattois ! prouvons notre reconnaissance en participant à la Manifestation dont le programme se trouve ci-dessous. Tous au poste !!!

A 7h et 8.30h : Messes de Communion

A 10h : Grand'Messe solennelle d'action de grâces, avec le concours de la Chorale des Dames et Demoiselles. Sermon par Mr l'abbé Baguette, ancien curé, Révérend Curé-Doyen de Glons.

A 14h : Réunion à l'Institut St Dominique - Formation du cortège qui se rendra à l'église où sera chanté

A 14.30h : Un salut solennel. Après le salut, cortège jusqu'au Cercle St Norbert par la rue des Champs et la rue de Visé.

A 15.30h : Au Cercle :

I. Chants exécutés par l'école des garçons et les 1ere et 2e années de l'école des filles.

II. Félicitations et remises des décorations.

III. Discours par Mr l'Avocat Depresseux, sénateur suppléant.

La Royale Philarmonique de Cheratte, sous l'habile conduite de son directeur, Mr J.Meyers, prêtera gracieusement son concours. Qu'elle en soit vivement remerciée. Le Comité.

Ce programme fut parfaitement exécuté, et ce dimanche 5 février fut un jour marquant dans les annales de la paroisse.
Dès le matin, l'Institut St Dominique avait arboré le drapeau national. Aux messes de 7h et 8.30h, les enfants de l'école et un grand nombre de personnes communièrent pour remercier Dieu de leur avoir donné des religieuses.

A 10h, les Soeurs se rendirent à l'église pour assister à la messe d'action de grâces.

Soeur Thérèse de la Croix, supérieure à Bruxelles, qui elle aussi, avait débuté à Cheratte en 1903, était venue pour la circonstance et elle a remplacé Soeur Engelbert, supérieure, que la maladie a empêché d'assister à la fête.

Soeur Louise du Sacré Coeur (Chariot Maria), de la Communauté de Bruxelles, d'origine belge (Wandre), et qui avait enseigné à Cheratte (en 1918), avant d'entrer dans la Congrégation, était tout indiquée pour accompagner sa supérieure.

La grand messe fut solennelle. Mr le Curé-Doyen de Glons, ancien curé de Cheratte, prononça un sermon éloquent"sur la nécessité de l'éducation chrétienne pour l'enfant, la famille et la société". Il insista sur la responsabilité des parents et félicita les jubilaires.

A 14h, le cortège, composé du Comité scolaire, des enfants de l'école, d'un grand nombre d'habitants de Cheratte, précédé de l'Harmonie Royale ,vint chercher nos Soeurs à l'Institut; deux autos les attendaient pour les conduire à l'église.

Au moment où les soeurs parurent, l'harmonie joua la Brabançonne et les messieurs s'inclinèrent respectueusement.

Le salut chanté par la chorale des jeunes filles et le Te Deum furent bien exécutés. Après le salut, les soeurs remontèrent dans les autos pour se rendre au Cercle où devait avoir lieu la remise des décorations.

Un côté de la salle était occupé par les Soeurs, leurs élèves, les parents, les anciens et anciennes élèves; les autorités étaient du côté opposé.

L'Harmonie occupait le fond de la salle. Chants et pièces furent exécutés, d'abord par les garçons, puis par les filles.

Les garçons de l'école libre et les fillettes de 1ere et 2e année , interprétèrent de jolies saynettes et chants : "Les petits conscrits" , "La visite du Docteur" et "Jour de fête".

Ensuite, Mr le Curé de Cheratte invita les 3 jubilaires à monter sur la scène et à occuper les fauteuils qui leur étaient réservés. Soeur Thérèse de la Croix les accompagnait.

L'Harmonie exécuta la Brabançonne et la Marseillaise. Puis, un tout petit de l'école gardienne, Léonard Van Linthout, et une fillette de chacune des deux classes primaires, la petite Saint Remy et Maria Ruwet, débitèrent un compliment à l'adresse de leur Maîtresse.

Ensuite eut lieu la remise des décorations : l'une représente le Centenaire de la Belgique, l'autre est la Croix civique de 1ere classe.

Elles furent épinglées par l'ancien bourgmestre Pierre Andrien, au milieu des acclamations de la foule.

Deux discours furent prononcés par des laïques : Mr l'avocat Depresseux, sénateur suppléant, et un ancien élève de nos soeurs.

Monsieur le Doyen de Visé, Claes, félicita aussi les Jubilaires et leur donna la bénédiction de Mgr l'Evêque de Liège. Un télégramme du chanoine Hoefnagels, ancien curé, fut lu.

L'Harmonie exécuta la Brabançonne et la foule se retira.

Après un court arrêt au presbytère, on reconduisit les soeurs à l'Institut : il était 6 heures. Elles rentrèrent avec bonheur dans le calme du couvent.

Les élèves de l'Institut

Le registre des Communions nous donne encore quelques noms d'élèves de l'Institut, qui ont fait leur communion. Pour certains, le lieu d'origine est inscrit.

Communion du 20.5.1928 :
Albert Steelen et Armand Darchambeau, de l'Institut.

Communions de 1930 :
Jean Guillaume Beckers (Warsage)

Communions de 1932 :
Slootmaekers Joseph, de l'Institut.

Communions de 1933 :
Albrecht Gustave, Duchêne Jean et Lhomme René.

Communions de 1934 :
Brands Joseph, Geelen Joseph et Laboureur Henry.

Communions de 1937 :
Bamps Isidore et Collard Joseph.

Communions de 1938 :
Dessart Jacques et Jamart Joseph.

L'Institut et le Cadastre

Le 24.7.1929, les terrains et les bâtiments de l'Institut et de l'école des Soeurs étaient vendus à l'ASBL "Les Religieuses des Saints Coeurs de Jésus et de Marie", rue Masui, 90 à Schaerbeeck (Bruxelles).

La parcelle porte la mention "Cheratte Village 63 ". Elle porte le n° cadastral A 802 n2 et la maison a une superficie de 13 a 40 ca .Son imposition est de 92 frs pour le non bâti et de 4644 frs pour le bâti. Une révision cadastrale en 1937, fera passer le montant à 16.500 frs.

En 1936/7, le total de superficie est de 23 a et 20 ca.

Le jardin, n° cadastral 802 o2 change de limites avec la maison (802 n2) . Celle-ci s'agrandit.

En 1938, repris sous la mention" Rue de Visé" , la parcelle de la maison devient 802 b7 pour 13 a 50 ca. La parcelle jardin devient 802 c7 pour 9 a 70 ca.

L'imposition est de 62 frs pour le non bâti et de 16.500 frs pour le bâti (loi du 13.7.1930).

Témoignages d'anciens élèves de l'Institut

Jean Rassenfosse de Saive

" Je suis né à Saive le 29.4.1923. J'ai fait mes primaires à l'Institut St Dominique, avec mon frère Pierre, de 1931 à 1935. Pierre est resté jusqu'en 1937.

Nous sommes rentrés le 25 septembre. On retournait tous les 15 jours - trois semaines, car nous étions ce qu'on appelait des demi-externes.

Les autres, les vrais internes rentraient à la Toussaint, à la Saint Nicolas (du samedi au lundu matin), à Noël (jusqu'au 6 ou 7 janvier, soit près de 15 jours) , à Pâques (trois jours) et à la Pentecôte. Les vacances commençaient à la mi-juillet (le 2e dimanche de juillet, à la fête à Cheratte) jusqu'au 25 septembre à peu près, soit 6 à 8 semaines).

De Saive où nous habitions, nous faisions le chemin à pieds jusqu'à l'école, parfois en taxi.
Nos parents pouvaient venir nous rendre visite le dimanche après midi.

On entrait par la grande porte, en façade. A gauche, il y avait un petit parloir et le réfectoire. A droite, il y avait un grand parloir, avant le corridor. C'est là que les parents venaient rendre visite à leurs enfants. Face au grand parloir, donnant vers la cour, se trouvait la classe gardienne, pour les petits.

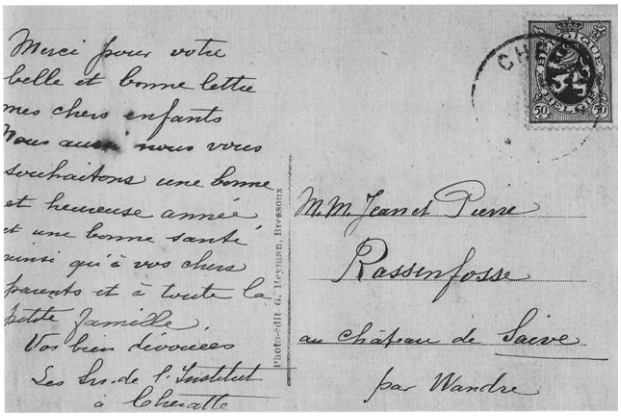
La classe des petits de primaires donnait sur la façade avant, à droite de l'entrée. On l'appelait la "Première classe".

Il y avait plus ou moins 80 élèves, grand maximum. Les Soeurs étaient entre 13 et 16.

Je me souviens de Soeur Engelbert (Marie Engelbert), qu'on appelait la "Directrice". Elle devait avoir plus ou moins 58 ans en 1934, lors de son décès à Cheratte.
Soeur Marguerite de la Croix (1921 - 1926) avait été Directrice avant elle.

Il y avait aussi Soeur Stanislas Marie, qui décèdera à Cheratte et y sera inhumée en 1948. Dans la tombe des religieuses de Cheratte, il y a 3 ou 4 soeurs : Soeur Marie Engelbert, Soeur Stanislas Marie et Soeur Joseph Marie . Peut-être que Soeur Louise de Jésus y est aussi, il faudrait vérifier.
Il y avait encore Soeur Saint Michel, Soeur Marie Louise (Louise des Saints Anges), Soeur Lucie de l'externat (Marie Lucie) et Soeur Louise de Jésus et Joseph Marie qui boitait, aussi de l'externat.

Soeur Marie-Anne (Marie-Anne de la Croix) s'occupait de la cuisine et des gros ouvrages.



Carte de vœux des Sœurs de Cheratte aux enfants Rassenfosse

J'ai connu, plus tard, Soeur Marie de l'Espérance, après la guerre, et Soeur Marie Françoise qui est retournée en France, car elle souffrait du coeur.

Il y avaient 7 soeurs payées comme institutrices : 3 à l'internat et 4 à l'externat : 1 en gardienne et 3 en primaire.

A l'Institut, dans les années 30-35, les institutrices de l'Internat étaient :

- Soeur Marie Thérèse des Anges pour les petits
- Soeur Marie Léocadie pour les moyens
- Soeur Marie Engelbert pour les grands (Directrice).

Nous nous levions à 7h, puis nous avions la messe. Le déjeuner, au réfectoire, était à 8h. A 8.30h, les classes commençaient, avec une récréation à 10h.

A 12h, le dîner, suivi d'une récréation. Les classes reprenaient à 13h. Nous avions un goûter à 15.30h puis une récréation.

L'étude, ensuite, durait jusqu'à 18h , puis c'était le souper, suivi d'une lecture silencieuse.
Nous gagnions les chambrettes vers 19h pour la toilette sommaire, puis le coucher.

Nous avions cours de gymnastique une fois par semaine, avec un professeur.



Au réfectoire, il y avait trois grandes tables, une pour les petits, une pour les moyens et une pour les grands garçons. Une religieuse était à chaque extrémité de table au déjeuner et à midi. Pour le souper, il n'y avait qu'une religieuse pour tout le réfectoire, qui servait dans les assiettes.

Au déjeuner, tous les matins, nous avions un oeuf à la coque. Nous avions apporté ces oeufs qui étaient numérotés. La Soeur les cuisait dans un panier.

Pour 10h, nous avions une tasse de chocolat; c'était un supplément à payer.
A 12h, pour dîner, nous avions un potage, un plat et un dessert.

Pour le goûter, chaque interne avait ce qu'il avait rapporté de chez lui : c'était rangé dans un casier individuel (chocolat, fruit...). Les casiers se trouvaient dans une armoire du réfectoire. Je me rappelle de Julien Joris d'Ayeneux, le fils du Bourgmestre. Il avait toujours une poire, une banane et une barre de chocolat.

Au souper, nous recevions du fromage et des fruits.

La pension coûtait 600 francs par trimestre, plus le cacao de 10h. Par comparaison, la pension d'un externe de l'école de St Louis à Liège, en 1930, était de 125 frs par trimestre (François Beaujean).

Je me souviens de deux élèves qui étaient externes : un nommé Goblet, qui habitait en face de l'Institut et était parent avec les Rikir ,et un autre qui s'appelait Pierre Dumoulin. C'étaient les deux seuls "externes" de l'Institut. Ils rentraient chez eux tous les jours.
L'uniforme que nous portions était obligatoire. Nous ne le mettions que pour les sorties du dimanche et les grandes occasions. Sinon, nous étions en tabliers noirs.

La promenade du dimanche après-midi se faisait dans Cheratte.

Le jeudi après-midi et le samedi après-midi, nous allions aussi en promenade, après la classe du matin.
Les endroits de promenade étaient peu variés : aller-retour jusqu'au passage à niveau d'Argenteau , parfois monter le thiers de Sarolay et redescendre par le Bois la Dame à Wandre ou par le Thiers de Cheratte-Hauteurs, parfois, aller-retour jusqu'à Souverain-Wandre..

Nous faisions notre toilette sommaire tous les soirs. Un bain nous attendait le samedi avant midi. Nous avions des baignoires à pieds de lions, trois baignoires où nous nous lavions les uns après les autres. On changeait l'eau après plusieurs élèves.

Le coiffeur venait tous les mois. C'était Mr Filot, qui habitait Rue du Pont de Wandre.



Promenade au Sartay

Le Docteur Lejeune était attitré pour l'Institut. Il habitait La Xhavée. Il est mort vers 1980/5, en septembre et sa femme au mois de mai suivant.
Le chauffage de l'Institut se trouvait près des cuisines, dans le bâtiment du sud. Contre le chauffage, il y avait une grotte de Lourdes . Ce bâtiment servait aussi pour les rangements divers.

C'était une dame qui habitait en face de l'Institut, Me Claessens et sa fille, qui venaient nettoyer le grande salle de récréation le samedi, et peut être aussi un autre jour de la semaine.

La cour de récréation était plantée de marronniers, deux rangs de deux. Au pied d'un marronnier, on avait aussi fait une petite grotte de Lourdes.

Je me souviens, qu'en 1935, on a placé une nouvelle statue de St Dominique, ou c'était peut-être l'ancienne restaurée. Il a fallu une grande grue.

A la fête à Cheratte, le 2e dimanche de juillet, on recevait 5 ou 10 francs. On allait regarder les jeux, dont notamment un qui consistait à choisir la case dans laquelle un lapin allait rentrer, enfermer dans une grande cage ronde. Celui qui devinait juste gagnait le prix. "

Josée Etienne, épouse de Toussaint Josse se rappelle des internes de l'Institut qui venaient, le lundi et le mardi de la fête à Cheratte, au carrousel.
"Ils venaient, en rangs, et c'étaient des rangs bien alignés, en uniforme impeccable, le petit béret sur la tête, à la fête. Les soeurs marchaient derrière et sur le côté.
On leur avait donné un peu d'argent pour faire quelques tours de manèges ou jouer sur les jeux. Comme ils avaient les vacances le 15 juillet, ils étaient toujours là pour la fête."

Pierre Rassenfosse poursuit :

" Les religieuses se confessaient toutes les semaines. C'était le curé de Wandre ou de Souverain Wandre qui venait. En 54-55, c'était le Père Van Zambeeck , prieur du Bouhay , qui venait. C'était, disait-il, une "corvée " pour lui, car les soeurs s'accusaient toujours de petites choses insignifiantes.

Le curé de Cheratte Hauteurs donnait le salut du dimanche quand le vicaire de Cheratte bas n'était pas là. Tous les jours, au mois de mai, nous avions le salut pour la Vierge Marie. Sinon, c'était seulement le dimanche.

La chapelle était au-dessus de la salle de récréation et aussi grande. Il y avait un harmonium sur lequel jouait Soeur Joseph Marie. Deux rangées de bancs accueillaient les pensionnaires et les Soeurs. Les petits étaient placés devant et les grands derrière. Les religieuses occupaient aussi des chaises.



La crèche, pour Noël, était placée dans le coin droit de la chapelle. Les Soeurs l'ont emportée en France à leur départ.

Lorsque les Soeurs allaient à la messe du dimanche à l'église de Cheratte, elles mettaient un grand voile noir jusqu'au milieu des genoux. En 46, il y avait, au 1er banc de l'église de Cheratte, 6 à 7 religieuses qui assistaient à la messe paroissiale. Les autres suivaient la messe à la chapelle du couvent.

Sur la photo de classe, je reconnais :



1er rang au fond (en partant de la droite) : Debaisieux Charles de Fléron , Joseph Geelen des Fourons, Jean Rassenfosse, Robert Janssen de Sarolay, Brand Ernest, ? et Gaston ? .

Rang du milieu (en partant de la gauche) : Pierre Demoulin, Henri Charlier de Saive,qu'on appelait "Jambe de bois", Camille Fafchamps, dit "Grosse tête" , ? , Guy ? et Jojo Toeska.

Rang du devant (en partant de droite) : Pierrot Wolseiffen, Pierre Rassenfosse, ? , Jules Laboureur, qui venait de Sprimont avec ses trois frères où leur maman était Directrice d'école, Renaud Joris, ? , ? , et le Chevalier Alphonse de Grady, dit "Coco", qui est mort en 1998 et enterré à Oupeye.

Il y avait aussi à l'époque, à l'Institut, mais qui ne sont pas sur la photo de classe, Jean Christophe, d'Oupeye, qui était à l'Institut avec son frère Denis et dont les parents habitaient à Vivegnis.

Et Pascal Schoof, qui devait habiter Rabosée. On allait en promenade chaque année chez lui, car c'était une ferme. On visitait, puis on recevait un goûter et une boisson.

Il y avait deux filles chez lui, en plus de lui."

Jean Christophe d'Oupeye

" Je suis né à Vivegnis le 17.6.1924. Mes parents tenaient une ferme à Vivegnis, près de Chertal. Je suis allé à l'école à l'Institut St Dominique, avec mon frère Denis, né en 1921.

Mon frère est né un soir où il y avait eu un incendie à l'écurie de la ferme. Des mineurs sont venus éveiller mes parents et mon père, en caleçon, a essayer de chasser les chevaux. Denis est né très nerveux.

Le Dr Leroy, qui avait été élevé à l'Institut St Dominique, conseilla à mes parents de le mettre dans cet établissement où l'éducation qu'on recevait était vraiment très bonne. Denis entra donc au pensionnat en 1927.

Je suis allé lui dire bonjour lorsque j'avais 6 ans. Je suis resté quelques jours au pensionnat où je logeais dans un petit lit. On me mettait pour jouer près de l'estrade de la religieuse, mais je ne pus rester, car je faisais rire la classe.

Après les vacances, j'entrai en 1ere année en 1930. Mon frère était déjà un habitué, avec trois ans d'avance sur moi."

" Une bonne amitié liait mes parents avec la Supérieure, Soeur Marie-Engelbert. Chaque année, en juillet, mes parents invitaient le pensionnat pour une après midi à la ferme.

On marchait jusqu'au passage d'eau puis, on prenait les barques, deux ou trois soeurs avec des enfants par barque. On allait ainsi traverser la Meuse jusqu'à Chertal. On marchait dans la campagne jusqu'au pont de l'école catholique de Vivegnis, l'ancien couvent, puis on arrivait à la ferme. Après le bonjour des parents, on jouait dans les prairies.

Je me souviens d'une jeune soeur qui s'étonnait d'un coq qui "écrasait" une poule, près du fumier qui fumait dans la cour. C'était sa première visite dans une ferme. Soeur Engelbert lui répondit :"T'as donc jamais rien vu, ma pauvre fille !".

Soeur Thérèse de St Joseph voulu monter sur l'âne de la ferme. Quelqu'un frappa sur l'arrière train de l'âne qui partit aussitôt en courrant à travers la prairie et renversa la soeur, qui se releva sans aucun mal.

Il y avait un four dans la ferme et maman était fille de boulanger. Elle nous apprêtait une fournée de michots ronds, et avec des cruches de café, nous pouvions goûter sur l'herbe. Que de beaux souvenirs.

A la fin de la visite, nous pouvions aller cueillir des cerises dans deux grandes mannes. C'étaient des cerises noires, des grosses abesses, bien croquantes. Comme nous n'avions pas, à l'époque, de sachets pour les mettre dedans, nous en remplissions nos canotiers de paille, pour en ramener à l'Institut. Les chapeaux étaient dans un bien triste état au retour. "

" Les promenades qu'on faisait le jeudi après-midi allaient, par le Thiers de la Heyée vers Cheratte Hauteurs, puis vers Argenteau. Ou alors, on partait vers le passage à niveau, par la Voie Mélard vers Cheratte-Hauteurs. Dans les bois, on cueillait de l'ail sauvage..

Je me souviens d'une maison qui me faisait peur, je ne sais pourquoi : c'est le château des Berbisettes, dans le Thiers de Sarolay. Il y avait un garage et les soeurs nous racontaient une vilaine histoire. Peut-être pour nous faire rester calmes !

Parfois, on allait au bord de Meuse, jusque Argenteau. Je me souviens de Soeur Louise de Jésus qui nous avait prédit :"Ici, on va faire un grand boulevard; c'est une route très large où les autos vont rouler très vite. " Et on était dans les années 30. Je me rappelle de l'odeur des poissons crevés, le long de l'eau.

Nous marchions deux par deux, une soeur devant et une derrière. Un jeu qui nous passionnait ,c'était de deviner la marque de la voiture qui venait derrière nous."

" Je me souviens qu'une des premières nuits que j'ai dormi là-bas, c'était Soeur Louise des Saints Anges qui était "de garde" au dortoir ce soir-là. Elles étaient de garde dortoir à tour de rôle et occupaient une chambrette du dortoir.
Je suis sorti de mon lit pour, comme chez moi, aller demander une histoire à grand'mère avant de m'endormir. Je suis donc entré dans le lit de Soeur Louise et ai été très étonné de voir ses cheveux. En effet, elle portait toujours le voile la journée.
Elle m'a dit : "C'est bon pour une fois, il ne faut plus venir."

Soeur Louise était, à cette époque, institutrice au pensionnat. Ce n'est qu'après qu'elle a été institutrice à l'externat. "
" Les garçons de l'école formaient des clans, avec des chefs et des souffre-douleurs, comme dans toutes les bandes. Notre chef, c'était Jacques Cokaiko, de Bressoux ; son père était négociant en sacs. Il avait le petit Van Halle comme souffre-douleur.

Dans le groupe, il y avait encore Charlier "Jambe de Bois", qui avait été opéré au genou et qui boitait un peu. Je pense qu'il venait de Herve.

Il y avait encore Victor De Muynck, de Liège, je pense. Et puis, les frères Raymond et Alphonse de Grady, qui avaient 7 - 8 ans. Ils habitaient le château des Barons d'Horion Hozémont à Oupeye. Alphonse est mort en 1998.
Et puis, Michel Savelcoul, dont le papa était le patron des remorqueurs de l'Atlas V. Sur la cheminée des bateaux, il y avait une grande lettre "S" peinte en blanc.

Et puis, Oscar Sluse, dont la maman venait souvent le voir. On s'est retrouvé comme travailleurs à la FN où j'étais devenu tourneur dans les moteurs d'avion.
Les collègues de travail me demandaient :"Tu parles à ce type-là, toi ? Il était un peu fou, simplet , mais il faisait son travail correctement. Il a fini pendu dans les années 75/80.

Et encore Gérard Delvaux, de Wonck, où ses parents tenaient une grosse ferme. Il eut une crise d'appendicite. Soeur Engelbert, qui avait été infirmière pendant la guerre 14-18, voulut le conduire à la clinique des Bruyères, où le Dr Leroy avait un oncle qui opérait, le Dr Nihon. Elle téléphona au papa qui refusa et vint le chercher avec sa charrette et son cheval, depuis Wonck, pour le conduire à l'hôpital de Tongres. C'étaient des flamands. Il a fait en chemin, une péritonite et est arrivé mort à l'hôpital.
Le pensionnat se rendit à l'enterrement, par le tram de Bassenge jusqu'à Wonck. On a dû beaucoup marcher. Il avait un frère plus âgé, mais qui n'est pas venu au pensionnat."

" Nous avions un petit chien, à la ferme, qui s'appelait Bobby ou Kiki, je ne sais plus. Il courrait à côté du cheval et de la charrette de mon père. Mon père ne voulait pas qu'il vienne avec lui au pensionnat.

Mais le chien, à plusieurs reprises, est venu, en passant l'eau, me rejoindre tout seul, au pensionnat. Soeur Engelbert téléphonait alors à la ferme et, en attendant, mettait le chien dans une niche dans la cour de récréation. Nous ne pouvions pas jouer avec lui. Mon père venait le rechercher, puis, après quelques jours, il retournait vers le pensionnat. "

" Parmi les soeurs, je me souviens de Soeur Saint Jean Eudes qui avait les doigts déformés. Elle avait toujours deux ou trois chiques dans sa poche, pour nous les donner comme récompense.
Il y avait aussi Soeur Jean Berchmans qui tenait la salle de couture."

" Au réfectoire, le matin, nous avions des tartines avec du sirop ou de la maquée. Les tartines étaient déjà prêtes lorsque nous arrivions pour manger. Elles étaient découpées par quart de tartines. Denis, mon frère, qui mesurera 1m 92 à 20 ans, mangeait une demi assiette pour lui seul.

A midi, on n'avait le dessert que si on avait tout mangé. Si nous n'avions pas tout mangé, les soeurs nous remettaient les pommes de terre sur la soupe du repas suivant.
Le dessert dont je me rappelle, consistait en "noquettes" de sirop sur un plateau blanc émaillé, que nous mangions à la petite cuillère.

Pour souper, nous avions des tartines avec du chocolat, qui était placé dans une armoire , à l'écart. J'aimais bien le Côte d'Or au lait. Nous le trempions dans le café, avant de le sucer, pour qu'il dure plus longtemps. Je me rappelle qu'à la saison des noix, nous mangions l'intérieur de la noix, puis nous nettoyions la coquille ,pour y couler du chocolat chaud. On ouvrait la noix, le soir dans le dortoir, pour lécher le chocolat hors de la noix.

Au réfectoire, il y avait la table "Van Halle". C'était une petite table, près de l'entrée du couloir qui menait au réfectoire des soeurs. Le petit Van Halle y déjeunait d'oeufs crus. Pourquoi, je ne saurais le dire. Mais il était seul à cette table et mangeait, à la cuillère, ses oeufs crus, qui bien souvent, coulaient hors de cette cuillère. C'est peut-être pour cela qu'on l'isolait. "

"La soeur ,qui faisait la vaisselle, lavait les assiettes en en tenant 6 à 7 l'une au-dessus de l'autre.Je me suis toujours demandé comment elle les lavait et comment elle n'en cassait pas. "

" Les jeux ,dans la cour, changeaient avec les saisons. Le fond de la cour était en terre battue, avec beaucoup de pierres. On triait les pierres, blanches et noires ,grises et silex, puis, on faisait des routes en alignant les pierres. Les silex formaient le bord des routes, les blanches formaient les ronds-points. Nous jouions ainsi aux automobiles en traînant les pieds sur ces "routes".

Pour les récréations, nous avions des tabliers noirs, à manches longues, qui s'attachaient derrière.

On utilisait aussi beaucoup les marrons, des marronniers qui étaient dans la cour. Il y en avait quatre ou six, sur deux rangs . Nous cachions les marrons dans nos cassettes.

Ces cassettes se trouvaient dans la salle de gymnastique et étaient prévues pour y ranger les souliers, le cirage et les pantoufles. Ma cassette portait le n° 44, celle de Denis, le n° 49. Il y avait tellement de marrons qu'il n'y avait presque plus place pour les chaussures.
Nous utilisions les marrons pour fabriquer des jeux. Par exemple, on trouait le marron, on passait un lacet dans le trou, et en le faisant tourner, on jouait à qui le lancerait le plus haut.

On utilisait aussi les tiges des feuilles de marronniers. On en trouait l'extrémité avec un morceau d'os de poulet, qu'on avait gardé d'un repas, et en les insérant l'une dans l'autre, par rangées de dix, on fabriquait de petites cages pour les oiseaux, qu'on disait.
On jouait encore aux 5 pierres sous le préau, avec des pierres rondes et blanches et des noisettes. Le préau était bétonné et un peu plus haut que la cour. On lançait les pierres qu'on avait dans la paume de la main, en l'air, et on essayait d'en reprendre le plus possible sur le dos de la main. Quand on arrivait à le faire avec 5 pierres, on avait gagné.

On fabriquait aussi des "brouettes" avec une roue qui tournait, à partir de tiges de feuilles de marronnier. Mais ce qui était plus difficile, c'était de fabriquer les "tanks".
Il fallait d'abord une bobine de fil vide, sur les bords de laquelle on taillait des dents. On enroulait un élastique avec un morceau d'allumette, qu'on fixait avec une punaise. On graissait le tout avec une rondelle de bougie. En laissant l'élastique se dérouler, le "tank" avançait.
On jouait aussi à la puce, ou à la chaîne..."

" En été, on ne pouvait plus boire après souper. Comme il faisait chaud, on montait vite, le soir, pour aller dormir vers 19h, par l'escalier de la salle de gymnastique, vers le dortoir. Il fallait aller vite pour y être avant la religieuse. On pouvait alors boire un coup dans le bassin d'eau qui était apprêté pour la toilette du soir. "

" Un beau souvenir, c'était le réveil du soir de Noël. Nous allions dormir après une petite veille de Noël dans la salle de musique, où deux pianos donnaient le concert.

Ensuite, nous allions dormir. Nous étions réveillés ,pour la messe de la nuit ,par un grand élève qui jouait du violon et nous éveillait ainsi un par un dans nos chambrettes. La crèche était faite de papier qui simulait des rochers, et les personnages étaient en plâtre peint. Elle était dans le coin droit de la chapelle. "

" Pour notre toilette complète, nous avions trois baignoires, que nous utilisions une fois par semaine. La soeur nous enveloppait dans un grand drap, après le bain, puis nous asseyait sur ses genoux pour nous aider à nous sécher les cheveux devant la chaudière du chauffage. C'était cette chaudière au charbon qui chauffait l'eau du bain. Elle se trouvait à côté des baignoires.

Pour la toilette de tous les jours, on la faisait le soir, dans les bassins disposés en rangées entre les chambrettes. C'était comme une grande table, avec des petits tiroirs personnels, où nous rangions le dentifrice et le savon. Sur la table étaient disposés tous les bassins, un pour chacun, au-dessus de son tiroir.

Les chambrettes avaient plus ou moins 1,20m de large sur 1,50m de long. Elles étaient fermées par un rideau. Nous avions une petite table de nuit à côté du lit. "
" Au grenier de l'internat, il y avait toujours des fruits frais. Les soeurs les arrosaient régulièrement, une fois par semaine, pour les garder frais. Sur les fenêtres du grenier, il y avait des géranium. Les joints entre les planchers étaient rebouchés au mastic ."

" Il y avait une grande cave à laquelle on accédait sous le grand escalier. Je n'y suis jamais allé."

" Notre uniforme était un costume marin bleu et blanc. Le plastron blanc du dessous était attaché devant et derrière. Une blouse blanche à longues manches devait être enfilée par la tête. Dans notre poche de veston, nous avions, pendu autour du cou, un petit sifflet de bois, attaché par une ficelle noire et blanche tressée."

" Je me souviens de l'enterrement de Soeur Engelbert, la Directrice. Tout le pensionnat y a participé. On avait tous mis son bel uniforme, toutes les soeurs étaient aussi présentes.

Deux enfants portaient des coussins avec ses décorations de guerre. Elle avait servi comme infirmière pendant la guerre 1914-1918 et avait reçu plusieurs décorations."



Façade de l’Institut

L'Ecole des Filles

Les élèves

L'école des filles - nous l'appellerons désormais de ce nom - connaît toujours les mêmes religieuses comme institutrices.

De 1930 à 1939, elle inscrira encore 178 nouvelles élèves, toutes des filles, bien sûr, sauf 3 garçons, nés en 1924, qui restent encore présents à l'école l'année 1930. Il s'agit de Pierre Dumoulin, Jean Albert Lehaene et Renaud Joris.

Les rentrés se font toujours en septembre, mais assez proche du 1er (probablement le 1er lundi de septembre). C'est le 9.9.30, 7.9.31, 6.9.32, 5.9.33, 3.9.34, 9.9.35, 7.9.36, 6.9.37, 5.9.38 et 11.9.39.
Les nouveaux inscrits se répartissent comme suit : 31 filles et 3 garçons en 1930, 11 filles en 31, 19 en 32, 24 en 33, 21 en 34, 17 en 35, 16 en 36, 10 en 37, 16 en 38 et 10 en 1939.

Les Inspecteurs vérifient les registres assez régulièrement : Mr Lambert en décembre 1929; Mr Bonfond le 21.3.32 ; Mr Lambert les 27.10.33 , 31.10.35 et septembre 36.
Mr l'Inspecteur principal Marchandise les 14.10.31 et 12.1.1934.

Les enfants viennent en grosse majorité de l'école gardienne (119) , de l'école communale de Cheratte centre (10) , de Cheratte Hauteurs (11) , et des villages environnants : Vottem (2), Herstal (1) ,Aubin Neufchâteau (3), Liège (2) , Bellaire (1), Feneur (1), Housse (1), Warsage (1), Wandre (1) , Richelle (1), Berneau (1) , Chênée (1).
D'autres viennent d'un peu plus loin: Pologne (8) , Quevaucamps (1) , Bruges (1) , Neuville (1), Italie (4) , Limbourg belge (1) , Montzen (1) , Tchécoslovaquie (2), Hollande (1), Zwartberg (1) .

Ils habitent presque tous Cheratte -bas, sauf 4 de Wandre et 2 de Cheratte-Hauteurs.

Les métiers des parents sont en grosse partie de la mine : 136 mineurs , 3 ingénieurs, 2 employés du charbonnage, 2 gardes du charbonnage, 1 chef mineur et 1 chef du dépôt de charbon.

Les autres parents sont commerçant (6), cordonnier (3), employé chemin de fer (3), ouvrier (2). Le métier des parents d'un enfant est, soit représentant, soit voyageur de commerce, ouvrier de la FN, architecte, garagiste, médecin, boulanger, sans profession, boucher, électricien, menuisier ou maître maçon.

Les premières Italiennes font leur apparition à l'école :
- Berguinz Teresa (18.10.21) et Paolina (26.1.23), venant de Plezzo, filles de Floriano, mineur. Elles entrent à l'école en 1930.
- Paoloni Veris (1.11.17) et Octavia (12.10.18) , venant de Ravi , filles de Izario, mineur, rue de Visé,34 Cité. Entrées en 1930 à l'école.
- Anesi Maria (4.11.22), venant de Tressilla, fille de Giovanni, mineur, avenue de Visé, 56 Cité. Entrée en 1930 à l'école.

Des certificats d'études sont donnés à :

- Jacquemin Marie Josée (20.4.22) : en juillet 34
- Knops Helena (24.5.20) : fille de François ,juillet 34
- Knops Agneska (24.5.20) : fille de François, juillet 35
- Biatas Halina Marie (22.7.22) : fille de Jean , juillet 35
- Anesi Maria (4.11.22) : fille de Giovanni : juillet 35
- Roseblum Maria (25.3.24) : fille d'Abraham : juillet 36
- Hacia Teresia (8.1.24) : fille de Wladislaw : juillet 36
- Debor Juliette (6.6.24) : fille de Toussaint : juillet 36
- Kazmierczak Kazimira (4.10.24) : juillet 36
- Gzebielec Marie (26.1.26) : fille de Jean : juillet 36
- Gzebielec Celina (16.11.23) : fille de Jean : juillet 36
- Lheureux Marie (27.7.25) : fille de Léopold : juillet 36
- Berthus Madeleine (6.4.26) : fille de Joseph : juillet 36
- Folie Marie Josée (3.7.24) : fille de Charles : juillet 38.

On peut remarquer que les jeunes filles de toutes nationalités arrivent à obtenir le certificat d'études, leur ouvrant la porte à d'autres études ou à un travail.
La différence vient cependant de l'âge auquel ces jeunes filles peuvent obtenir ce certificat. En effet, il repose sur l'acquit de plusieurs connaissances, pour lesquelles l'usage de la langue est souvent nécessaire.

Cela retarde donc des jeunes filles, intelligents certes, mais qui, ne possédant pas suffisamment l'usage du français, doivent rester à l'école primaire bien au-delà de l'âge normal.

Il était fréquent, nous ont dit plusieurs personnes d'origine polonaises ou italiennes, qu'à notre arrivée, nous étions placées en première année, pour apprendre le français, alors que nous avions déjà fait plusieurs années d'école dans notre pays d'origine.

Cela posait des problèmes d'adaptation, et pourquoi ne pas le dire, de "révolte" chez certaines, considérées comme des "petites filles" malgré leur âge.

Parmi les exemples repris ci-dessus, les jeunes filles ont entre 10 et 15 ans lorsqu'elles obtiennent leur certificat d'études.

Le Concours Provincial a été réussi par toutes les filles de l'école qui s'y sont présentées en 1934. Ce sont :
Excellence : Melles José Jacquemin et Yvonne Goerrès.
1er degré : Melles Jeanne Beaumont , Jeanne Froidthier et Héléna Knop .

En 1935, le concours est réussi par toutes les filles :
Excellence : Melle Gérardine Magermans
1er degré : Melles Marie Anesi et Bialas.

Quelques témoignages

Madame Mulkin- Momart Adeline

"Je suis née à Vivegnis le 16.8.1925. Nous habitions Wandre, avec mon père ,Pierre Henri, qui travaillait au Charbonnage de Cheratte, ma mère et mes soeurs. Marie est née à Wandre le 10.11.1926 et Fernande, aussi à Wandre, le 26.11.1928.
Nous sommes venus à Cheratte vers 1932, habiter Avenue de Visé,8, la maison qui était à côté de celle de Mr Gérard Gérard.

Je suis allé, avec mes soeurs Marie et Fernande, à l'école des Soeurs, pendant 2 ou 3 ans, je ne me rappelle plus bien. Je n'ai en tous cas pas été jusque la 6e année.
Je n'avais pas une bonne tête, j'étais même plutôt "Jean foutre". Mon père me disait toujours :"Que n'ai-je fait un gamin hors de toi" , en wallon, bien sûr. "

" Je me battais avec tout le monde, et un jour, - on avait des sabots pour aller à l'école et ceux des filles étaient en bois peint, avec la "bètchètte" qui remontait - j'étais tellement en colère contre une fille, que je l'ai frappée avec la pointe du sabot, au point qu'elle s'est cassée. J'ai dû revenir à pieds nus chez moi.

Une autre fois, j'avais demandé à la Soeur pour aller "faire pipi" et elle n'avait pas voulu. Je n'ai fait ni une ni deux. J'ai baissé ma culotte et j'ai fait par terre dans la classe. Je pense que la Soeur m'a mis alors hors de l'école. J'étais comme ça, moi.

Ce qu'il y avait de bien, c'était que les Soeurs faisaient de la soupe pour ceux qui restaient à dîner à l'école. Il y a des enfants qui sont venus à l'école des Soeurs, pour avoir de la soupe, surtout après, pendant la guerre. Les autres Soeurs, celles de l'Institut, on ne les voyait jamais."

" Nous sommes repartis à Wandre, après deux ou trois ans, et je suis allé finir mes classes chez les Soeurs de Wandre.
A 14-15 ans, on est revenu à Cheratte, Avenue de Visé, n° 9, et j'ai travaillé à la houillère avec papa et maman. Je travaillais à accrocher des berlines. Ma mère travaillait aussi aux berlines, puis à la lessive pour le linge des surveillants. Elle travaillait avec la grosse Rita.
Moi, j'avais mon tabac, comme les hommes.
Après, j'ai travaillé à Herstal, dans une petite usine, où il y a Chertal maintenant. Puis, au Gazogène, où j'ai connu mon mari Julien, qui travaillait là aussi. "

Madame Gzebielec Célina

" Je suis née en Allemagne le 16.11.1923. Nous sommes venus à Cheratte en 1930, avec mon père, Jean ,qui a travaillé à la mine et maman.

Lorsque les familles polonaises arrivaient, c'était en train. Les femmes étaient habillées avec de longues robes et avaient des foulards sur la tête, un peu comme les femmes turques d'aujourd'hui.
Nous avions des valises en carton bouilli, car qui avait les moyens de se payer une valise en cuir !

J'avais 7 ans et je suis entrée en 1ère primaire, alors que j'étais déjà en deuxième en Pologne. Il fallait bien cela pour apprendre la langue. J'ai fait mes six années chez les soeurs.

C'est le Dr Pirenne qui m'a "baptisée" Célina, prénom repris dans les registres de l'école, alors que mon prénom est Cécilia.

Ma soeur Maria et mon frère Valentin sont aussi entrés à l'école des soeurs, Valentin en gardiennes.

Nous habitions 2, rue du Port. A cette époque, les rues de la cité étaient asphaltées et les jardins étaient déjà bien entretenus, avec des arbres le long des routes.

Près de l'école des soeurs, on était en train de construire l'école ménagère. Les filles étaient en classe avec les 5e et 6e année, et elles allaient quelques heures par jour dans cette classe, pour apprendre à tenir un ménage: couture, coupe, cuisine...

Nous avions aussi, en primaire, des cours de couture, tricot, raccommodage, broderie... j'ai d'ailleurs encore quelques broderies et coutures de ce temps-là.

Ce dont je me souviens le mieux, c'était qu'un jour, ce devait être vers 34/5, les soeurs nous avaient préparé des fraises. C'était un luxe, car on n'en mangeait pas souvent. Elles avaient , à la place de la crème fraîche, fait une crème au lait battu: je m'étais régalée. Je ne l'ai jamais oublié.
On mangeait dans la grande salle qui servait aussi de salle de gymnastique.

J'allais au patro, dans le local derrière l'église, près de l'école des garçons.

Les soeurs, lorsque nous jouions au ballon, nous disaient de faire attention à ne pas lancer la balle au-dessus du mur du préau, car il y avait, disaient-elles, un grand trou avec de la chaux vive, qui servait au charbonnage. "

J'ai conservé une photo de classe, du temps où j'étais à l'école des filles.

Sur cette photo, on peut reconnaître :



Rang du haut : (de gauche à droite) : ?? - Maes Joséphine (5.7.23) - Kazmierczak Marie-Jeanne (2.4.1929) - Hacia Stanislawa (20.7.27) - Anna Rogister (11.5.25) - Gzebielec Celina (16.11.23) - Lucie Ruwet (21.1.24) - Ghislaine Cuitte (10.7.25)

Rang du milieu : Catherine Leclercq (15.4.25) - Juliette Debor (6.6.24) - Maria Mentek (19.6.23) - Pauline Berginz (26.1.23) - Thérèse Berginz (18.10.21) - ?? - Maria Rosenblum (25.3.24) - ?? - Marie Josée Folie (3.7.24)

Rang du bas : Sabine Hacia (31.8.25) - Marie Vaesen (27.10.25) - Barbe Goblet (6.8.24) - Thérèse Van Linthout (20.2.24) - Maddy Berthus (6.4.26) - Marie Josée Lheureux (27.7.25) - Jeanne Locatelli (22.8.25) - Théodosia Dzivinski (28.11.24) - Kazimira Kazmierczak (4.10.24) .

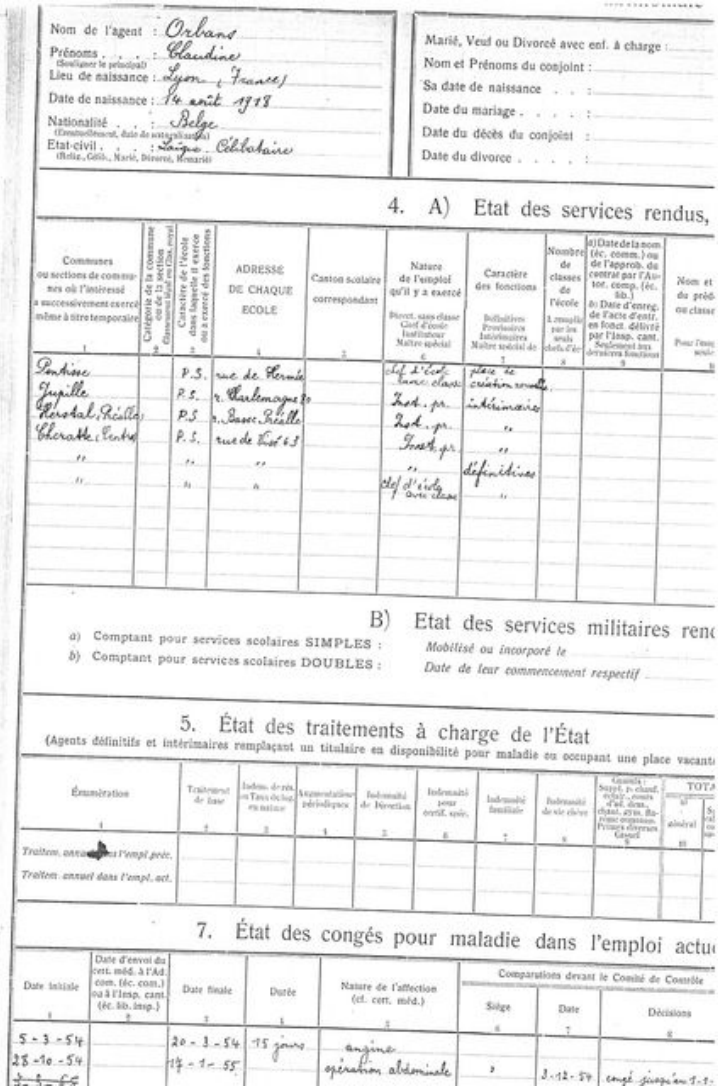
Les enseignantes

Le 30.9.1938, Soeur Marie-Lucie, institutrice primaire, arrivée à l'école le 1.10.1902, est rappelée à la Maison Mère de Paramé, du fait de son état de santé. Elle donne sa démission à l'école, après y avoir enseigné pendant 36 années. Elle était en congés de maladie depuis le 25.4.1938.

Monsieur Léonard Van Linthout se souvient que ce fut un déchirement, pour Soeur Lucie, de devoir retourner à Paramé. Elle voulait mourir à Cheratte et y être enterrée.

Elle décèdera, à Paramé en Bretagne, le 11.2.1939 et y est inhumée.

Elle est remplacée par Melle Claudine Orbans, née à Lyon (France) le 14.8.1918.



Nom de l'agent : Orbans
Prénoms : Claudine
Lieu de naissance : Lyon (France)
Date de naissance : 14 août 1918
Nationalité : Belge
Etat-civil : Célibataire

Marié, Veuf ou Divorcé avec enf. à charge :
Nom et Prénoms du conjoint :
Sa date de naissance :
Date du mariage :
Date du décès du conjoint :
Date du divorce :

4. A) Etat des services rendus,

Communes ou sections de communes où l'intéressé a successivement exercé même à titre temporaire	Catégorie de la commune ou de la section	Caractère de l'école dans laquelle il exerce ou a exercé des fonctions	ADRESSE DE CHAQUE ECOLE	Canton scolaire correspondant	Nature de l'emploi qu'il y a exercé	Caractère des fonctions	Nombre de classes de l'école	a) Date de la nom. (éc. comm.) ou de l'approb. du contrat par l'Autor. comp. (éc. lib.) b) Date d'enreg. de l'acte d'entr. en fonct. délivré par l'Insp. cant. Seulement aux dernières fonctions	Nom et du prédé ou classe
Pontisse		P.S.	rue de Hermée		Chef d'Ecole 2 classes	place de création nouvelle			
Jupille		P.S.	r. Charlemagne 30		Inst. pr.	intérimaire			
Herstal, Préalle		P.S.	r. Basse Préalle		Inst. pr.	"			
Cheratte Centre		P.S.	rue de l'Eglise 63		Inst. pr.	"			
"		"	"		"	définitive			
"		"	"		Chef d'Ecole 2 cl.	"			

B) Etat des services militaires rend

a) Comptant pour services scolaires SIMPLES : *Mobilisé ou incorporé le*
b) Comptant pour services scolaires DOUBLES : *Date de leur commencement respectif*

5. État des traitements à charge de l'État

(Agents définitifs et intérimaires remplaçant un titulaire en disponibilité pour maladie ou occupant une place vacant

Énumération	Traitement de base	Indem. de rés. ou Taxe de log. en nature	Augmentations périodiques	Indemnité de Direction	Indemnité pour certif. spéc.	Indemnité familiale	Indemnité de vie chère	Quartier, Supp. p. chauf. scolaire, cours d'ad. dom., chaut. p/m. Ha. Primes diverses Gratif.	TOTA annuel	TOTA
Traitem. annuel dans l'empl. précé.										
Traitem. annuel dans l'empl. act.										

7. État des congés pour maladie dans l'emploi actu

Date initiale	Date d'envoi du cert. méd. à l'Ad. com. (éc. com.) ou à l'Insp. cant. (éc. lib. insp.)	Date finale	Durée	Nature de l'affection (cf. cert. méd.)	Comparutions devant le Comité de Contrôle Siège	Date	Décisions
5-3-54		20-3-54	15 jours	angine			
28-10-54		17-1-55		opération abdominale	»	3-12-54	congé jusqu'au 1-1-
~~2-2-55~~							

Diplômée, comme institutrice primaire de l'école normale des Filles de la Croix à Liège, le 30.6.1937, elle entre d'abord comme chef d'école avec classe dans la nouvelle école des Soeurs de Pontisse,du 13.9.37 au 29.10.37. Elle travaille ensuite à Jupille, rue Charlemagne (14.2.38 au 26.2.38) , puis à Herstal La Préalle (1.3.38 au 5.3.38) .

Elle entre comme intérimaire à Cheratte du 25.4.38 au 30.9.38, puis comme définitive à partir du 1.10.1938. Elle habite rue André Deprez ,50 à Herstal, puis rue du Tilleul,8 à Hermalle/ Argenteau où elle réside toujours actuellement.



Le 5.9.1932, Melle Valentine Horion, institutrice primaire, entrée à l'école le 22.11.1926, demande un congé pour convenances personnelles.

Elle entre au noviciat des Soeurs des Saints Coeurs de Paramé, pour y suivre, avec son amie Elise Poës, aussi de Cheratte Hauteurs, la formation comme religieuse.

Cette formation se termine en 1934 et elle y prononce ses voeux.

Elle revient, comme institutrice religieuse, à Cheratte le 1.9.1934, sous le nom de Soeur Jeanne-Françoise.

Le 4.5.1939, elle retourne de nouveau à Paramé pour deux mois (jusqu'au 18.7.39) , après une nouvelle demande de congés pour convenances personnelles. Elle reprend les cours le 11.9.39.

Plusieurs institutrices effectuent des remplacements, couvrant diverses absences de l'une ou l'autre enseignante.

Melle Julienne Rennotte, née à Boirs le 27.3.1905, est diplômée de l'école normale de Blégny le 30.6.1927, comme institutrice primaire.

Elle effectue un remplacement à Cheratte du 10.3.1930 au 22.7.1930, puis elle reprend ce remplacement du 9.9.1930 au 31.3.1931, effectuant ainsi 255 jours de classe. Elle remplaçait Soeur Joseph-Marie, malade du 10.3.1930 au 31.3.1931.

Melle Alphonsine Faniel, née à Verviers le 23.3.1913, est diplômée de l'école normale des Filles de la Croix à Liège le 30.6.1932, comme institutrice primaire.
Elle habite rue des Cortils,44 à Jupille.

Elle entre à l'école de Cheratte le 6.9.1932, pour remplacement du congé pour convenances personnelles de Melle Valentine Horion. Elle quittera l'école au retour de Soeur Jeanne-Françoise le 17.7.1934. Elle aura presté 478 jours de classe.

Soeur Chariot Elise, institutrice diplômée, remplace Soeur Louise de Jésus pendant deux périodes de maladie de celle-ci : du 2.2.1935 au 13.4.1935 et du 4.2.1937 au 20.2.1937.

Madame Paisse - Van de Mortel , diplômée en 1924 comme institutrice primaire, effectue un intérim à Cheratte, entre le 4.5.1939 et le 21.5.1939. Elle quitte l'école à cette date, ayant trouvé une place définitive ailleurs. Elle a presté 24 demi-journées de classe. Elle habitait Cours des Mineurs,8 à Liège.

Elle est remplacée, pour cet interim, par Melle Henriette Dessart, diplômée le 30.6.1936 comme institutrice primaire, qui entre à Cheratte, le 23.5.1939. Elle effectue 82,5 jours de fonction et quitte l'école le 18.7.1939. Elle habitait rue de Sarolay, 1 à Argenteau.

Melle Orbans se souvient :

" Je suis sortie des Filles de la Croix le 30.6.1937, comme institutrice primaire. J'avais 18 ans, presque 19.
Après quelques intérims, dont un à Pontisse, d'où il me fallut partir, pour laisser la place aux Soeurs qui reprenaient l'école que j'avais créée, et ce malgré les promesses du curé de l'époque, je suis arrivée à Cheratte comme intérimaire le 26.4.1938.

J'ai fait cet intérim jusqu'à la fin de l'année, puis j'ai été nommée définitivement, en remplacement de Soeur Lucie, malade. "

" La Directrice, Soeur Louise de Jésus, m'avait demandé si elle pouvait compter sur moi à la rentrée, ce que j'avais accepté. En septembre, lorsque la rentrée arriva, Soeur Lucie était retournée à Paramé où elle mourut peu après.
Il y avait une autre soeur enseignante, Soeur Joseph Marie. Elle marchait avec une jambe raide, mais malgré cela, elle jouait avec les enfants et, en chantant :"il a des belles bottes ,Bastin...", elle savait lever la jambe pour faire rire les petits.

Soeur Thérèse , du couvent, était pour moi comme une grande soeur.
Soeur Stanislas était à la cuisine et au ménage. Elle est décédée en 1948.
Soeur Louise de Jésus enseigna jusqu'à 70 ans.
Soeur Marguerite était la Supérieure du couvent.(Nous n'avons pas trouvé de Soeur Marguerite présente à ce moment, dans le listing des Soeurs de Paramé).

J'ai été nommée le 10.10.1938. J'ai fait ma carrière complète à Cheratte, où j'ai enseigné surtout en 3e et 4e année.

Lorsque Soeur Jeanne-Françoise est partie un an à la maison mère, j'ai repris les 1ere et 2e années. Lors d'une diminution de la population scolaire, j'ai eu les trois premières primaires.

L'école maternelle était donnée par Soeur Joseph Marie, qui avait les plus grands enfants.
Madame Bruggemans avait les petits. Lorsque je suis arrivée, elle avait près de 50 ans.

Lorsque Soeur Joseph Marie est partie, à 70 ans, il y avait moins d'enfants en gardiennes et il n'y a plus eu qu'une classe, avec Me Bruggemans. "

" Je donnais aussi le cours de gymnastique et de flamand à la première classe au couvent. J'allais ainsi manger mes tartines à midi au réfectoire des internes."

" Les cours commençaient à 8.30h, jusque 11.30h, avec une petite récréation à 10h.
L'après-midi, on reprenait à 13.30h jusque 15.30h, mais sans récréation. On pouvait tout juste aller à la toilette si nécessaire.

Le jeudi après-midi était congé. Le samedi, on allait à l'école jusque 15h , puis à confession. C'est vers les années 50 seulement qu'on est allé que le matin, de 9h à 12h, à l'école.

On avait une semaine de congé à Noël, et on faisait la veillée à l'école. A Pâques, on avait une semaine avant et une après. Les autres congés étaient la St Nicolas, le 1er et 2 novembre, le 11 novembre où on participait au cortège, le 15 novembre pour la fête du Roi.

Au 2e trimestre, on n'avait pas de congé, le 1er mai n'étant pas encore férié.

Les grandes vacances se prenaient à partir du 2e dimanche de juillet, jour de la fête à Cheratte; on rentrait vers le 7, 8 septembre ,un lundi. L'exposition de l'école se faisait la semaine avant la fête ainsi que la distribution des prix.

Un grand nettoyage était organisé à la fin de chaque trimestre."

Soeurs Jeanne -Françoise et Elisabeth -Marie

Valentine Horion, institutrice à l'école primaire paroissiale de Cheratte-bas décide d'entrer en religion en 1932.
Elle quitte l'école, avec un congé pour raisons personnelles, pour rejoindre le couvent de la Maison Mère des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie à Paramé, en Bretagne, le 15.7.1932.

Soeur Lisette Ducharme, secrétaire générale des Soeurs des Saints Coeurs à Paramé, nous donne les indications suivantes sur sa vie :

" Soeur Jeanne Françoise prend l'habit religieux le 8.2.1933 et fait profession le 11.8.1934.
Elle travaille à Cheratte, à l'école paroissiale, comme institutrice primaire, de 1934 à 1955, puis rejoint la maison de Bruxelles, où elle enseigne de nouveau de 1956 à 1965.
Elle rentre en France où elle reçoit, comme seule obédience, le collège de Choisy sur Paramé.
Le 23.11.1981, elle décède, des suites de deux attaques de paralysie, et est inhumée au cimetière de la communauté à Notre-Dame des Chênes à Paramé. "

Une biographie de Soeur Jeanne Françoise est annexée à la lettre de Soeur Ducharme :

" Valentine Horion, en religion Soeur Jeanne-Françoise, est née le 13.11.1905 à Cheratte-Hauteurs.
A Cheratte-lès-Liège, Belgique, durant plus de 50 années, la Congrégation assurait la responsabilité de l'école paroissiale et d'un pensionnat de garçons ; celui-ci fut abandonné en 1955, à cause de l'extension de la mine.

Tout près de cette commune, sur le coteau dominant la Meuse, dans un site magnifique, se situe Cheratte-Hauteurs, où naquit, croyons-nous, Valentine Horion. Sa famille, très chrétienne, comptait trois enfants, un garçon et deux filles. Valentine y reçoit une bonne éducation, continuée dans le milieu scolaire qu'elle fréquente.

Assez bien douée pour l'étude, Valentine est bonne élève et désire se consacrer à l'enseignement. Elle prépare les diplômes requis et sans doute fit-elle ses études terminales à Liège.

Après la réussite de ses examens, elle se met à la disposition de la direction enseignante de Liège, qui lui confie un poste à notre pensionnat de garçons. Elle y reste quelques années, mais bientôt, Valentine déclare qu'elle a des aspirations plus hautes : elle est attirée vers la vie religieuse.

Conseillée et dirigée par un Chanoine de St Augustin de Bressoux, devenu le domicile de ses parents, elle quitte tout pour se donner à Dieu, et le 21.7.1932, elle entre comme postulante à Notre Dame des Chênes.

Jeune fille sérieuse, elle prend à coeur sa vocation, l'approfondit pendant son noviciat, en assume les obligations, s'informe de tout ce qui concerne notre spiritualité, et durant toute sa vie religieuse, elle se montrera soucieuse de vivre selon l'esprit de notre Mère fondatrice.

A près sa Profession, en août 34, Soeur Jeanne Françoise, c'est le nom reçu à sa vêture, reçoit de nouveau son obédience pour Cheratte, où elle enseigne des fillettes de 7 à 9 ans, sans beaucoup de succès d'ailleurs.

Soeur Jeanne veut pourtant bien faire, mais elle manque de méthode, se montre exigeante, se fâche pour des riens, n'a aucune autorité...ce qui ne facilite pas l'avancement de ses élèves.
Une vingtaine d'années, pourtant, elle demeure à ce poste !

A la fermeture en 1955, elle est désignée pour Bruxelles, avec des enfants du même âge, et malheureusement, elle retombe dans les mêmes lacunes que pendant son long stage à Cheratte.

C'est en 1965 que, définitivement, elle rentre en France.

Une nouvelle obédience l'attend... et c'est à ce poste de Choisy-Paramé, que, malgré son chagrin de l'exil et l'éloignement des siens, elle donnera toute sa mesure, tant sur le plan matériel que sur le plan apostolique.

Prévue pour la fonction de secrétaire dans l'établissement, dès le début, elle apprend la dactylo, est chargée des élèves du Pensionnat qui ont droit à une bourse en vue de continuer leurs études.

Ses préférences vont d'abord aux pauvres, mais tous les ayant-droits à une bourse, l'obtiendront grâce à sa ténacité. Pour constituer les dossiers de chacun, elle ne saurait rien négliger, pousse à fond les choses, prend des informations auprès des familles, sans désarmer, jusqu'à l'obtention de ce qu'elle veut, et il faut avouer que ses efforts sont couronnés de succès.

Une autre fonction l'intéresse, et concerne tous les gens du quartier : le ramassage des vieux papiers et des chiffons. Dans un local qui lui est réservé, elle fait le triage. Tout est rangé, classé avec beaucoup d'ordre, en attendant la livraison dont le revenu est réservé pour soulager quelques détresses.

Soeur Jeanne est reconnue aussi pour aimer faire plaisir ! Très renommée dans les parages, on l'estime. On lui apporte pour ses pauvres. Souvent, prise à l'accueil de l'Etablissement, elle est à même de recevoir sa clientèle. On l'accable de demandes, de petits services à rendre, entre autres de retrouver des choses perdues, ce qui parfois provoque une première réaction assez vive...
Mais Soeur Jeanne ne sait pas refuser... aussi, quelques instants après, elle arrive avec ce qu'il faut pour satisfaire la demande.
Mais Soeur Jeanne avance en âge... et elle se fatigue dans tout ce fatras d'occupations qui la prend toute entière.

En juillet 1981, elle fait une hémiplégie du côté gauche . Ce fut d'abord l'hôpital pendant trois semaines, un mois. Puis le retour à la Maison Mère, où elle récupère assez vite. La malade reprend vie, marche un peu, son médecin a bon espoir.
En novembre, nouvelle attaque, du côté droit... Soeur Jeanne perd complètement la parole, c'est la congestion cérébrale.

Soeur Jeanne se rend bien compte de son état. Apparemment elle dort, mais les larmes coulent dès qu'on lui parle. Elle s'alimente très peu les premiers jours de cette rechute, n'absorbe absolument rien pendant les 8 jours qui précédent la mort. On se demande comment elle peut vivre; elle est calme, fait un geste si on prie à côté d'elle ou si on essaye de l'encourager dans l'acceptation de son sacrifice. Elle manifeste aussi son assentiment, si on lui propose l'Eucharistie qu'elle reçoit chaque jour.

Dans cette âme de bonne volonté, aimante et généreuse, l'Esprit Saint fait son oeuvre de détachement, l'apprêtant ainsi à rencontrer Celui en qui notre Soeur avait mis toute sa foi.
La nuit du 23 au 24 novembre était marquée pour l'heure de la rencontre ; sans effort, et dans la plus grande paix, elle a quitté ce monde pour entrer dans le séjour éternel. Puisse notre Soeur Jeanne-Françoise ,Seigneur Jésus, connaître au plus tôt, l'éternelle joie du paradis.

Notre défunte était âgée de 76 ans. "

Elise Poës, de Cheratte Hauteurs elle aussi, prend le chemin de Paramé, pour rejoindre son amie Valentine Horion. Elle veut entrer en religion comme elle.

Madame Marthe Ghislain, épouse Poës se souvient :

" Elise Poës , ma belle-soeur, est née à Cheratte Hauteurs, en septembre 1903. Elle est entrée en religion, chez les Soeurs de Paramé vers 1932.
Sa cousine, Elisabeth Giliquet, la fille d'une autre soeur Poës, est aussi entrée en religion, chez les Carmélites d'Amercoeur, où elle a été prieure. J'ai encore d'elle une photo de sa prise d'habit.

Elise Poës est venue à l'école de Cheratte , puis a été envoyée à Bruxelles, où elle travaillait souvent dans les caves, sur un sol de pierres bleues. Elle a eu des rhumatismes graves, si bien qu'elle a dû partir à Paray-le-Monial, où elle ne savait plus se déplacer qu'en chaise roulante.

Elle doit y est morte en avril 1949 ou 1950. Moi, je pense qu'elle est morte d'un cancer des os.




Sur deux photos, on peut reconnaître Soeur Elisabeth-Marie avec sa maman, née Marie-Jeanne Mariette. En haut, de droite à gauche, il y a Marie Poës, épouse Antoine Devoitille, Marcelle Cuitte, épouse de Jean Poës , Jenny Albert, une voisine , sa soeur qui épousera Mr Diet, maman de l'institutrice de Cheratte Notre-Dame .

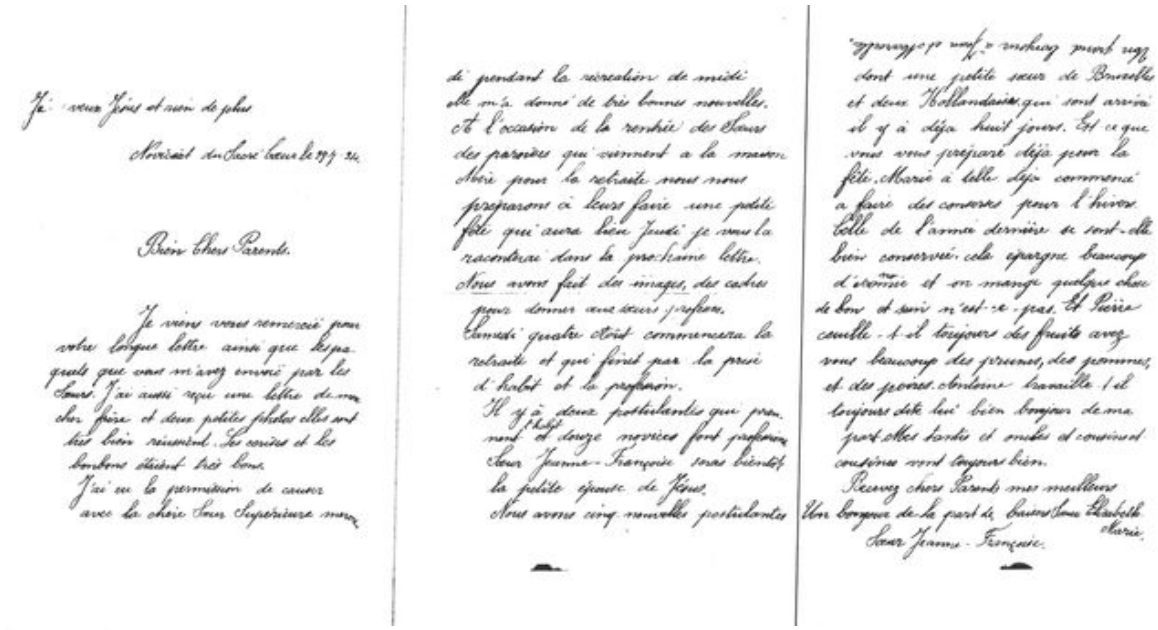
Sa nièce, Madame Jeanine Charles-Devoitille, petite fille Poës, nous a permis de reconstituer son parcours, en nous remettant copie de toute la correspondance qu'elle a échangé avec sa famille, entre 1932 et 1947, année de sa mort. Nous en avons extrait certains passages et mêlés certains autres dans le paragraphe suivant, celui du parcours suivi par une future religieuse à Paramé, pour illustrer, de l'intérieur, pourrait-on dire, ce parcours.

Voici le parcours que suit une future religieuse à Paramé.

" (12.7.1933) - Bien Chers parents, Je vous écris mon voyage, qui s'est très bien passé. En arrivant à Paris, j'ai vu de loin la Basilique de Montmartre. J'ai aperçu aussi la Tour Eiffel. Une auto nous a conduites jusqu'à la gare de Montparnasse. Je suis allée me promener avec une Soeur autour de la gare et je suis allée voir le métro qui m'a intéressée, car je n'en n'avais jamais vu. Nous avons repris le train vers 9h30, pour aller à Rennes. J'ai vu la belle cathédrale de Chartres.
Arrivée à Rennes vers 8h, nous avons changé de train pour St Malo , et à 9h30, nous avons eu une voiture de la communauté qui nous a conduites à Paramé.
Soeur Jeanne-Françoise m'a attendu avec impatience et s'est tout de suite occupée de moi.
Samedi, je suis allée à la messe de 7.30h, et après la messe, j'ai été déjeuner.
Vers 12h moins le quart, on a chanté le Veni Creator et puis, Mère Marie de la Croix m'a mis le voile et le camail de postulante.

J'ai arrangé mes malles avec Soeur Jeanne-Françoise et après midi, j'ai commencé à marquer mes lainages. Dimanche, je suis allée à 6.30h communier . La grand messe a lieu à 8h. A dix heures, j'ai vue deux soeurs de Cheratte et nous sommes allées ensemble, avec Soeur Jeanne-Françoise, faire un tour de Manche.

Nous sommes déjà 4 nouvelles postulantes. La petite Hollandaise, dont je vous ai déjà parlée, est arrivée dimanche matin. Nous sommes nombreuses et on attend encore neuf autres postulantes. Je suis déjà gâtée, car Mère Marie de la Croix vient de me donner une belle boite à ouvrage.



Lettres de Sœur Elisabeth Marie

" Vous voyez comme on est bien. On est bien joyeuse et on rit beaucoup aux récréations.

Soeur Jeanne-Françoise vous prie de dire bonjour pour elle à sa tante Jeannette et de continuer à prier pour elle et sa famille.

" L'aspirante qui se présente au monastère fait d'abord son entrée au Postulat. Cette entrée se fait dans l'intimité, à la chapelle, souvent en présence de la famille.

Après cette petite cérémonie, toutes les Soeurs, réunies dans la salle de la Communauté, donnent à leur benjamine le fraternel baiser de bienvenue.

Cette première probation dure environ 6 mois pendant lesquels la postulante intensifie davantage sa vie chrétienne, base de toute perfection, et commence l'étude du nouveau genre de vie qu'elle se propose d'embrasser."

" (18.8.1933) - Nous avons eu une belle petite fête que l'on a fait à toutes les Révérendes Mères et à toutes les Soeurs, le mercredi 2 août. Nous avons chanté des choeurs et joué deux pièces et puis, on a donné des récompenses aux Révérendes Mères et à toutes les Soeurs.

La retraite a duré du 4 au 11 août. Elle a été prêchée par le Révérend Père Jéhanno, supérieur général des Eudistes. Nous avons eu de belles conférences, cela ne m'a pas semblé long, car parfois, le Révérend Père nous faisait rire.

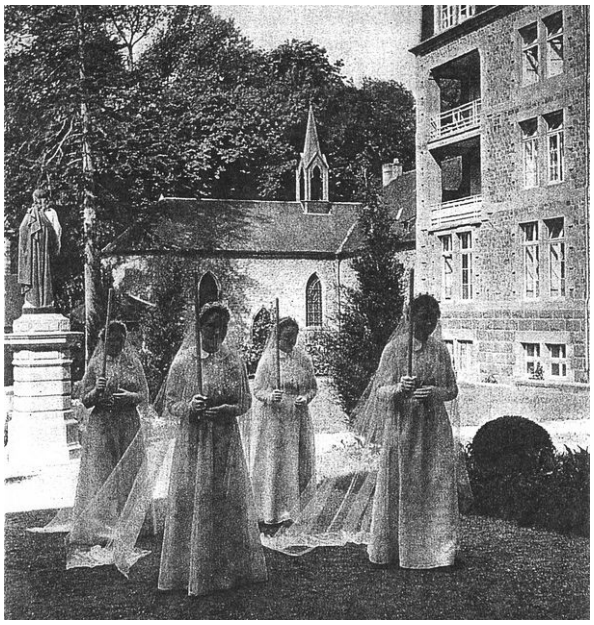
Hier, nous avons eu à la Communauté une très belle fête et très touchante. Il y a eu 6 postulantes qui ont pris le saint habit et 16 novices qui ont fait profession.

Je vais vous raconter toute la belle cérémonie qui a duré plus de deux heures.
Mgr l'Archevêque de Rennes est venu vers 9h . Avant la messe, on est allé chercher les postulantes et les novices en procession. Les postulantes étaient habillées tout en blanc, vraiment comme des mariées. Elles avaient de grands voiles et une couronne.

Mgr leur a posé des questions, elles ont répondu et puis Mgr a fait une belle allocution. Ensuite, les postulantes ont revêtu l'habit religieux, une robe noire, le camail et le bonnet. Mgr leur a donné le nom de religieuse, un voile blanc comme les novices, le cordon et le chapelet.

Les novices ont fait leur profession. Mgr leur a mis un Christ et l'anneau et puis leur a donné le voile noir de profession. Après la cérémonie, nous avons eu une très belle messe qui fut chantée par les religieuses. Après la messe, on a eu un très beau salut.
La chapelle était remplie de monde et dans le choeur se trouvaient 23 prêtres.
La journée se passa dans la joie et la gaieté.

Je suis très heureuse ici, je me plais très bien. On m'a fait une nouvelle robe noire pour le dimanche et la robe de popeline, on me l'a fait teindre noire, pour la mettre tous les jours. Je vais souvent avec les Soeurs de Cheratte et je vais me promener avec elles et Soeur Jeanne-Françoise, faire un tour de Manche."



" La cérémonie de Prise d'habit, qui marque l'entrée au Noviciat, seconde étape de la formation, revêt un éclat particulier. Présidée par un dignitaire ecclésiastique, en présence d'une nombreuse assistance de prêtres, parents et amis, elle symbolise d'une manière frappante, en tous ses rites, le renoncement aux vanités du monde et les fiançailles avec le Christ. Il y a généralement 2 vêtures par an.

Sous le costume et le nom nouveau qui lui ont été donnés en ce jour solennel, la Novice poursuit sa montée vers l'idéal qui a ravi son coeur."

« (16.8.1933) "Je veux Jésus et rien de plus"
" Je profite de l'occasion du départ des Soeurs de Cheratte, pour vous écrire très longuement. Il y a déjà un mois que je suis là, comme cela passe vite.
Nous sommes 13 postulantes pour le moment. Notre Révérende Mère Marie de la Croix est très fière de ses postulantes, car il y a déjà longtemps qu'elle n'en n'a pas eu autant.

Nous sommes passées par l'ancienne chapelle où repose la fondatrice, Mère Marie Amélie, et puis, nous sommes rentrées à la grande chapelle.
Après la procession, je suis allée avec Soeur Jeanne Françoise auprès des Soeurs de Cheratte, dans la Manche.

Lever à 5h, et vers 5.30h, on va à la chapelle, on dit les prières et on fait la méditation jusque 6h. Ensuite l'office et puis la messe, vers 7.30h déjeuner. Après, je fais un peu de ménage au noviciat avec Soeur Jeanne Françoise. A 8.30h, Mère Marie de la Croix nous fait une

conférence d'une demi-heure, et de 9h à 10h, j'aide les jeunes professes à marquer leur linge. Ensuite, nous avons goûter.

De 10.30h à 11.30h, je continue à marquer, ou je lis. A 11.30h, nous avons le chapelet et l'examen particulier jusque midi.

Ensuite, nous avons une récréation d'une heure à 2heure, nous allons à la chapelle dire notre office et à 2.30h, nous allons au noviciat, on fait une lecture d'une demi heure.
Après le goûter de 4 h, nous allons faire une visite au St Sacrement. De 5 à 6h, nous avons étude. Ensuite, à 6h, il y a chapelet et office , à 7h souper et puis nous avons 1 heure de récréation. A 8.30h, nous allons faire nos prières du soir à la chapelle et nous allons nous coucher vers 9.30h.

Vous voyez, chers parents, que je ne suis pas à plaindre. Je prie tous les jours pour vous et je suis très heureuse ici. J'espère que vous irez à Cheratte où les Soeurs vous porteront ma lettre.
Soeur Jeanne-Françoise vous envoie son meilleur souvenir et vous prie de bien vouloir remettre à sa tante Jeannette la petite carte ci-jointe."

Le Noviciat est un apprentissage théorique et pratique, un temps de prière et de recueillement, de sacrifice et de joie profonde : "vie cachée" qui prépare à la "vie apostolique". Deux années y sont consacrées.

La première, dite année canonique, est plus spécialement réservée à la culture religieuse. Sous la direction de l'aumônier et de la Mère Maîtresse, les Novices se livrent à une étude approfondie de la doctrine chrétienne : la Bible et surtout l'Evangile qu'elles aiment à méditer, le Catéchisme, l'Histoire de l'Eglise, la Liturgie et le chant sacré. Leur âme , éclairée d'une lumière plus vive, y découvre des sources intarissables auxquelles s'alimente leur vie spirituelle.

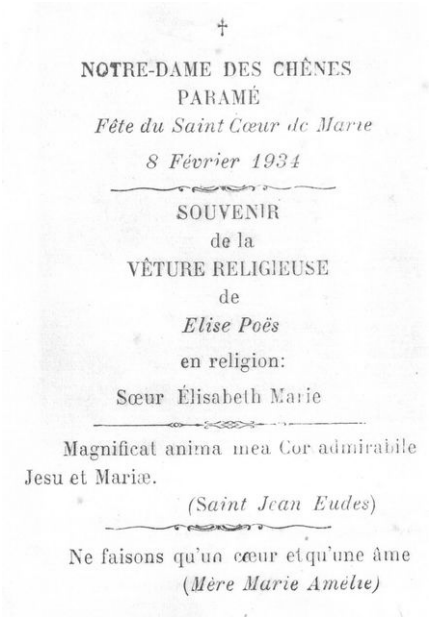
L'état religieux selon l'esprit propre de leur Institut, devient aussi la matière de leur étude et de leurs efforts.

Elles se pénètrent de l'essentielle obligation de tendre à la perfection par les saints Voeux de religion : pauvreté, chasteté, obéissance , et par la pratique des Constitutions de l'Ordre, expression de la Volonté divine et sûr chemin de sainteté. "

" (24.11.1933) -
Je me plais toujours très bien ici, je suis tout à fait habituée. Je continue à aller en classe trois heures chaque jour.
Un grand bonjour de Soeur Jeanne Françoise. Sa maman ira sans doute vous voir à la Toussaint. "

" (26.11.1933) - Il y a déjà 4 mois que je suis entrée, et la prise d'habit approche. Nous n'avons pas encore fait notre demande, mais je me recommande à vos prières à cette occasion.
Comme je vous ai dit, la nourriture n'a pas beaucoup de différence avec celle de chez nous; il n'y a que la soupe qu'on ne prépare pas comme en Belgique. On a de la viande trois fois par jour, des légumes et des fruits deux fois à midi et le soir. Maintenant, tous les matins, je sers le déjeuner et ensuite, je fais un peu de ménage au noviciat avec Soeur Jeanne Françoise. Je continue toujours à aller en classe trois heures par jour."

" (26.12.1933) - C'est avec joie que je vous annonce que je suis admise à prendre le saint habit. La prise d'habit aura lieu le 8 février à 9h du matin. J'espère que vous vous unirez à moi à cette belle cérémonie, en priant pour moi.


†

NOTRE-DAME DES CHÊNES

PARAMÉ

Fête du Saint Cœur de Marie

8 Février 1934

SOUVENIR

de la

VÊTURE RELIGIEUSE

de

Elise Poës

en religion:

Sœur Élisabeth Marie

Magnificat anima mea Cor admirabile Jesu et Mariæ.

(Saint Jean Eudes)

Ne faisons qu'un cœur et qu'une âme

(Mère Marie Amélie)

Soeur Jeanne Françoise vous présente ses meilleurs voeux de bonne heureuse année. "

Prise d'habit de Sœur Elisabeth Marie

" (10.2.1934) - Avant la prise d'habit, nous avons eu la retraite prêchée par le Révérend Père Lajoie, et il nous a fait de très belles conférences.
Le 8, à 5h30, nous avons eu la méditation par le Révérend Père au noviciat.
A 6h, nous avons assisté à la messe de la Communauté, qui fut dite par son Excellence Mgr Mignon, Archevêque de Rennes. Après la communion du prêtre, nous sommes sorties pour nous habiller.
Nous avons des toilettes de mariées.
La robe était en mousseline blanche. Sur la tête, un grand voile et une couronne.

Ensuite, nous sommes allées dans la grande salle et avons reçu la bénédiction de Monsieur l'Aumônier et du Révérend Père Lajoie. Ensuite, tous les parents sont venus, et à ce moment, j'ai beaucoup pensé à vous, car j'avais un peu le coeur gros.
Avant la cérémonie, on nous a photographiées toutes ensembles dans le jardin ,en face du Sacré Coeur. Ensuite, on m'a prise toute seule.
Si les photos sont bien réussies, j'espère bien vous en envoyer.

A 9h, nous avons formé le cortège pour nous rendre à la chapelle. La chapelle fut très bien décorée, toutes les lumières allumées et l'autel était orné de fleurs. Le clergé est allé chercher en procession Mgr à l'Archevêché, ensuite, nous avons formé le cortège et nous avions chacune un cierge allumé. Cela m'a rappelé le beau jour de la première communion.

Pendant le cortège, les Soeurs professes et les novices ont chanté un cantique.
Quand nous sommes arrivés à la Sainte Table, on a chanté le Veni Creator, ensuite, Mgr nous a posé des questions auxquelles nous avons répondu toutes ensemble.
Ensuite, Mgr l'Archevêque nous a fait un très beau sermon sur la Sainte Messe et le Vie Religieuse.

Après le sermon, Mgr a récité quelques prières et ensuite nous sommes sorties aller dans la grande salle nous déshabiller pour revêtir la robe de religieuse.
Pendant que nous étions parties, Mgr a béni les voiles, les ceintures et les chapelets.
Je suis habillée comme les Chères Soeurs de Cheratte, sauf le voile qui est blanc.
Arrivées à la Sainte Table, nous avons récité ensemble la formule que nous renonçons au monde et être les petites fiancées de Jésus. Mgr l'Archevêque a remis à chacune de nous le voile, le cordon et le chapelet. Après, il nous a donné à chacune le nom de religion. Ensuite, nous sommes allées recevoir le baiser de paix de notre Révérende Mère Générale.

Après la cérémonie, nous avons eu la grand messe pontificale . On disait la messe du Sacré Coeur de Marie, qui fut composée par St Jean Eudes. Nous avons communié à cette messe. A ce moment-là, j'ai bien prié le bon Jésus qu'il vous accorde beaucoup de grâces, puisque vous avez donné une petite fiancée à Jésus, et j'ai aussi prié pour tous les parents défunts, car papa m'avait très bien recommandé de ne pas les oublier.
Après la messe, nous avons eu un très beau salut au très Saint Sacrement, qui fut aussi chanté par les novices. La cérémonie a duré 2h. Le choeur était rempli de prêtres , il y a eu beaucoup de monde, la chapelle était remplie. Le Saint Sacrement fut exposé toute la journée, à 4h, nous avons chanté les vêpres suivis du salut.

Ce fut pour moi une très belle journée, cela a été très vite passé, car c'est le plus beau jour de ma vie de se donner toute à Jésus.Vous voyez, chers parents, comme on fait de très belles cérémonies.
J'ai reçu une belle lettre de Marcelle, de Mr le Curé et des Soeurs de Cheratte.
Recevez ,chers parents, les meilleurs baisers de Soeur Elisabeth-Marie.
Un grand bonjour de la part de Soeur Jeanne-Françoise. "

" (4.4.1934) - Je suis toujours en très bonne santé. Il y aura bientôt deux mois que j'ai pris l'habit et je suis déjà habituée à mon costume de religieuse. Le temps passe très vite. Ici, la belle fête de Pâques est déjà passée.
Je vous envoie aussi les photos que je vous avais promises dans ma dernière lettre. Mère Marie de la Croix a remis à chacune les photos de postulantes ainsi que deux autres qui ont été prises le jour de la prise d'habit; celles-là n'ont pas été réussies, car le temps était trop sombre ce jour-là. Cela est dommage, car nous étions toutes très bien dans notre belle robe de mariée.
Recevez, chers parents, les meilleurs baisers de Soeur Elisabeth Marie.
Un grand bonjour de la part de Soeur Jeanne-Françoise. "

" (27.6.1934) - C'est avec joie que nous avons fêté dimanche, l'introduction de la "cause" de notre bonne Mère Marie Amélie, fondatrice. C'est une grande faveur que le Bon Dieu accorde à notre chère Congrégation. Je vais vous la raconter.

Samedi toute la journée, nous avons décoré la petite chapelle de guirlandes de mousse et de glycérine . La tombe de Mère Marie Amélie était toute blanche, avec les oeillets et les pavots blancs. L'autel était également garni de fleurs blanches et de bougies. Elle fut très belle. Nous avons aussi décoré le réfectoire de guirlandes de sapin et de roses. On a placé sur la cloison du réfectoire, l'image de Mère Marie Amélie. A ses pieds, nous lisions ces mots : Hommage aux Saints Coeurs.

La salle fut très belle avec toutes ces décorations et des bouquets de fleurs sur les tables. Dimanche matin, au commencement du déjeuner, nous avons chanté un chant de circonstance. A 8h, nous avons eu la grand messe, suivie d'un beau sermon prêché par Mr l'Aumônier sur Mère Marie Amélie. A 9.45h, nous nous sommes toutes réunies à la petite chapelle. Mr l'Aumônier a récité des prières pour les défunts qui avaient contribué à la cause de Mère Marie Amélie. Ensuite, nous sommes allées en procession vers la grande chapelle en chantant le Magnificat.

Après les vêpres de 2h, nous sommes allées chanter dans la salle des vieillards et nous leur avons chanté l'aventure d'une jeune ermite. Cela leur a fait grand plaisir. Cette belle journée fut très vite passée.

Vendredi 22, nous avons orné le noviciat de guirlandes et de papillons roses que l'on avait placés sur les murs. Samedi matin, nous avons offert nos voeux de bonne fête à notre Révérende Mère Générale, ensuite, nous avons chanté deux chants: Choeur de fête et La dernière bûche. Après, on a joué une pièce composée par une novice. Il y avait 12 novices, elles représentaient chacune un mois de l'année, les principaux faits de l'histoire de la Congrégation. Tout fut très bien réussi.

Vous voyez, chers parents, comme on a de très belles fêtes. Nous aurons bientôt les Soeurs de Cheratte qui viendront pour faire leur retraite; je me réjouis de les voir bientôt, je ne sais pas la date. J'espère que vous leur remettrez un paquet de chocolat et quelques friandises. Merci d'avance.

Je vous envoie une photo . La petite Soeur qui est avec moi, c'est Soeur Marie de la Rédemption, la petite hollandaise. "

" (19.7.1934) - J'ai eu la permission de causer avec la chère Soeur Supérieure mercredi, pendant la récréation de midi. Elle m'a donné de très bonnes nouvelles. A l'occasion de la rentrée des Soeurs des paroisses qui viennent à la Maison Mère pour faire leur retraite, nous nous préparons à leur faire une petite fête.
Samedi 4 août commencera la retraite qui finit par la prise d'habit et la profession.
Il y a deux postulantes qui prennent l'habit et 12 novices qui font profession. Soeur Jeanne-Françoise sera bientôt la petite épouse de Jésus.
Nous avons 5 nouvelles postulantes, dont une petite soeur de Bruxelles et deux hollandaises, qui sont arrivées il y a déjà 8 jours.
Un bonjour de la part de Soeur Jeanne-Françoise.
Recevez, chers parents, mes meilleurs baisers . Soeur Elisabeth Marie. "

" (16.8.1934 et 19.8.1934) - Je profite de l'occasion du départ des Soeurs pour vous écrire longuement. Samedi 11 août, nous avons eu la belle cérémonie de la prise d'habit et de profession.

Il y avait 2 postulantes et 12 novices. La cérémonie a eu lieu à 9h. Elle fut présidée par Mgr l'Archevêque Mygnen de Rennes. La chapelle fut très bien garnie....

Soeur Jeanne-Françoise a reçu son obédience pour Cheratte . J'espère que vous irez lui rendre visite. Les deux petites Soeurs canadiennes retournent dans leur pays natal. Elles partiront le même jour que Soeur Jeanne-Françoise. Les Soeurs de Cheratte seront de retour samedi 17 août. Soeur Jeanne-Françoise ne pourra pas aller chez nous, parce qu'elle sera trop fatiguée.
Quant à moi, je suis toujours en très bonne santé, sauf que j'ai eu un peu mal aux dents. Pendant ma dernière année de noviciat, je vais faire arranger mes dents, car j'ai trop difficile de manger .Ne voudrais-tu pas aller jusque chez nous pour leur en parler et s'il ne voudrait pas donner un peu de l'argent et vous le remettrez à Soeur Marie-Léocadie qui revient à la Communauté. Je vous remercie d'avance. "



Salutations aux Saints Coeurs

La seconde année de Noviciat continue cette formation, mais en mettant plutôt l'accent sur l'apostolat.

Il importe en effet, que les Novices se préparent aux oeuvres qui les attendent et s'habituent à conserver le recueillement de l'âme au milieu des labeurs quotidiens, car le zèle fécond est avant tout un rayonnement de l'union intime avec Dieu.

L'horaire de la journée prévoit une initiation générale aux divers emplois qu'on rencontre dans les obédiences, et suivant les aptitudes de chacune, un enseignement spécialisé en vue des fonctions futures : pédagogie, hygiène et médecine, cours ménagers, arts d'agrément, cercles d'études sur l'Action catholique...

On pourrait croire que cette formation très sérieuse du noviciat est empreinte d'une contention qui assombrit et brise l'élan de la jeunesse .

Loin de là. Elle est largement épanouissante, parce que la grâce divine dilate les âmes et que l'ambiance du noviciat répond à la mentalité des jeunes. Rien ne le prouve mieux que la gaité et l'entrain des Postulantes et des Novices .

Ces deux années de probation se terminent par une cérémonie moins éclatante que la prise d'habit, mais beaucoup plus marquée pour la religieuse. C'est l'heure tant désirée de l'offrande totale par l'immolation des Trois Voeux, qui font d'elle une consacrée au service de Dieu et des âmes, liée au Christ par une sorte de mariage mystique que symbolisent le crucifix et l'anneau qu'elle portera désormais.

" (18.8.1935) - Noviciat du Sacré Coeur :
Chers parents, je viens vous annoncer une bonne nouvelle. Je retourne en Belgique, je vais à Bruxelles, cela vous fait plaisir. Je vais passer quelques jours à Cheratte . Les Soeurs de Bruxelles, Cheratte et la Hollande partent demain . Les unes reprendront le train de 8h , et les autres vers 10h.

Quant à moi, je reste 8 jours ou 15 jours en France, cela dépendra de la santé de la chère Soeur Marie-Lucie, qui retourne à Cheratte. Je ferai le voyage avec elle, je serai de retour vers la fin août. Quand je serai arrivée, je demanderai à la chère Soeur Supérieure de vous téléphoner. Les chères Soeurs de Cheratte m'ont donné de vos bonnes nouvelles.
Je vous embrasse bien fort. Votre petite fille, Soeur Elisabeth Marie. "

Officiellement, cette profession n'est que temporaire et renouvelée pendant 5 ans, jusqu'à la Profession Perpétuelle, sorte de post-noviciat, qui est aussi une période de perfectionnement technique.
Une obédience lui est alors confiée, qu'elle rejoint pour y donner sa vie, goutte à goutte. Elle accomplit humblement de grandes choses. " (Les religieuses des Saints Coeurs de Jésus et de Marie. Paramé. 1953).

Voilà le chemin que suivirent Valentine Horion et Elise Poës, toutes deux de Cheratte Hauteurs, avant de devenir Soeur Jeanne-Françoise et Soeur Elisabeth-Marie.

" (Schaesberg 4.2.1938) - Je ne vous ai pas averti de mon départ pour la Hollande, car je n'ai eu la nouvelle que la veille du départ.
Le voyage se fit très bien. Je suis arrivée chez nos Soeurs vers 3h. Je viens vous demander un petit service. Ne pourriez-vous pas aller chez nos Soeurs de Cheratte, prendre un petit paquet pour Soeur Supérieure de Schaesberg, car il y a déjà longtemps qu'il est là. Cela doit être un petit bénitier, c'est un souvenir de France. Si vous avez de la difficulté à la douane, Soeur Supérieure voudra bien payer.

Ne tardez pas trop à venir me voir, car vous savez que pendant le Carême, nous ne pouvons pas recevoir de visite. Ne venez pas trop tard, car nous allons au salut à 3h à la paroisse.
Huit jours après mon arrivée, j'ai eu le plaisir de participer à la belle fête, à l'occasion de la naissance de la petite princesse qui s'appelle Béatrix . Nous avons eu la nouvelle lundi matin vers 10h15. Les enfants des classes avaient appris un chant pour cette occasion-là.
Quant à moi, cela ne va pas plus mal. Je me suis reposée et je fais un peu de couture. Jusqu'à maintenant, il a encore fait bon et beau. "

" (Bruxelles St Sébastien 12.4.1939) - Il y a 8 jours que je suis retournée à Bruxelles. Voici comment cela a été. Je finissais de prendre mon dessert quand la Supérieure vint me chercher et me dit qu'il y a une Soeur au parloir. Elle est habillée comme nous. Je vis Soeur Directrice de Bruxelles qui venait de la part de Notre Révérende Mère venir me rechercher.

J'ai été bien surprise d'apprendre cette nouvelle, car je ne m'y attendais pas.
Le jour même de mon départ, j'étais allée dans la matinée au laboratoire, pour me radiographier. C'était déjà la deuxième fois. La première ne fut pas très claire, c'est pour cela que j'ai dû y retourner une seconde fois. Je n'ai pas eu de résultats de la dernière. Cela allait tout doucement, je marchais seulement avec le bâton. Et maintenant, je peux à peine avancer.
Le voyage m'avait un peu fatiguée. Heureusement que Monsieur le Chef de gare de Gand a été très bon pour moi, il m'a fait monter par l'ascenseur pour monter sur le quai.
Je suis partie de Sleydinge vers 2.30h et nous avons pris un taxi jusque Gand. De là, nous avons pris le train vers 4.28h et nous sommes arrivées à la gare du Nord vers 5.30h.
Maintenant, je vais aller à la Maison Mère en France pour me rétablir. Je ne sais pas le jour que je pars. J'espère que le bon Dieu me donnera bientôt des bonnes jambes. Et que l'air de la mer me fera du bien. Je vous donne l'adresse de la Maison Mère à Paramé. "

" (Notre Dame des Chênes 11.5.1939) - J'ai quitté Bruxelles lundi matin vers 6.30h pour la France. Nous avons pris le train vers 7.28h à la gare du Midi pour Paris. On a eu un bon train, car on n'a pas eu beaucoup de chocs. Nous sommes arrivés à Paris à 12hO5. Un commis est venu me chercher dans le train et m'a portée jusque sur le quai et je fus conduite dans une petite chaise roulante jusque dans la rue. Là, on a pris un taxi jusque Montparnasse.Nous avons attendu pendant 4h pour la correspondance jusque Rennes. Dans ce train-là, on a été cahotée jusqu'à St Malo.
Arrivées à Rennes, nous avons changé de train et nous sommes arrivées vers 9.30h. En descendant du train, on a vu sur le quai nos deux Mères qui vinrent nous chercher. Ensuite, nous sommes retournées en auto jusqu'à destination.

Quand je suis arrivée, j'étais bien fatiguée, j'ai pris seulement une tasse de lait et je suis allée me coucher.
Heureusement que j'ai eu Soeur Jeanne Françoise qui est revenue à la Maison Mère pour ses voeux. Elle vint à Bruxelles samedi soir jusqu'au départ. Je n'ai pas eu trop de difficulté et nous avons eu du beau temps.
La Soeur infirmière vient me masser tous les jours les jambes et les bras, et quand il y aura du soleil, je prendrai des bains car la chaleur fait du bien.
Je ne monte plus les escalier, comme je le faisais à Bruxelles, ici, j'ai l'ascenseur, c'est bien plus commode. Je vous remercie beaucoup pour les médicaments, j'ai commencé une boite. J'espère que cela me fera du bien. "

" (Paramé 21.4.1940) - En semaine, je suis toujours bien occupée à la couture. Le matin, je ne descend plus pour la messe, je vais dans la tribune et Mr l'Aumônier nous donne la Sainte Communion. Tous les soirs à 6h, nous avons la bénédiction du St Sacrement, suivie des prières pour la paix.
Quant à ma santé, cela ne va pas plus mal. Il n'y a pas beaucoup de changement. Je souffre toujours des jambes et un peu des bras. Je m'efforce de faire un peu de marche sans le bâton. Je n'ai pas encore pu faire de bonnes promenades, car les jambes ne sont pas très solides. Enfin, je ne dois pas encore trop me plaindre, car il y a des plus malheureux que moi en ce moment.
Je vous demande de faire une neuvaine à la Ste Vierge pour ma guérison, si vous voulez, nous pourrions commencer le premier mai. Ne pourriez-vous pas dire à maman de s'unir à nous. "

" (Paramé 3.6.1940) - Vous me demandez des nouvelles, ne vous découragez pas si on n'a encore rien. J'espère qu'ils sont quelque part en France, il y en a un peu partout.
J'ai vu toute la famille de Soeur Jeanne Françoise qui sont passés par chez nous. Elle a un petit bébé de 6 mois, un petit garçon, il s'appelle Georges.
Ils sont venus également en auto. Ils sont partis pour Quimper, dans le Finistère.
Quant à ma santé, cela va toujours doucement. La marche revient toujours difficilement. Maintenant que nous avons du beau temps, cela reviendra. Je fais toujours de petites promenades et je fais toujours de la couture. "

" (Paramé 8.12.43) - Me voici, après un long séjour de silence, un peu bavarder avec vous.
Vous devez penser que je vous oublie. Vous savez bien que les correspondances vont difficilement . Tous les jours, par la pensée, je suis toujours au milieu de vous tous.
Quant à moi, cela ne va pas trop mal. Je ne souffre pas beaucoup en ce moment.
Espérons que cette nouvelle année donnera la paix entre les nations et le retour de tous les prisonniers. Ayons toute confiance.

Quand vous aurez l'occasion de voir nos Soeurs, voulez-vous bien leur offrir pour moi mes meilleurs voeux. J'espère qu'elles vont de temps en temps vous rendre visite.
Nous avons eu des nouvelles de Bruxelles. Elles vont toutes bien."

" (St Thuat 16.4.44) - Il y aura bientôt 7 semaines que je suis évacuée. Vous l'aviez peut-être déjà appris par nos Soeurs. Nous sommes un peu toutes dispersées dans les Maisons de nos Soeurs, ainsi que nos vieillards. Je suis bien habituée dans cette nouvelle contrée.
Je suis avec Soeur Armande que vous connaissez très bien. Nous parlons souvent de toute la famille, et surtout de ma chère maman qu'elle n'oublie pas. Elle prendra bien soin de moi.
Le dimanche, j'assiste aux offices dans la paroisse. En semaine, Mr le curé m'apporte la Communion deux fois par semaine. De ce côté-là, je ne suis pas si gâtée comme à la Maison Mère. Mais enfin,espérons que ce ne sera pas long et que nous pourrons retourner chez nous."

" (Paramé 1.1.45) - Nous ne pouvons pas vous écrire plus vite, cause qu'il n'y a pas de communications pour l'étranger.
Je suis très heureuse d'être rentrée à la Maison Mère, il y a déjà trois mois. Nous avons été bien privilégiés, car la Communauté n'a pas trop de dégats comparé à d'autres. Il y a surtout beaucoup de carreaux cassés. La grande chapelle n'a que les vitraux de cassés, mais l'intérieur n'est pas endommagé. On a commencé à boucher les fenêtres. Et par Cheratte. Il n'y a pas eu trop de dégâts ? J'espère que votre maison n'a pas trop souffert.
Quant à ma santé, cela se soutient. Mes jambes sont toujours paresseuses. Par ailleurs, je m'occupe toujours de la couture. Je vais assister à la messe tous les jours.
Quand vous aurez l'occasion de voir nos Soeurs, voulez-vous bien leur offrir mes voeux de bonne année. Dites-leur que je ne les oublie pas dans mes prières."

" (Paramé 17.7.45) - Quant à ma santé, cela ne va pas très bien en ce moment. Je ne peux plus marcher, mes jambes sont devenues paresseuses. C'est une grande consolation pour moi de pouvoir aller à la chapelle tous les jours. Je peux encore m'habiller et déshabiller toute seule, car c'est une grande chose de pouvoir encore un peu se suffire. Je fais encore un peu de couture et cela me désennuie.
Les Soeurs sont très bonnes pour moi. Il y a déjà 9 mois que je suis rentrée à la Maison Mère. J'ai été évacuée pendant 8 mois, cela n'a pas été très long. La maison n'a pas subi trop de dégats à comparer d'autres Communautés qui n'ont plus rien. Il y a beaucoup de careaux cassés et les vitraux de la grande chapelle furent brisés.
Je regrette beaucoup, cher frère, de ne pouvoir être au milieu de vous tous, cause que je ne peux plus voyager. Notre Révérende Mère est venue vers moi me donner des explications. Elle m'a dit qu'elle allait charger une Soeur d'écrire un mot dont elle joint à ma lettre. Tâchez d'arranger tout cela pour le mieux.
Si vous avez l'occasion de voir nos Soeurs de Cheratte, voulez-vous leur présenter mon meilleur souvenir. "

" (Paramé 7.12.45 et 20.12.45) - Me voici au milieu de vous tous à prendre part de la perte de notre cher Papa. J'ai reçu le télégramme mercredi soir. C'est Révérende Mère qui m'annonça la mort. J'ai eu bien du chagrin de ne pas être auprès de lui pour recevoir son dernier soupir, ni à son enterrement. C'est un bien grand sacrifice que le Bon Dieu m'impose en ce moment, car c'est bien dur.
Nos bonnes Mères me consolent tant qu'elles peuvent. Elles ont prié pour le repos de l'âme de mon cher Papa, ainsi que toutes les Soeurs qui prennent part à ma peine.
Révérende Mère Générale a demandé à Mr l'Aumônier de dire une messe pour Papa. Il l'a dite ce matin et nos Mères et toutes nos Soeurs se sont unies à moi et elles ont offert leur

Communion pour mon cher Papa. Elles ont même fait le chemin de la Croix pour le repos de son âme.
Vous voyez qu'on n'oublie pas nos défunts.
Je demande au Bon Jésus qu'il accorde à ma Chère Maman la force et le courage de supporter cette grande épreuve.
Nos Mères et nos chères Soeurs vous envoient leurs chrétiennes et sincères condoléances."

" (Paramé 19.8.46) - Je profite du retour de nos Soeurs pour vous écrire. Je vous remercie des gâteries que vous m'avez envoyées. Cela m'a fait grand plaisir, surtout de ma bonne maman. Les gaufres étaient très bonnes.
Merci aussi pour les journaux, ils m'ont bien intéressés. Que de belles cérémonies envers le St Sacrement.
C'est pour vous tous des fêtes inoubliables. Que de grâces et de bénédictions que la Province de Liège a reçues.
Je ne vous donne pas de détails sur ma santé, nos Soeurs vous en donneront de vive voix.
Nos Soeurs de Cheratte sont souvent venues me rendre visite et nous avons parlé longuement de toute la famille, ainsi que du pays."

" (Paramé 27.12.46) - J'espère que vous avez bien fêté la belle journée de Noël. J'ai demandé à l'Enfant Jésus qu'il répande ses meilleures bénédictions sur vous. Je crois que vous avez montré le petit Jésus à ma petite nièce et qu'elle a fait une petite prière pour sa tante.
Grand merci à ma soeur Marie, de m'avoir envoyé les bonnes gaufres ainsi que le chocolat. J'ai fait une petite prière pour elle."

" (Paramé 22.2.1947) - Chère Madame,
Le télégramme envoyé vous aura annoncé la pénible nouvelle. Nous partageons bien vivement votre grande douleur et nous demandons au Bon Dieu de vous donner grâces particulières de courage et de consolation.
Notre petite Soeur Marie-Elisabeth est morte presque subitement, après deux jours seulement de maladie, légère grippe, qui n'inspirait aucune inquiétude. La dernière nuit avait été plus calme que de coutume, car elle avait souvent des cauchemars. Notre petite malade se sentait plutôt mieux.
Aussi, nous avons été douloureusement surprises quand vers 5.30h ce matin, elle a rendu son âme à Dieu.
Elle sera inhumée lundi matin, dans le cimetière de la Communauté. De nombreuses messes sont célébrées à la Maison Mère et dans tous les établissements de la Congrégation, pour le repos de son âme.
La vie de souffrance ici bas s'est changée en une vie plus heureuse là-haut, d'où elle sera certainement une protectrice pour sa famille et pour tous ceux qu'elle a aimés.

Malgré sa pénible infirmité, elle se montrait toujours gaie et bien résignée.
A toute sa famille affligée, et particulièrement à vous, chère Madame, nous offrons nos religieuses et bien sincères condoléances.
Soeur Marie-Bernard, Supérieure Générale. "

L'Ecole Ménagère

En septembre 1938, une école ménagère est ouverte à l'école des filles. Elle durera jusqu'en 1950.

Un bâtiment assez "cubique" est construit dans le fonds de la cour de l'externat, face à la dernière classe primaire. Il a 7 à 8m de long sur 6m de large.
Le mur qui donne vers l'Institut est un mur aveugle, de même que les murs donnant vers la cour de l'internat et vers l'ouest.

Seul le mur donnant vers l'école primaire est percé d'une porte assez haute et de deux grandes fenêtres. La porte est située côté préau, face à la classe de 5e-6e primaire. On rentre donc à l'école ménagère, par le fonds de la classe.
Les élèves de l'école ménagère suivent les cours généraux dans les locaux de l'école primaire, pendant les heures laissées libres .

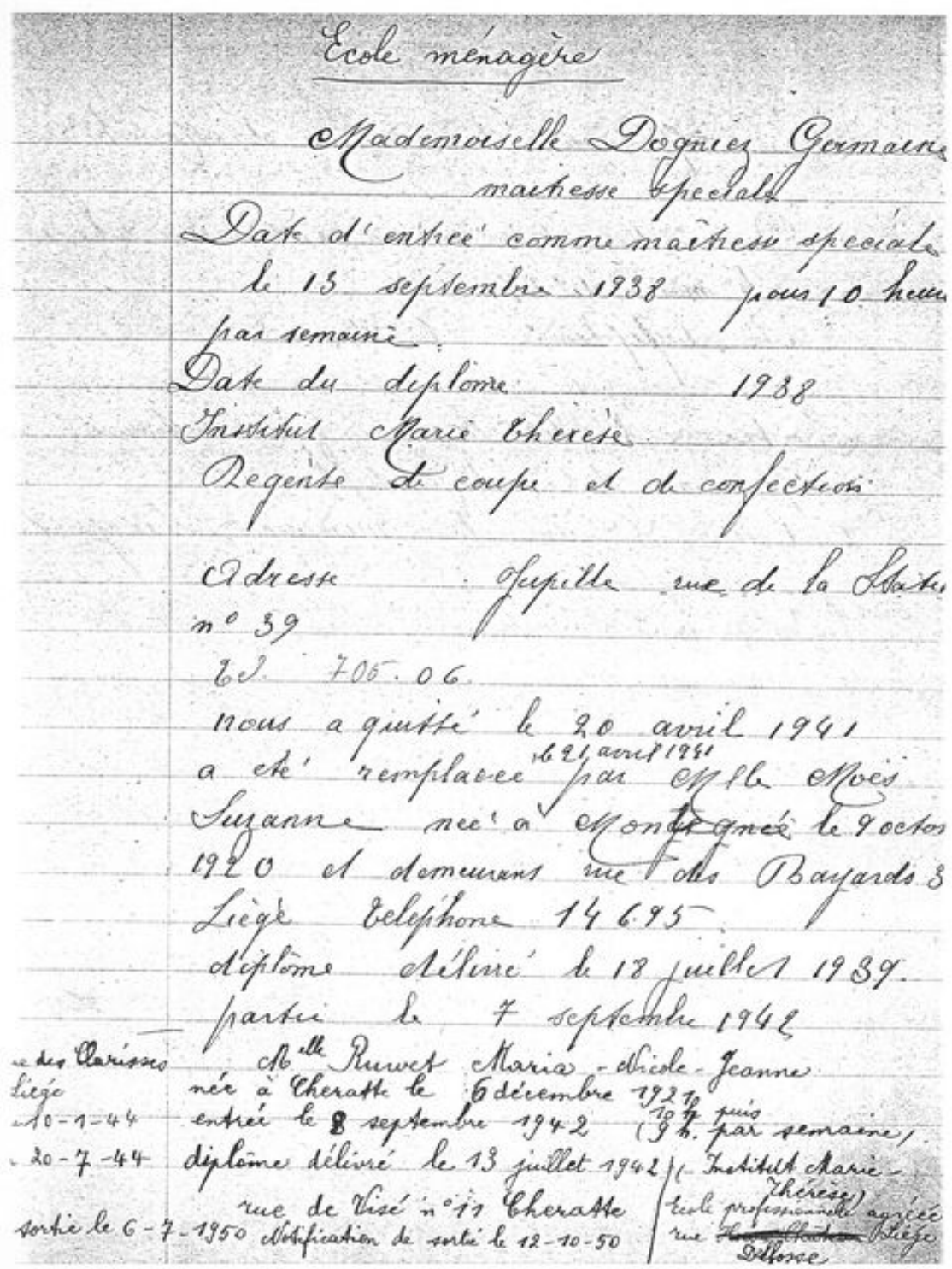
L'année 1938, 12 élèves fréquentent l'école ménagère.

Melle Dogniez est diplômée en 1938, de l'école Marie-Thérèse à Liège, comme régente de coupe et confection. Elle habite rue de la Station,39 à Jupille. Tél : 706.06.
Elle quitte l'école le 20.4.1941.



Melle Dogniez à l'Ecole Ménagère

Elle est remplacée par Melle Suzanne Moës, le 21.4.1941.
Elle est née à Montegnée le 9.10.1920 et demeure à Liège, rue des Bayards,3. Tél : 14.695.
Elle est diplômée depuis le 18.7.1939.
Elle quitte l'école le 7.9.1942.



Ecole ménagère

Mademoiselle Dogniez Germaine
maîtresse spéciale

Date d'entrée comme maîtresse spéciale
le 13 septembre 1938 pour 10 heures
par semaine.

Date du diplôme 1938

Institut Marie Thérèse

Régente de coupe et de confection

Adresse : Jupille rue de la Station
n° 39

Tél. 706.06

nous a quitté le 20 avril 1941

a été remplacée 21 avril 1941 par Mlle Mois
Suzanne née à Mont-Gauthier le 9 octobre
1920 et demeurant rue des Bayards 3
Liège Téléphone 14695

diplôme délivré le 18 juillet 1939.

parti le 7 septembre 1942

Mlle Ruwet Maria - Nicole - Jeanne
née à Cheratte le 6 décembre 1921
entrée le 8 septembre 1942 (10 h. puis 9 h. par semaine)
diplôme délivré le 13 juillet 1942 (Institut Marie-Thérèse)
rue de Visé n° 11 Cheratte | école professionnelle agréée rue ~~Hamal-Nandrin~~ Delfosse Liège
sortie le 6-7-1950 Notification de sortie le 12-10-50

rue des Clarisses Liège
10-1-44
20-7-44

Elle est remplacée par Melle Maria, Nicole, Jeanne Ruwet, née à Cheratte le 6.12.1921. Elle entre à l'école le 8.9.1942, pour 10h par semaine, qui seront ramenées ensuite à 9h par semaine. Elle habite rue de Visé, 11 à Cheratte.
Elle habitera rue des Clarisses à Liège du 10.1.1944 au 20.7.1944.
Elle est diplômée de l'Institut Marie-Thérèse, rue Delfosse à Liège, le 13.7.1942.
Elle quittera l'école le 6.7.1950, notification de sortie le 12.10.1950.

Maria Ruwet se souvient :

" J'ai fait mes études de régente de coupe à Marie-Thérèse, pendant 4 ans. J'avais fait, avant cela, 2 années de cours ménagers. J'ai été diplômée à 21 ans.

Soeur Louise est venue me trouver à la maison, pour me demander d'enseigner le ménage et la coupe à l'école ménagère. Je devais remplacer un professeur en partance.
J'étais payée par le Comité Scolaire, et pas, comme les institutrices, par l'Etat. Ma rémunération était calculée à l'heure prestée.

Je me souviens de quelques élèves : Josée Meyers, Mila Latkov, Marie Charlier, la grande Frida, Josette Chouffart, Renée Kusza, Marie Rikir qui sera accoucheuse à Sarolay...

Il y avait plus ou moins 15 élèves dans la classe. Elles restaient deux ans, jusqu'à leur 14e année, car l'obligation scolaire allait jusqu'à cet âge-là."

" L'intérieur de la classe est composé d'une rangée de 5 à 6 tables, l'une derrière l'autre. A chaque table peuvent s'installer trois élèves. De chaque côté de la rangée de tables se trouve une allée dont une comprend les armoires de rangement, contre le mur. Ces armoires ont des portes coulissantes.

Deux machines à coudre permettent la réalisation des travaux de couture. Les patrons sont réalisés sur les tables, ainsi que la coupe des tissus. Ces tissus étaient offerts par le Comité Scolaire. Un grand paravent permet les essayages des vêtements réalisés.



Au fond de la classe, face à la porte d'entrée, des éviers en émail blanc sont appuyés contre le mur. Les cuisinières se trouvent aussi à cet endroit, près de la porte. Les élèves cuisinaient donc au fond de la classe et dégustaient leurs réalisations sur les tables de la classe.

Les murs étaient couverts d'un carrelage beige-brun moucheté avec une frise au-dessus.
Un tableau couvre le mur aveugle de l'autre côté de la classe , avec une table bureau avec tiroir et une chaise pour l'enseignante.
Des radiateurs sont reliés au système de chauffage central au charbon, situé au fond du préau de la cour des externes. Il n'y a donc pas de cheminée sur ce bâtiment. "

" Pendant la guerre de 40/45, papa cultivait un grand potager et me donnait des légumes pour faire le cours de cuisine.

Je donnais cours en même temps chez les Ursulines de Liège et quelques cours généraux chez Soeur Louise de Jésus. A Cheratte, j'étais occupée trois demi-journées par semaine, toujours le matin. "

" Après la fin de l'école ménagère, en 1950, j'ai continué à donner cours chez Melle Claudine Orbans, qui voulait donner un cours de coupe au lieu du cours de couture et d'ouvrage manuel, aux grandes filles de 6e année. C'était elle-même qui me rétribuait de sa poche. Elle voulait avoir une belle exposition, avec des vêtements réalisés par les élèves.

Chaque fin d'année, il y avait une exposition des travaux des élèves, dans chaque classe. Les vêtements réalisés étaient donc exposés en 5e-6e année. Les grandes filles de 6e année nettoyaient les classes et on préparait l'exposition.

Les tables étaient recouvertes de draps blancs, décorées avec des plantes vertes, des tapisseries...
L'exposition durait de début juillet jusqu'à la mi-juillet, date de la fin de l'année scolaire.

Cela a duré, je pense, jusqu'en 1963, lorsque nous avons été expropriés pour les travaux de l'autoroute.

J'amenais, ces jours-là, mes filles Renée et Claire avec moi, l'une en primaire et l'autre en gardienne.

Une de mes élèves, à l'époque, était Jeanne-Marie Jaminet.

Je faisais les patrons le soir à la maison, parfois jusqu'à 2-3 heures du matin, pendant que mon mari était à Bruxelles pour son travail et mes enfants au lit. J'étais au calme pour travailler. "

Melle Orbans se souvient :

L'école ménagère a d'abord été donnée par Germaine Dogniez, qui enseignait la couture et le ménage. Puis, ce fut Melle Moës qui la remplaça.

Ensuite, Maria Ruwet, qui s'est mariée vers 53-54 et qui a continué à enseigné jusqu'au bout de l'école. Elle donnait encore cours dans la classe des grandes, après la fin de l'école ménagère, pour confectionner des robes. C'était moi qui la rétribuait de ma poche pour avoir des ouvrages manuels. Elle savait, elle, mesurer et couper; moi non.
Le papier de coupe était payé par le Comité scolaire.

C'est ensuite Jeanine Comblain qui a remplacé Maria Ruwet dans la nouvelle école."

Me Meyers Josée-Barbe, veuve Dessy se souvient :

" Je suis née à Cheratte, le 17.12.1929. Mon père était Henri Meyers et nous habitions rue de Visé, 64, dans les petites maisons.
Après mes primaires, je suis allée, un an ou deux, je ne me rappelle plus, à l'école ménagère, avec Me Ruwet. On allait dans une classe qu'on avait reconstruit, au fond de la cour, près du préau.

On y apprenait ce qui était nécessaire pour le ménage, à coudre, à cuisiner...
Je ne me souviens plus de grand chose, sauf d'un dessert qu'on avait préparé.
C'était de la purée de pommes de terre, qu'on avait roulée en boule, puis aplatie un peu, pour en faire comme des biscuits. Ensuite, on avait déposé un fruit dessus, une cerise ou autre chose. Enfin, on avait cuit cela, comme si c'était de la pâte à biscuit.

Je suis ensuite allée à l'école à Wandre, chez les Soeurs, donc, je ne dois pas avoir fait plus d'un an à l'école ménagère, puisque j'ai arrêté l'école à 14 ans.

Une chose dont je me souviens, c'est de notre Confirmation. J'habitais dans la petite maison, rue de Visé. La confirmation a eu lieu à Wandre, avec des dizaines d'autres enfants de plusieurs paroisses.
C'était pendant la guerre.
Après la cérémonie, nous avons été invités par Mre et Me Dormal, nos parrains de confirmation, à leur domicile, rue du Curé.
Nous avons eu un bon goûter. "

L'Ecole des Garçons

L'école de Mr Kariger, entre 1930 et 1939, accueillera 189 garçons.

61 entrent à l'école en 1930, pour l'année de l'ouverture de l'école. Puis ce seront 26 en 31, 13 en 32, 10 en 33, 16 en 34, 7 en 35, 16 en 36, 21 en 37, 13 en 38 et 6 en 1939.
Les enfants habitent tous Cheratte-bas, sauf 3 à Argenteau et 1 à Wandre.
Les registres ne portent pas l'école d'où ils sont originaires.

Les Inspections des registres ont lieu , par l'Inspecteur cantonal Mr Lambert, en juillet 31, janvier 32, avril 33, décembre 34, octobre 35, septembre 36 et le 4.10.37.
L'Inspecteur Bonfond vient le 13.11.1931 et l'Inspecteur principal le 22.2.1933.

Les professions des parents ne sont reprises au registre que jusqu'en septembre 1933.
Les parents sont essentiellement travailleurs de la mine : 70 mineurs, 2 ouvriers de charbonnage, 1 surveillant et 1 machiniste.
Les autres parents sont employé (6), ajusteur (4), tailleur (3) ,hôtelier (2); un parent est soit armurier, soit mécanicien, musicien, employé de chemin de fer, ménagère, couturière, rentier, commerçant, ouvrier, professeur ou boucher.

Deux certificats d'études sont renseignés, ensuite, ils ne sont plus indiqués. Ce sont :

- Jean Gérard (Cheratte 18.7.21) , fils de Gérard Gérard, machiniste, avenue de Visé,12 Cité , en juillet 1932.
- Nicolas Lemaire (Wandre 10.9.19), fils de Pierre, mineur, Vieille Voie,13, en juillet 1932.

Au concours provincial de 1934, tous les garçons ont réussi. Ce sont :
Excellence : Mrs Edmond Fabry et Edouard Szwczyk
1er degré : Mrs Jean Meyers, Louis Zornick, Servais Fraikin et Marcel Quoidbach
2e degré : Alexis Fonson et Jean Godin.

Au concours de 1935, tous les garçons réussirent. Ce sont :
Excellence : Mrs Witkowski Edmond et Fanson Henri
1er degré : Mrs Kowalski Bruno, Godin Jean et Oury Jean.

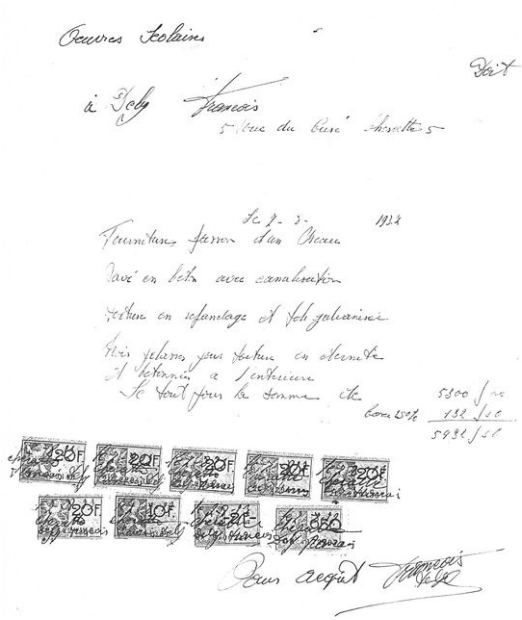
Le 9.9.1935, 126 élèves avaient déjà fréquenté l'école des garçons, sur les 5 premières années de son existence.

A partir de cette date, les subdivisions entre les degrés inférieur, moyen et supérieur n'apparaissent plus au registre.
A partir de 1935 aussi, les dates de sortie des élèves ne sont plus indiquées.

La Vie à l'Institut

Nous pouvons supposer la vie des religieuses à l'Institut, par le témoignage de Soeur Praxède, repris au début de ce livre, qui nous donne l'horaire d'une journée.
Nous avons aussi les témoignages de plusieurs élèves, nous décrivant certaines parties de la vie au couvent. Ces témoignages concordent souvent avec ce que nous apprenons d'autres sources.

Mais il nous a semblé intéressant de voir ce qui faisait les grands moments de la vie d'un couvent chez les Soeurs des Saints Coeurs. Nous le pouvons, grâce à la correspondance de Soeur Elisabeth Marie, Elise Poës, dont nous avons déjà rapporté la partie intéressant le postulat et le noviciat.
Suivons-là dans sa formation à Paramé, puis dans ses obédiences de Bruxelles et de Hollande, où les Soeurs vivaient là-bas, comme à Cheratte, ou dans un autre couvent de la même Congrégation.



Facture de travaux pour l'école des garçons (1937)

Retraite annuelle :

Chaque année, les Soeurs des différentes maisons se rassemblent à la Maison Mère de Paramé, pour une retraite de 8 jours.
C'est l'occasion de se retrouver toutes ensemble, de revoir celles qui sont parties d'une maison vers une autre, de découvrir les jeunes novices, postulantes ou professes.

C'est aussi à la fin de la retraite que se passent les deux grandes fêtes, celle de la Prise d'habit et celle de la Profession. Elles se font donc devant toutes les Soeurs réunies.
Reste-t-il quelques Soeurs à Cheratte pour garder la maison ? Nous ne le savons pas.

A plusieurs reprises, Soeur Elisabeth nous parle de ces retraites où elle retrouve les Soeurs de Cheratte, auxquelles elle confie des lettres pour ses parents et ses frères et soeurs, et qui lui en apporte aussi de sa famille.

Temps de l'Avent :

" (Paramé 26.11.33) - C'est dimanche que commence l'Avent. Je ne peux plus vous écrire avant Noël. "

Fête de Noël :

" (Paramé 26.12.33) - Je vais vous raconter la belle fête de Noël. A 11h, au son du violon, on a entendu chanter dans les couloirs des dortoirs par les jeunes Soeurs professes, le chant des Anges dans le ciel. Cela, c'était pour réveiller les Soeurs qui étaient couchées.
A 11.30h, nous sommes allées à la chapelle, et ensuite, on est allé chercher l'Enfant Jésus, pour le mettre dans la crèche dans la chapelle.
Il fut porté par les petites juvénistes ; huit postulantes ont porté des fleurs et les novices, des cierges allumés. On a formé la procession et on a chanté le chant des Anges dans nos campagnes. Cela a fait une très belle fête.
La crèche est très belle, avec ses sapins, et on a imité une grotte dans une montagne.
Nous avons eu la messe de minuit, et on a communié. Ce fut un bonheur pour moi d'assister, pour la première fois de ma vie, à cette belle cérémonie.

La messe fut chantée par les novices et suivie de cantiques. Ensuite, on a eu la seconde messe basse; cela a passé très vite.
Après, nous avons été manger et ensuite on est allé se coucher jusqu'à 6h. Ensuite, nous nous sommes levées et à 6.30h, on est allées à la chapelle faire nos prières. Vers 7h, nous avons été déjeuner et nous avons fait un peu de ménage.
A 8h, nous avons eu la troisième messe basse. Les petites juvénistes ont chanté des cantiques.
A deux heures, nous avons chanté les vêpres, suivi du Salut du Très Saint Sacrement, qui fut chanté par les novices.
Nous avons eu toute la journée la récréation.
Le petit Jésus nous a mis dans nos souliers un savon, un chocolat, une orange ,un petit carnet et un buvard et autres petites choses."

" (Bruxelles 27 et 29.12.1936) - Je vais vous raconter la belle fête de Noël.
La veille, après le souper, nous sommes toutes montées dans la salle de musique, pour dépouiller nos souliers, ensuite, nous sommes restées à passer la veillée.
La soirée fut vite passée.

A minuit, nous avons eu le bonheur de pouvoir chanter la grand messe. Avant, nous avons chanté ce beau cantique : Minuit Chrétiens .
Après celle-là, nous avons assisté à deux autres messes basses qui furent dites à suivre.
Nous nous sommes levées vers 7h, pour dire nos prières et ensuite déjeuner. Après, je suis allée à la grand messe chez les Pères Franciscains. Nous avons passé joyeusement cette belle fête, c'est dommage qu'elle passe si vite.
Après midi, vers 2h, on a dépouillé l'arbre de Noël. On avait placé sur la table un petit arbre de Noël fait en carton et que l'on avait peint vert, et on y plaça dessus beaucoup de surprises.
Nous avons ensuite tiré deux billets. J'ai gagné, avec le premier, une petite coquille en chocolat et le second une petite poupée faite avec des boules - chez nous, on appelle ça des toffées . "

Fête de l'Assomption :

" (Paramé 16.8.33) - Je vais vous raconter ce que nous avons fait le jour de l'Assomption. A la grand messe, nous avons eu un très beau sermon qui a été prêché par le Révérend Père Gaudron, Eudiste arrive de Rome.
A près la grand messe, nous avons été décorer le monument de Notre Dame des Chênes. Nous avons fait un tapis à terre avec du sable et nous avons mis des fleurs sur les lettres que l'on avait tracées. Cela formait l'invocation : Mère du Sauveur, Priez pour nous.
Après midi, nous avons eu les vêpres, suivis de la procession. Il y avait une bannière de St Jean Eudes, une de l'Ange gardien et une autre de la Ste Vierge. Nous sommes allées devant N.D. des Chênes et là, nous avons chanté un cantique, et puis, à la grotte de N.D. de Lourdes.
Le soir, vers 8h, nous sommes allées à la grotte de N.D. de Lourdes où nous avons prié et chanté un cantique."

" (Paramé 18.8.35) - Jeudi, fête de l'Assomption, nous avons eu la procession après les vêpres. Après la grand messe qui a eu lieu à 8h, nous sommes allées décorer le monument de N.D. des Chênes. On a fait un tapis avec du sable et on a tracé des lettres qui formaient une pensée : Dieu aide et Sainte Marie, avec des fleurs d'hortensia et des petites fleurs jaunes et du buis. C'était très beau. "

Fête de la Purification :

" (4.2.1938 Schaesberg) Le jour de la Purification, nous avons eu les messes comme le dimanche et l'après-midi, le salut. Il y a beaucoup de monde pour assister aux offices aussi bien en semaine que le dimanche. Cela m'a impressionné. "

Fêtes de St Joseph au mois de Mars :

" (Pendant le mois de mars, qui est consacré à St Joseph, tous les soirs à 6h, on fait des lectures sur la vie de St Joseph, et suivi du chapelet.
On avait très bien garni l'autel de fleurs et de plantes vertes.

Semaine Sainte :

" (Paramé 4.4.34) - Pendant la Semaine Sainte, nous avons eu de très beaux offices. Jeudi et Vendredi, on a eu de très beaux sermons. Celui de Jeudi fut prêché par Mr le Vicaire de Paramé, sur l'institution de la Ste Eucharistie.
Les novices, avec Soeur Marie de St Georges, nous sommes allées passer une heure

d'adoration devant le St Sacrement, de 11h à minuit. Nous avons récité le chapelet, on a fait une lecture et ensuite, on a chanté.
Le reposoir était simple ,mais très beau. Il y avait des fleurs, des plantes vertes et des cierges.
Vendredi à 4.30h, on a eu le sermon sur la Passion, qui a duré plus d'une heure."

Fête de Pâques :

" (Paramé 4.4.34) - Le jour de Pâques, nous avons eu de très beaux offices, et le St Sacrement est resté exposé toute la journée."

" (St Thuat 16.4.44) - Le jour de Pâques, nous avons eu la grand messe à 6h. Il y a eu beaucoup d'hommes qui ont fait leurs Pâques. C'était très édifiant.
Après-midi à 3h, les vêpres, suivis de la bénédiction du St Sacrement. "

Fête du Sacré Coeur :

(Paramé, 24.11.33) - J'ai attendu quelques jours pour vous écrire, pour vous raconter la très belle fête du Sacré Coeur. Nous l'avons célébrée vendredi.
Jeudi soir, après le salut, le St Sacrement a été exposé jusqu'au vendredi soir.
Nous sommes allées par groupes adorer Notre Seigneur. Mère Marie de la Croix et les novices sont allées de 11h à 1h. Je faisais partie du groupe qui est resté à la chapelle.
Nous avons chanté des cantiques, récité le chapelet et on a fait une lecture, cela ne m'a pas semblé long.
A 8h, nous avons eu grand messe que nous avons chantée. Cette messe fut composée par St Jean Eudes dont nous étudions les oeuvres. Il est le premier apôtre du Sacré Coeur.
A 10h, nous avons eu récréation jusqu'à 4h. Le soir à 5h, on a eu les vêpres, suivis d'un sermon, prêché par un missionnaire, le Père Guihard. Ce sermon fut très beau. Naturellement, la prédication parla du Sacré Coeur.
Le salut de clôture fut très beau. Les novices ont chanté des chants à deux voix et pour finir, un cantique au Sacré Coeur de Jésus, composé par Ste Thérèse de l'Enfant Jésus."

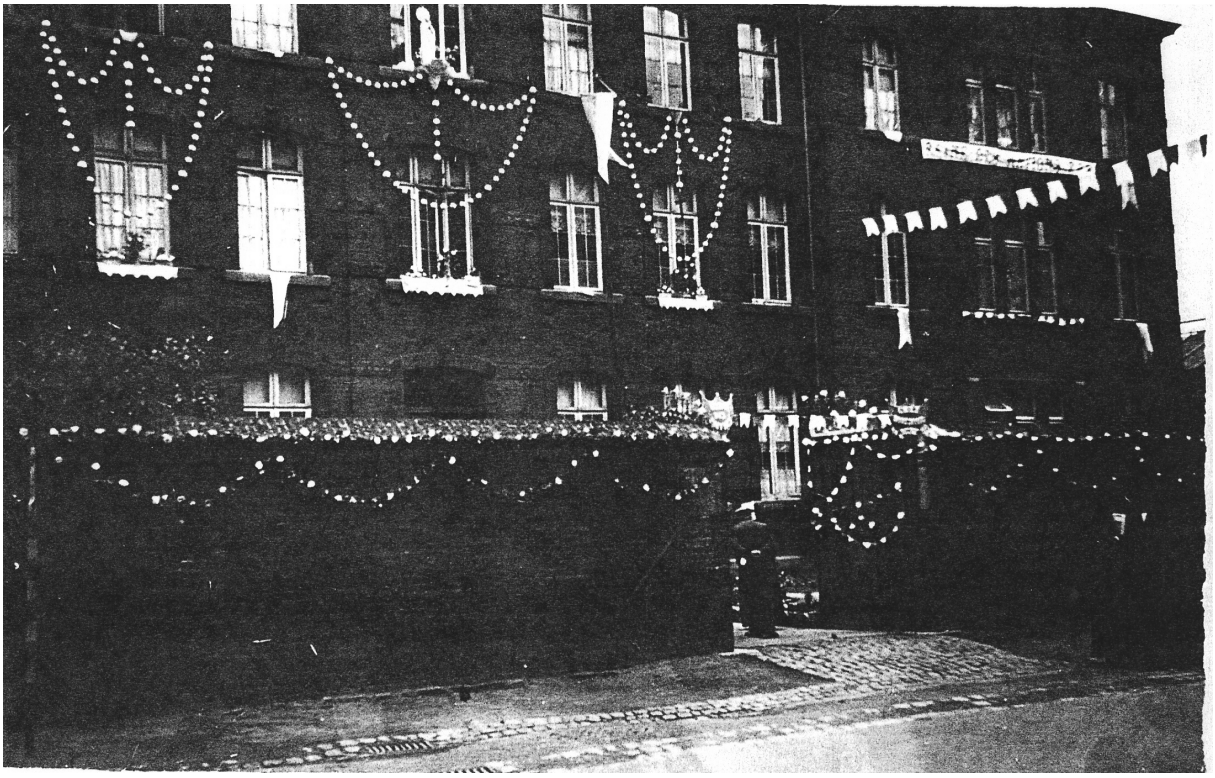
" (Paramé 3.6.40) - Vendredi de la semaine dernière, nous avons eu la belle fête du Sacré Coeur. Nous avons eu la grand messe à 8h qui fut chantée par les novices et les juvénistes. Ensuite, nous avons eu toute la journée l'exposition du St Sacrement.
A 5.15h, nous avons chanté les vêpres suivis d'un beau sermon en cette circonstance.
Après, il y a eu la procession à l'intérieur de la chapelle, dont les juvénistes escortaient le St Sacrement. Ensuite, on a terminé par le salut. "

Fête de Notre Dame du Très Saint Rosaire :

" (Paramé : 24.11.33) - Le dimanche 1er octobre, nous avons eu la procession en l'honneur de N.D. du Très Saint Rosaire. Après la grand messe, Mère Marie de la Croix et les novices sont allées décorer le monument de Notre Dame des Chênes.
On a dessiné un chapelet avec des branches de buis, les Ave étaient formés de marguerites blanches et la croix avec des fleurs de bégonias roses.
Après les vêpres, on a fait la procession en chantant des cantiques et des litanies de la Ste Vierge. Tous les jours, nous avons salut et on récite les prières du Rosaire devant le St Sacrement.

Fête de Toussaint :

" (Paramé 26.11.33) - Nous avons eu une belle fête de Toussaint. A &h, nous sommes allées sur le cimetière de Paramé, qui est situé tout près de la Communauté. De retour, nous avons eu les vêpres à deux heures, et à 5h, nous avons eu un très beau sermon prêché par Mr l'Aumônier.
Ensuite, on a chanté les vêpres des morts.
Ici, Mr l'Aumônier a dit une messe pour tous nos parents défunts, le lundi suivant."



Nous pouvons voir que plusieurs coutumes des Soeurs de Paramé ont été ainsi "importées" vers Cheratte.

Les tapis de sable et de fleurs lors des processions , les rosaires de buis et de fleurs portés par les participantes à la procession, le réveil de Noël au son du violon (décrit par un interne de l'Institut) , la dévotion au Sacré Coeur qui entraînait bien des hommes de la paroisse à communier le vendredi ... sont autant de choses apportées par les Soeurs des Saints Coeurs et dont nous ne connaissions pas l'origine dans notre village.



Bénédiction du Saint Sacrement devant l’Institut